



ECONOMIE BLEUE EN MARTINIQUE

RAPPORT FINAL



JANVIER 2016

NOTE AU LECTEUR

Ce rapport présente les résultats finaux de l'évaluation de l'économie bleue en Martinique, confiée aux bureaux d'études ACTeon, Créocéan et SCE par la préfecture de la Martinique.

Il a été rédigé par Adriana RAVEAU (ACTeon), Christophe RYNIKIEWICZ (ACTeon) et Béatrice DEGAULEJAC (Créocéan), sur la base des entretiens menés par Béatrice DEGAULEJAC (Créocéan), Julie AUBERT-MOULIN (Créocéan) et Laurent THIEULLE (SCE). Ce travail a été encadré par Thomas ROSTAING, chef du Service Développement des Activités Maritimes de la Direction de la Mer.

Les auteurs remercient l'ensemble des acteurs contactés ainsi que les participants au comité de pilotage qui ont apporté leurs connaissances et leurs visions des enjeux de développement de l'économie bleue en Martinique.

Pour plus d'information sur les éléments présentés dans ce rapport, merci de contacter :

- Thomas ROSTAING, Direction de la Mer : thomas.rostaing@developpement-durable.gouv.fr;
- Adriana RAVEAU, ACTeon : a.raveau@acteon-environment.eu ;
- Béatrice DEGAULEJAC, Créocéan : degaulejac@creocean.fr.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	9
1.1	Pourquoi une étude sur l'économie bleue ?	9
1.2	Les activités prises en compte dans l'étude.....	10
1.3	L'approche méthodologique	12
2.	ACTIVITES ECONOMIQUES MARITIMES	14
2.1	Activités sportives et de loisirs en mer	15
2.2	Aquaculture marine	23
2.3	Energies thermiques marines	32
2.4	Industrie navale	38
2.5	Pêche professionnelle.....	42
2.6	Tourisme maritime et littoral	48
2.7	Transport maritime et services portuaires	56
3.	ACTIVITES DE SUPPORT	64
3.1	Administration	65
3.2	Associations de protection du milieu littoral et marin	80
3.3	Etudes et recherche	83
3.4	Formation et éducation à la mer	94
3.5	Sécurité et sûreté maritime.....	99
4.	SYNTHESE : QUELLE IMPORTANCE DE L'ECONOMIE BLEUE DANS L'ECONOMIE MARTINICAISE ?	107
4.1	Estimation du poids de l'économie bleue	107
4.2	Éléments de comparaison avec d'autres territoires.....	108
	ANNEXE. LISTE DES ACTEURS CONTACTES	112

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Activités maritimes martiniquaises.....	11
Tableau 2. Activités maritimes martiniquaises prises en compte et sources d'informations mobilisées pour l'analyse du poids socio-économique	13
Tableau 3. Indicateurs clés des activités sportives et de loisirs en mer - d'après INSEE-CLAP 2013.....	15
Tableau 4. Chiffres clés des établissements d'Activités Physiques et Sportives - source : Direction de la Jeunesse et des Sports, données au 10/07/2015	16
Tableau 5. Chiffres clés de la FFV Martinique, la FFESSM Martinique, et du club Gommiers - source : entretiens acteurs	17
Tableau 6. Caractéristiques et retombées économiques des principaux évènements nautiques	19
Tableau 7. Synthèse AFOM de l'activité « activités sportives et de loisirs en mer »	21
Tableau 8. Indicateurs clés de l'aquaculture martine - source : entretiens acteurs	23
Tableau 9. Principaux acteurs impliqués dans l'activité aquacole	26
Tableau 10. Synthèse AFOM de l'activité « aquaculture marine »	28
Tableau 11. Indicateurs clés de l'énergie thermique marine - source : entretiens acteurs	32
Tableau 12. Synthèse AFOM de l'activité « énergies thermiques marines »	35
Tableau 13. Indicateurs clés de l'industrie navale - d'après INSEE-CLAP 2013.....	38
Tableau 14. Synthèse AFOM de l'activité « industrie navale »	40
Tableau 15. Indicateurs clés de la pêche professionnelle - source : Direction de la Mer	42
Tableau 16. Caractéristiques clés des flottilles de pêche martiniquaises	44
Tableau 17. Chaîne de valeurs liée à la pêche professionnelle en Martinique	44
Tableau 18. Caractéristiques clés des activités connexes à la pêche professionnelle	45
Tableau 19. Synthèse AFOM de l'activité « pêche professionnelle »	46
Tableau 20. Indicateurs clés du tourisme maritime et littoral - source : CMT, IEDOM.....	48
Tableau 21. Motif de visite des touristes de séjour en 2013 et en 2014 (en %)	49
Tableau 22. Synthèse AFOM de l'activité « tourisme maritime et littoral »	53
Tableau 23. Indicateurs clés du transport maritime et des services portuaires hors navires de croisière- source : INSEE-CLAP, 2013.....	57
Tableau 24. Synthèse AFOM de l'activité « transport maritime et services portuaires ».....	61
Tableau 25. Indicateurs clés des activités administratives liées à l'économie bleue - source : entretiens acteurs	65
Tableau 26. Principales caractéristiques des structures administratives	66
Tableau 27. Indicateurs clés par structure administrative	75

Tableau 28. Indicateurs clés des associations de protection du milieu marin et littoral - source : entretien acteurs.....	80
Tableau 29. Indicateurs clés des structures d'études et de recherche - source : entretien acteurs.....	83
Tableau 30. Principales caractéristiques des structures d'études et de recherche - source : entretien acteurs	84
Tableau 31. Indicateurs clés par structure d'étude et de recherche - source : entretien acteurs	88
Tableau 32. Synthèse AFOM de l'activité « études et recherche »	89
Tableau 33. Indicateurs clés des structures de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs	94
Tableau 34. Principales caractéristiques des structures de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs.....	95
Tableau 35. Titres de formation délivrés en 2014 par la Direction de la Mer	96
Tableau 36. Indicateurs clés par structure de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs	97
Tableau 37. Synthèse AFOM de l'activité « formation et éducation à la mer ».....	97
Tableau 38. Indicateurs clés de l'activité « sécurité et sûreté maritime ».....	99
Tableau 39. Caractéristiques principales des activités de « sécurité et sûreté maritime »	100
Tableau 40. Indicateurs clés par structure de sécurité et sûreté maritime	103
Tableau 41. Synthèse AFOM de l'activité « sécurité et sûreté maritime »	105
Tableau 42. Nombre d'emploi par activité liée à l'économie bleue	107
Tableau 43. Liste des acteurs contactés	112

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Répartition des entreprises du nautisme sur l'Espace Sud par métier NAF	18
Figure 2. Evolution du nombre de bateaux de plaisances immatriculés en Martinique entre 2005 et 2013	20
Figure 3. Evolution de la production de l'aquaculture marine en Martinique (en tonnes)	24
Figure 4. Chaîne de valeurs de l'aquaculture marine en Martinique.....	25
Figure 5. Chaîne de valeurs pour l'activité « Energie Thermique Marine »	34
Figure 6. Nombre de touristes en 2014 par catégorie	49
Figure 7. Dépenses touristiques par catégorie	51
Figure 8. Dépenses touristiques par catégorie	52
Figure 9. Evolution du nombre d'escales de navires entre 2004 et 2014 -	60
Figure 10. Relations entre les acteurs martiniquais de la recherche et des études sur le milieu littoral et marin et les autres acteurs martiniquais.....	87
Figure 11 Une grande variété de métiers de la mer	94
Figure 12. Poids du maritime dans l'économie française - source : Cluster Maritime Français.....	108
Figure 13. Importance de l'emploi maritime par zone d'emploi en 2012	109
Figure 14. Part de l'emploi maritime dans l'emploi régional, et rapport du nombre d'emplois touristiques maritimes sur les autres emplois maritimes, par région littoral.....	110

ACRONYMES

AAMP	Agence des Aires Marines Protégées
ADEME	Agence de l'Environnement et de l'Energie
ADEPAM	Association pour la Défense des Producteurs Aquacoles Martiniquais
AME	Agence Martiniquaise de l'Energie
AFIPAM	Association de Préfiguration de l'Interprofession de la Filière Pêche et Aquaculture de la Martinique
ARS	Agence Régionale de la Santé
ASSAUPAMAR	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Martiniquais
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CACEM	Communauté d'Agglomération Centre Martinique
CAP Nord Martinique	Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique
CCSTI	Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle
CD 972	Conseil Départemental de la Martinique
CERFASSO	Centre Régional de Formation des animateurs Sportifs et Socio-éducatifs
CMT	Comité Martiniquais du Tourisme
COOQUAM	Coopérative Aquacole de la Martinique
COOPEMAR	Coopérative Maritime Avitaillement
CR	Conseil Régional
CROSS AG	Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles-Guyane
CRPMEM	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
CSN AG	Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane
DAAF	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DIECCTE	Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DM	Direction de la Mer
DRFIP	Direction Régionale des Finances Publiques
DRGC AG	Direction Régionale Garde-Côtes Antilles-Guyane
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
EFPMA	Ecole de la Formation Professionnelle aux métiers Maritimes et Aquacoles
ETP	Equivalent Temps Plein
FFV	Fédération Française de Voile
FFESSM	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
FIN	Fédération des Industries Nautiques
GPMLM	Grand Port Maritime de La Martinique
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MYA	Martinique Yachting Association
ODE	Office De l'Eau

OMMM	Observatoire du Milieu Marin Martiniquais
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
PARM	Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique
PNRM	Parc Naturel Régional de la Martinique
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SEPANMAR	Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature à la Martinique
SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
SSGM	Service Santé des Gens de Mer
UAOM	Union des Aquaculteurs d'Outre-Mer
ULAM	Unité Littorale des Affaires Maritimes

GLOSSAIRE¹

Activité Principale Exercée (APE)	L'APE d'un établissement est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise selon le chiffre d'affaires ou l'effectif.
Nomenclature d'Activités Française (NAF)	La NAF est une nomenclature statistique utilisée en France qui permet la codification de l'activité principale exercée (APE) de chaque entreprise. La nomenclature utilisée pour cette étude est la NAF révision 2, édition 2015.
Etablissement	L'établissement est une unité de production géographique individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements.
Emploi en Equivalent Temps Plein (ETP)	Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire.

¹ Source : d'après INSEE.

1.1 Pourquoi une étude sur l'économie bleue ?

La communication de la Commission européenne COM(2012) 494 a lancé la stratégie de l'Union européenne en faveur du secteur maritime. Cette stratégie, dite « croissance bleue », représente la contribution du secteur maritime à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle s'appuie sur la politique maritime intégrée de la Commission, lancée en 2007, qui s'appuie également sur deux grandes directives qui ont pour but d'atteindre le bon état écologique des mers et des océans (Directive cadre « Stratégie pour le milieu marin ») et d'organiser les activités qui se multiplient en mer (Directive « Planification stratégique maritime spatiale »). La stratégie vise ainsi à créer une croissance économique et des emplois durables dans les secteurs de l'économie maritime européenne. Le tourisme maritime et côtier, l'aquaculture, et l'énergie marine constituent en particulier trois des cinq activités ciblées par la stratégie européenne de croissance bleue.

Au niveau national, la conférence nationale pour la croissance bleue organisée par le Ministère de l'Ecologie le 31 Août 2015 a conduit à définir 10 pistes d'action pour la croissance bleue². Parmi ces pistes, les énergies marines renouvelables et l'aquaculture sont en particulier identifiées comme des secteurs à fort potentiel de développement. Par ailleurs, une proposition de loi³ pour l'économie bleue a été déposée en juillet dernier. Elle a été examinée par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, mardi 27 octobre 2015.

L'espace marin martiniquais a traditionnellement été exploité pour ses ressources naturelles (pêche, aquaculture) et comme support au transport maritime pour des échanges commerciaux transatlantiques et transcaribéens. Depuis les années 1990, le tourisme et les activités de loisirs et sportives en mer se sont fortement développés, conduisant à des premières réflexions sur le partage de l'espace et la gestion durable des ressources marines. Aujourd'hui, de nouvelles activités maritimes telles que l'exploitation de l'énergie thermique marine sont aux prémices du développement avec pour objectif de faire de l'espace marin martiniquais un atout du développement économique régional.

Afin de préparer et d'accompagner la future politique de la mer en Martinique, la préfecture de région Martinique a lancé une étude sur l'évaluation de l'économie bleue en Martinique. Cette étude vise plus particulièrement à **effectuer un état des lieux de l'importance économique et sociale** des activités maritimes dans l'économie de la Martinique et à **apporter des éléments de réflexions pour encourager le développement durable des activités maritimes**.

² Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Dossier de presse du 4 Septembre 2015. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/En-visite-au-lycee-maritime-de.html>

³ Assemblée nationale, Constitution du 4 Octobre 1958, Quatorzième législature. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 8 Juillet 2015. Proposition de loi n° 2964 pour l'économie bleue. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2964.asp>

1.2 Les activités prises en compte dans l'étude

L'étude s'intéresse aux activités martiniquaises suivantes :

- Les activités exploitant **directement** les ressources littorales et maritimes (pêche, aquaculture, nautisme, transport maritime, etc.) ;
- Les activités connexes dépendantes des activités premièrement citées, et donc bénéficiant **indirectement** de l'exploitation des ressources littorales et maritimes (activités d'assurance, d'avitaillement, d'accastillage, transport routier de fret,...). La prise en compte de ces activités permet ainsi d'appréhender les retombées indirectes des activités maritimes, et donc les effets que peuvent générer des actions de soutien aux activités maritimes. Lorsque pertinent, un schéma établissant la chaîne de valeur explicitant les relations entre l'activité exploitant directement les ressources de la mer et les activités indirectes qu'elle génère sur le territoire a été développé.

A partir d'une revue de littérature et des discussions issues de la réunion de présentation de l'étude au comité de pilotage, la liste d'activités considérées dans le champ de l'étude a été définie (voir le tableau ci-après) :

- On compte **7 activités maritimes principales**, comprenant les activités « directes » et les activités connexes ;
- Par ailleurs, des **activités considérées comme support** à toutes ces activités (telles que la sécurité et la sûreté maritime, les activités de gestion et de protection du littoral, etc.) sont également prises en compte dans l'étude.

Tableau 1. Activités maritimes martiniquaises

Catégorie	Activité	Définition
Activités principales	Pêche professionnelle	Pêche professionnelle côtière et au large
	Aquaculture marine	Ensemble des activités d'élevage d'espèces marines
	Energie marine renouvelable	Exploitation d'énergie thermique marine
	Transport maritime et services portuaires	Transport de passagers et de fret, services portuaires et activités connexes (transport routier de fret)
	Activités sportives et de loisirs en mer	Plaisance (professionnelle et de loisirs), plongée sous-marine, toutes activités sportives et de loisirs nautiques (fun-board, jet-ski, kite-surf, body-board, canoë-kayak, ski nautique, skin-board, surf, wake-board,...)
	Industrie navale	Construction, déconstruction et réparation navale
	Tourisme littoral et maritime	Tourisme de séjour ayant pour motif principal les plages et la mer, tourisme de croisière et de plaisance
Activités transversales / support	Administration	Activités des administrations publiques pour la gestion, la protection, et l'aménagement du littoral et de l'espace maritime martiniquais
	Associations de protection de la mer et du littoral	Associations pour la protection de l'environnement marin et littoral
	Activités d'études et de recherche liées au milieu littoral et marin	Activités d'études et de recherche liées au milieu littoral et marin
	Formation et éducation à la mer	Activités de formation et d'éducation à la mer
	Sécurité et sûreté maritime	Activités de sécurité et sûreté maritime

1.3 L'approche méthodologique

L'étude s'est articulée autour de trois étapes clés :

- Un **cadre méthodologique**, développé en début d'étude en concertation avec la Direction de la Mer, la préfecture de région et le comité de pilotage (COFIL), détermine les activités économiques maritimes à prendre en compte et les indicateurs socio-économiques clés permettant d'évaluer le poids de l'économie bleue dans l'économie régionale (voir note de cadrage publiée en Avril 2015) ;
- Des **entretiens téléphoniques** auprès des acteurs clés des activités maritimes ont ensuite permis de recueillir, lorsque cela était possible, des données socio-économiques sur l'importance de l'activité (volume de production, chiffre d'affaires, budget, emploi) ainsi que des informations plus qualitatives sur l'évolution de l'activité et sur les enjeux de développement futur. Au total, 124 acteurs de 97 structures différentes ont été contactés (voir en annexe la liste des personnes contactées) ;
- En parallèle, une **analyse de la Nomenclature d'Activités Française**, utilisée par l'INSEE pour codifier chaque établissement selon leur Activité Principale Exercée (APE), a permis d'utiliser lorsque pertinent les données socio-économiques de l'INSEE. En effet, la dimension maritime d'une activité n'est pas explicitement distincte dans la nomenclature NAF. Certains codes APE tels que « Transport maritime de passager », « manutention portuaire », comprennent des activités strictement maritimes, et il est donc possible de mobiliser les données d'emploi et de rémunération⁴ pour ces activités. D'autres activités maritimes n'ont cependant pas de correspondance directe au sein de la nomenclature NAF. C'est le cas par exemple des activités sportives et de loisirs en mer qui sont dispersées entre différents codes APE. Lorsque la correspondance avec la nomenclature NAF n'a pas été possible, il a été choisi deux options :
 - Des **entretiens téléphoniques** auprès des acteurs d'un secteur maritime ont été menés afin de recueillir une à une les données de chiffre d'affaires (ou de budget) et d'emploi : c'est le cas des activités administratives liées à la mer, des activités de protection de l'environnement marin, des activités de formation et d'éducation à la mer, etc.
 - Lorsque les activités maritimes incluaient un trop grand nombre d'entreprises pour mener des entretiens téléphoniques, un **produit sur mesure** a été effectué par l'INSEE à partir d'une liste des établissements établie par la Direction de la Mer : c'est le cas des services portuaires et des activités indirectement liées au transport maritimes (transport routier de fret par exemple), et des activités sportives et de loisirs en mer.

⁴ Remarque : les données INSEE n'ont pas permis de recueillir le chiffre d'affaires des entreprises. A défaut, la rémunération salariale a été utilisée.

Le tableau suivant présente les types d'indicateurs socio-économiques clés ayant pu être recueillis par activité, et la principale source d'information mobilisée pour le recueil de ces données.

Tableau 2. Activités maritimes martiniquaises prises en compte et sources d'informations mobilisées pour l'analyse du poids socio-économique

Catégorie	Activité	Indicateurs socio-économiques clés	Principale source mobilisée
Activités principales	Pêche professionnelle	Emploi, chiffre d'affaires	Direction de la Mer
	Aquaculture marine	Emploi, chiffre d'affaires	Entretien acteurs
	Energie thermique marine	Emploi, budget alloué	Entretien acteurs
	Transport maritime et services portuaires	Emploi, rémunération salariale	INSEE (à partir d'une liste d'établissements préalablement définie)
	Activités sportives et de loisirs en mer	Emploi, rémunération salariale	INSEE (à partir d'une liste d'établissements préalablement définie)
	Industrie navale	Emploi, rémunération salariale	INSEE
	Tourisme littoral et maritime	Emploi, chiffre d'affaires	Comité Martiniquais du Tourisme, IEDOM
Activités transversales / support	Administration	Emploi, budget alloué	Entretiens acteurs
	Associations de protection de la mer et du littoral	Emploi, budget alloué	Entretiens acteurs
	Activités d'études et de recherche liées au milieu littoral et marin	Emploi, budget alloué	Entretiens acteurs
	Formation et éducation à la mer	Emploi, budget alloué	Entretiens acteurs
	Sécurité et sûreté maritime	Emploi, budget alloué (secteur public), chiffre d'affaires (secteur privé)	Entretiens acteurs

De manière générale, pour chaque activité, le rapport présente :

- Les caractéristiques clés de l'activité (principaux acteurs concernés, activités connexes,...) ;
- L'importance socio-économique de l'activité au travers d'indicateurs clés : chiffre d'affaires (ou, lorsque cela n'a pas été possible, la rémunération salariale) ou budget alloué, emploi en Equivalent Temps Plein (ETP) ;
- Des informations recueillies en entretien sur les enjeux et projets de développement ;
- Une synthèse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (AFOM) à partir d'éléments de la littérature et des informations recueillies en entretien ;
- Les sources d'information mobilisées.

Ce rapport présente les **résultats finaux** de l'étude à partir des éléments ayant pu être recueillis jusqu'en Janvier 2016.

2. ACTIVITES ECONOMIQUES MARITIMES

Cette section regroupe les activités suivantes :

- les activités sportives et de loisirs en mer ;
- l'aquaculture marine ;
- l'énergie thermique marine ;
- l'industrie navale (construction, déconstruction et réparation navale) ;
- la pêche professionnelle ;
- le tourisme (de séjour, de croisière et de plaisance) ;
- le transport maritime et les services portuaires.

2.1 Activités sportives et de loisirs en mer

Description de l'activité

Cette section présente l'importance socio-économique de l'ensemble des activités sportives et de loisirs pratiqués en mer, c'est-à-dire : la plaisance (professionnelle et de loisirs), la plongée sous-marine, la pêche récréative et toutes les activités sportives et de loisirs nautiques (fun-board, jet-ski, kite-surf, body-board, canoë-kayak, ski nautique, skin-board, surf, wake-board,...). Une attention particulière est portée sur les activités connexes engendrées (vente d'articles sportifs et de loisirs, ...).

Le tableau suivant présente les chiffres clés INSEE de 2013 sur la base d'une liste des établissements liées aux activités sportives et de loisirs en mer établie par la Direction de la Mer. Il est à noter que les données INSEE n'ont pas permis de recueillir le chiffre d'affaires de ces établissements. A défaut, la rémunération totale des salariées a été recueillie.

Tableau 3. Indicateurs clés des activités sportives et de loisirs en mer - d'après INSEE-CLAP 2013

ACTIVITES	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	EMPLOI ⁵	REMUNERATION SALARIALE
Entretien, vente et maintenance nautique	66	150 salariés (ETP) 29 non salariés	4.6 M€
Travaux sous-marins	2	2 non salariés	0 €
Croisière côtière et sorties en mer	18	10 salariés (ETP) 15 non salariés	0.3 M€
Location de bateaux et d'articles de sports et de loisirs	43	96 salariés (ETP) 29 non salariés	3.2 M€
Marinas, clubs de sports nautiques, matériel et accessoires ⁶	54	98 salariés (ETP) 26 non salariés	2.1 M€
Restaurants flottants	3	21 salariés (ETP) 1 non salarié	<i>Non diffusable</i>
Bateaux écoles	9	7 salariés (ETP) 6 non salariés	0.2 M€
TOTAL	195	398 salariés (ETP) et 108 non salariés, Soit environ 506 ETP⁷	11.1 M€/an⁸

⁵ Salarié et non salarié

⁶ Il est à noter que nombreux clubs de loisirs et de sports n'ont pu être pris en compte du fait de l'absence d'information disponible par l'INSEE.

⁷ Le total des emplois salariés diffère de la somme des emplois par activité du fait du secret statistique existant à l'échelle de certaines activités.

⁸ Le total des rémunérations salariales diffère de la somme des rémunérations salariales par activité du fait du secret statistique existant à l'échelle de certaines activités.

Principales caractéristiques de l'activité

La plaisance

Les activités de plaisance se concentrent principalement sur le territoire de l'Espace Sud et au niveau de la commune du Robert (Cap Nord). La flotte de plaisance est constituée majoritairement de petits bateaux à moteur de moins de 8 mètres. On comptait 13 490 navires de plaisance immatriculés en Martinique en 2014, ce qui représentait plus du tiers (36%) des navires immatriculés dans les DOM⁹.

En terme de capacité d'accueil des navires, on compte 1669 places à quai répartis dans les principaux ports de plaisance : le port du Marin, le port de l'Etang Z'abricot, Port Cohe, la marina de la Pointe du Bout (Trois Ilets), le Robert, la marina du François, Rivière-Pilote¹⁰.

La plaisance contribue à l'attractivité touristique de la Martinique. On estime qu'elle capte 10% du marché caribéen¹¹ (100 000 navires passent au large des côtes, environ 15 000 font escales). La grande plaisance amène notamment aujourd'hui des réflexions sur le développement des ports de plaisance et les services offerts aux visiteurs.

Les activités sportives et de loisirs

On compte actuellement 463 éducateurs déclarés avec une carte professionnelle et 273 Etablissements d'Activités Physiques et Sportives (EAPS) (données au 10/07/2015). Le tableau suivant présente le détail des EAPS et éducateurs par discipline.

Tableau 4. Chiffres clés des établissements d'Activités Physiques et Sportives - source : Direction de la Jeunesse et des Sports, données au 10/07/2015

Disciplines	Etablissements d'Activités Physiques et Sportives					Educateurs déclarés
	Associations	Collectivités territoriales	Sociétés commerciales	Travailleurs indépendants	TOTAL	
Aviron	9	0	0	0	9	6
Canoë-Kayak	22	5	26	5	58	31
Plongée	15	0	32	26	73	127
Motonautisme (Jet)	2	0	10	2	14	23

⁹ MEDDE, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, 2014. La plaisance en quelques chiffres. Années 2014.

¹⁰ Jean-Joseph GLENN, FFPP.

¹¹ Ibid.

Disciplines	Etablissements d'Activités Physiques et Sportives					Educateurs déclarés
Natation (Aquagym)	17	1	11	25	54	141
Ski Nautique	1	0	3	0	4	15
Surf et paddle	3	0	6	5	14	11
Voile	19	5	11	4	39	91
Vol libre (kite)	1	0	5	2	8	18
TOTAL	89	11	104	69	273	463

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

Les activités nautiques engendrent de nombreuses activités connexes telles que l'avitaillement, la construction, déconstruction et réparation des bateaux, les services d'assurance, la vente de matériel sportif, La Direction de la Mer compte aujourd'hui 195 établissements liés aux activités nautiques.

Il est à noter que nombreux clubs de loisirs et de sports n'ont pu être pris en compte du fait de l'absence d'informations disponibles par l'INSEE. Des informations individualisées concernant la Fédération Française de Voile de la Martinique (FFV 972), la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins (FFESSM), et le Club des Gommiers ont pu être collectées par ailleurs par entretien téléphonique. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 5. Chiffres clés de la FFV Martinique, la FFESSM Martinique, et du club Gommiers - source : entretiens acteurs

Structure	Nb de structures affiliées	Nombre de licenciés	Nombre de non licenciés estimé	Nb d'emplois	Budget annuel
FFV 972	10	Annuelles : 848 4 jours : 17 1 jour : 101 Passeport voile : 437 ¹²	n.c.	27 permanents, 10 saisonniers	87 596 €
FFESSM 972	15	1723	500	65	n.c.
Club Gommiers	1 club, 11 association (fonctionnement d'une ligue)	> 200	1600 (1000 élèves, 600 groupes/comités d'entreprises)	2	> 5 000 € ¹³

¹² Données 2014

¹³ Estimés sur la base du nombre de licenciés (> 200) et du coût d'une licence (25 €).

En comparaison avec les données présentées, l'Espace Sud estimait en 2008 à 281 le nombre d'entreprises du nautisme sur son territoire, incluant également l'industrie navale (réparation, maintenance) et l'enseignement des disciplines sportives et d'activités de loisirs¹⁴. La figure suivante présente la répartition des entreprises du nautisme identifiées dans le cadre de cette étude selon la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

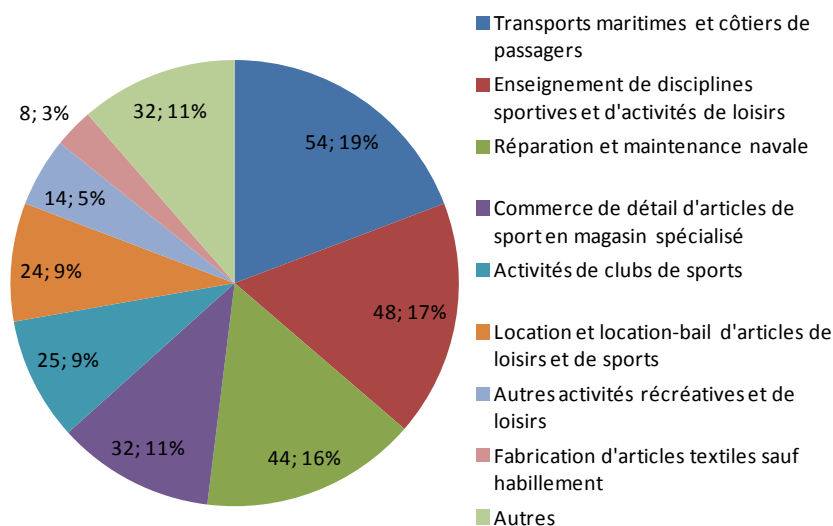


Figure 1. Répartition des entreprises du nautisme sur l'Espace Sud par métier NAF

Source : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, 2009. Etude de développement de la filière nautique sur le territoire de l'Espace Sud Martinique. Diagnostic du nautisme à l'échelle de l'Espace Sud. D'après données INSEE SIRENE 2009, traitement Ph. VILLARD Consultant

Une étude d'ODIT France effectuée en 2008 sur la plaisance et le nautisme en Martinique et en Guadeloupe¹⁵ estimait à :

- 248 établissements de la filière du nautisme en Martinique¹⁶ (une entreprise pouvant avoir plusieurs établissements) incluant également l'industrie navale;
- 1 706 emplois directs et 107.7 M€ de chiffre d'affaires généré par les entreprises de la filière de la plaisance pour l'ensemble de la Martinique et de la Guadeloupe, dont les 2/3 sont générés par les entreprises de location de navires et de réparation navale.

Une nouvelle étude sur l'importance socio-économique du nautisme et conduite par la FIN et la Martinique Yachting Association (MYA) est actuellement en cours et sera disponible en 2016.

Zoom sur les manifestations nautiques

¹⁴ Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, 2009. Etude de développement de la filière nautique sur le territoire de l'Espace Sud Martinique. Diagnostic du nautisme à l'échelle de l'Espace Sud.

¹⁵ ODIT France, 2008. L'avenir de la plaisance et des activités nautiques en Martinique et Guadeloupe. Ingénierie touristique : guide de savoir-faire, n°22.

¹⁶ En tenant compte uniquement de l'activité principale de l'établissement, identifiée à l'aide du code NAF et des enquêtes sur le terrain .

On comptait 132 manifestations nautiques en 2013 pour un total de 3 794 participants (source : Direction de la Mer). Parmi ces manifestations, certaines engendrent des retombées économiques significatives du fait de nombre de manifestants (notamment les familles des participants) non martiniquais qu'elles font venir sur le territoire.

Le tableau suivant présente les principaux évènements nautiques récurrents en Martinique amenant des participants sur l'île¹⁷.

Tableau 6. Caractéristiques et retombées économiques des principaux évènements nautiques

Evènement nautique	Caractéristiques	Retombées économiques
Atlantic Odyssey	Rallye transatlantique annuel des Canaries à la Martinique. 2 départs : Lanzarote (Novembre), la Palma (Janvier)	<i>N.d.</i>
Panerai Transat Classique	3eme édition en 2015. départ de Lanzarote, arrivée à Fort-de-France (Janvier)	- 0.75 M€ de dépenses des équipages et des visiteurs - 1.3 M€ de retombées presse et communication ¹⁸
Martinique Cataraid	Périodicité annuelle (Janvier), 35 participants en 2013	<i>N.d.</i>
Semaine Nautique de Schoelcher	Périodicité annuelle (Février), 160 participants en 2013	<i>N.d.</i>
Round Martinique Regatta	Périodicité annuelle (Février)	<i>N.d.</i>
Transquadra	Périodicité tous les trois ans (Février), 160 participants	- 600 billets d'avion générés - Total nuitées supérieur à 3000 (en nombre)
Ariane'sCup	La Martinique a accueilli l'évènement en 1999, 2005, 2010, 2015 (1 semaine). Budget moyen de 500 k€, 900 participants	- 1400 billets d'avion générés
MartinikCup	Périodicité annuelle (Mai)	<i>N.d.</i>
Tour de la Martinique des Yoles Rondes	Périodicité annuelle (Juillet-Août)	<i>N.d.</i>
Tournoi International de Pêche Sportive	Périodicité annuelle (Octobre)	<i>N.d.</i>
Martinique Yole Festival	Périodicité annuelle (Mai)	<i>N.d.</i>

¹⁷ Jacques BAJAL, Comité Martiniquais du Tourisme

¹⁸ Politiques publiques, l'actualité publique, économique et citoyenne. Article du 21/10/2014. Transats : Benodet laisse place à la panerai classic. <http://politiques-publiques.com/martinique/exit-benodet-bienvenue-panerai-classic/>

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

Le nombre de bateaux de plaisance immatriculés a augmenté de plus de 20% en moins de 10 ans (de 2005 à 2013)¹⁹.

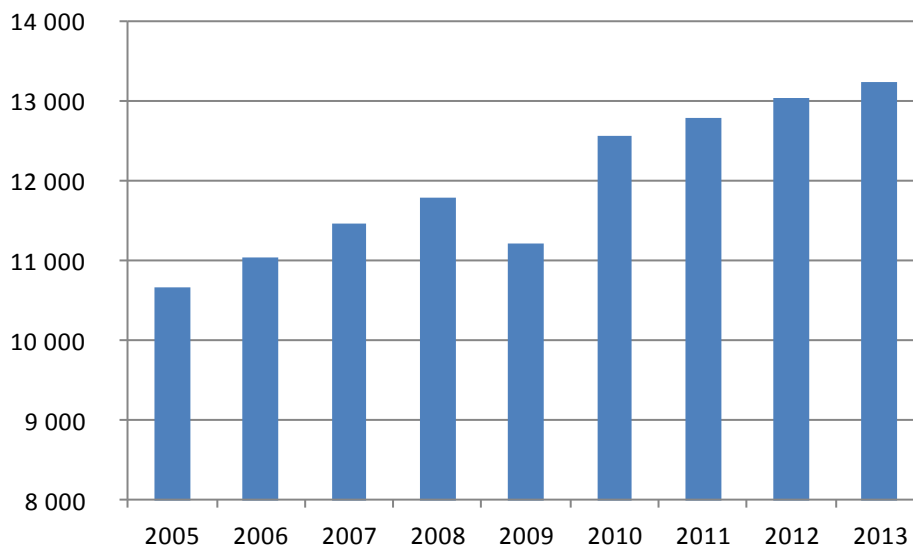


Figure 2. Evolution du nombre de bateaux de plaisances immatriculés en Martinique entre 2005 et 2013

La mise en service du port de l'Etang Zabricots et de la marina du François permet le développement de l'activité des ports de plaisance.

Concernant les activités sportives et de loisirs, pour la FFV, le nombre d'adhérents a diminué ces derniers années du fait de l'arrivée à terme des emplois aidés, et de l'incapacité des structures à faire face à des pleins salaires. Elle estime cependant que la reprise du plan voile collège et la promotion de l'économie bleue comme facteur de développement par les instances publiques permettront de développer l'activité. Pour la FFESSM, les projets de restauration et de protection de certains espaces naturels et la mise en place et l'aménagement de circuits et sentiers de randonnées subaquatiques permettront de développer l'activité à terme. Enfin, concernant les manifestations nautiques, la Transquadra et l'Ariane'sCup n'ont pas pour perspective de se développer. Il est à noter que le nombre de places dans les ports (Madere et Marin) limite le développement de la Transquadra.

Zoom sur les outils financiers liés à la plaisance

La Martinique Yachting Association (MYA) souhaite que la plaisance de passage en Martinique soit en tax free²⁰. Pour exemple, en 2009 le chiffre d'affaires de Yacht Services dont la source principale de revenu provient des super yachts, et en particulier les moteurs yachts, tait de 1 M€, aujourd'hui elle est de 600 000 €. La MYA estime qu'il est possible de capter 10% du marché de Saint Martin si la Martinique devient en « tax free » pour la plaisance, l'île possédant de nombreux atouts en matière de maintenance navale par rapport aux îles voisines.

¹⁹ Source : Direction de la Mer.

²⁰ Douglas RAPIER, Martinique Yachting Association

Concernant les entreprises de location de navires de plaisance, le budget relatif au dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre-mer continue à augmenter, passant de 4 M€ en 2012 à 6 M€ en 2013 et 7.6 M€ en 2014, avec un nombre de demandes d'agrément présentés auprès de la DRFIP tendant aussi à croître (11 unités en 2012, 14 unités en 2013, 21 unités en 2014)²¹. Cependant, d'après les entretiens auprès des acteurs de la location, le nombre de bateaux mis en location est resté relativement constant. Il est à noter que le facteur limitant le développement de cette activité estimé par les entreprises de locations de navires est plutôt le manque de places au port et le manque de formations locales adaptées, qui rend difficile le recrutement de personnels sur l'île.

Matrice AFOM

Tableau 7. Synthèse AFOM de l'activité « activités sportives et de loisirs en mer »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Le Marin possède le plus grand port de plaisance de la Caraïbe (près de 400 unités) avec une des meilleures infrastructures nautiques des Antilles.</i></p> <p><i>L'aménagement du port de plaisance de l'étang Z'Abri cot permet d'offrir à la Martinique un équipement compétitif pour l'accueil des plaisanciers.</i></p> <p><i>Le tour des yoles rondes, un évènement nautique de renommée internationale</i></p>	<p><i>La taxe pour la plaisance de passage a entraîné une baisse de la fréquentation en Martinique, les yachts s'amarrant plutôt à Saint Martin²². Manque de place dans les ports de plaisance</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>Un marché de la plaisance qui s'accroît dans les Caraïbes et qu'il est possible de capter par le développement d'infrastructures portuaires (doit être une priorité).</i></p> <p><i>Mettre en réseau les différents ports de plaisance des Antilles françaises permettrait de mieux capter la clientèle étrangère²³.</i></p> <p><i>Passer au statu de duty free pour la plaisance, comme les autres îles autour de la Martinique, permettrait de capter une plus grande part du marché caribéen du yachting.</i></p>	<p><i>Des investissements majeurs effectués sur les autres îles de la Caraïbe pour attirer les navires de plaisance</i></p>

Sources

Acteurs contactés

- Douglas RAPIER, Martinique Yachting Association, contacté le 01/07/2015
- Pierre PRADO, Mermer Location, contacté le 02/09/2015
- Anne FERRAZZINI, Régis Guillemot Charter, contacté le 02/09/2015

²¹ Max BULVER, Mission d'aide fiscale à l'investissement Outre-Mer, DGFIP

²² Martinique Yachting Association

²³ Assises de la Mer, 2013. Contribution bassin Antilles.

- Eric VASSE, Punch croisières, contacté le 02/09/2015
- Edwin SZEKELY, Autremer, contacté le 02/09/2015
- Peter DESWARTES, Corail Caraïbe Location, contacté le 04/09/2015
- Patrick PETITO, président du Club Gommiers, contacté le 10/07/2015
- Jean-Joseph GLENN, Fédération Française des Ports de Plaisance
- Véronique FLAMAND, Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Jean-Claude BOURGEON et Roger BOUCHE-PILLON, Ariane'sCup
- Eric VASSE, Fédération des Industries Nautiques
- Michel TOULA, Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM)
- Enrico ARSENE, Fédération Française de Voile
- Frank LANG, Association Transquadra
- Jacques BAJAL, Comité Martiniquais du Tourisme
- Max BULVER, Mission d'aide fiscale à l'investissement Outre-Mer, DGFIP

Documents consultés

- Salon nautique du Marin, 2012. Location de bateaux de plaisance au Marin : ... phare de l'économie du nautisme en Martinique
- Martinique Yachting Association. Remporter le défi de la plaisance de passage. Ppt de présentation du 18/02/2014.
- VEV Consulting, 2013. CEP Mer Martinique 2013. Rapport final.
- Assises de la Mer, 2013. Contribution bassin Antilles.
- Cour des comptes, 2012. Les défiscalisations « Girardin » en faveur de l'outre-mer. Rapport public annuel.
- MEDDE, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, 2014. La plaisance en quelques chiffres. Années 2014.
- Archipels Conseil, 2008. Martinique, territoire maritime d'avenir. Un programme d'action pour faire du nautisme un pôle de développement économique de la Martinique. Etude commanditée par la FIN Antilles.
- ODIT France, 2008. L'avenir de la plaisance et des activités nautiques en Martinique et Guadeloupe. Ingénierie touristique : guide de savoir-faire, n°22.
- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, 2009. Etude de développement de la filière nautique sur le territoire de l'Espace Sud Martinique. Diagnostic du nautisme à l'échelle de l'Espace Sud.

2.2 Aquaculture marine

Description de l'activité

La Martinique comprend actuellement 20 concessions de fermes aquacoles marines dont certaines sont en fonctionnement régulier (production continue) et d'autres en fonctionnement irrégulier (selon la trésorerie de l'exploitation et les productions d'alevins)²⁴. D'après le CRPMEM, 11 fermes aquacoles sont actives en 2015.

Le tableau suivant présente les chiffres clés de l'aquaculture marine, prenant en compte l'ensemble des acteurs en amont et en aval de l'activité de production.

Tableau 8. Indicateurs clés de l'aquaculture martine - source : entretiens acteurs

INDICATEURS CLES	
Emplois	> 20 ETP
Chiffre d'affaires	>1 M€/an

Principales caractéristiques de l'activité

Les principales espèces élevées sont l'ombrine ocellée, communément appelée le loup des Caraïbes (et qui fait l'objet d'une demande de labellisation par l'ADEPAM), et dans une moindre mesure, la carangue bleue. Le cobia n'est plus élevé en raison du prix élevé des alevins importés²⁵.

Les concessions sont réparties sur l'ensemble de l'île, sur la côte Caraïbe en site ouvert et sur la côte Atlantique en site fermé. La production aquacole est écoulee auprès d'une clientèle locale (particuliers, restaurants et grandes et moyennes surfaces). La vente directe est très pratiquée (sur l'exploitation et sur les marchés).

La plupart des concessions aquacoles n'emploie pas de salarié (la ferme est exploitée uniquement par le propriétaire aidé ponctuellement de sa famille). 4 fermes aquacoles, produisant plus de 20 tonnes par an, emploient un ouvrier²⁶. On estime ainsi le nombre d'emplois dans la production aquacole à 15 pour cette année.

²⁴ Louis LUSBECK, Président de l'ADEPAM, contacté le 08/07/2015

²⁵ Direction de la Mer de la Martinique, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique.

²⁶ Ibid.

Le chiffre d'affaire relatif à l'aquaculture marine était estimé par l'ADEPAM à environ 900 k€ pour 89 tonnes²⁷.

Les fermes aquacoles sont approvisionnées en alevin par²⁸ :

- 1 centre de stockage des géniteurs (au Robert), géré par l'IFREMER (la tâche sera bientôt transférée à la profession dans le cadre du centre régional d'application aquacole de Martinique qui est en cours de création). Des techniciens sont en cours de formation par l'IFREMER.
- 2 écloseries, au Vauclin (1 ETP, aidé ponctuellement par sa famille/ses amis), et au Carbet (2 ETP, un ouvrier et le patron de l'écloserie). A l'heure actuelle tout le matériel ainsi que les aliments pour poissons sont importés et la maintenance est assurée par les aquaculteurs eux-mêmes. La production annuelle est de 100 - 150 000 alevins²⁹.

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

La production aquacole marine martiniquaise a fortement varié ces dernières années, du fait d'évènements climatiques majeurs (passage de l'ouragan DEAN en 2007), d'un changement dans la composition des aliments mis sur le marché en 2012 qui a entraîné un ralentissement de la croissance des individus, et de la difficulté d'approvisionnement en alevins. En 2014, la production s'élevait à 59 tonnes. Avant ces épisodes et depuis le début des années 2000, la production moyenne était de 80 - 100 tonnes.

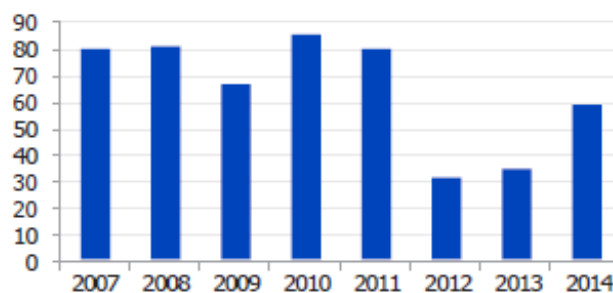


Figure 3. Evolution de la production de l'aquaculture marine en Martinique (en tonnes)³⁰

La production d'ombrine reste cependant très largement inférieure à la capacité globale de l'île qui est estimée à 300 tonnes³¹.

²⁷ Région Martinique, 2012. Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation du Schéma régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM). Rapport de synthèse, version finale.

²⁸ Louis LUSBECK, Président de l'ADEPAM, communication personnelle (08/07/2015).

²⁹ Direction de la Mer de la Martinique, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique.

³⁰ IEDOM, 2014. Martinique, rapport annuel ; d'après données de la Direction de la Mer.

³¹ Direction de la Mer de la Martinique, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique.

Importance socio-économique de l'activité

La figure suivante présente la chaîne de valeur de l'aquaculture marine en Martinique et les acteurs martiniquais impliqués. Le rôle de chaque structure, ainsi que le nombre d'emplois et le budget alloué à l'aquaculture marine sont présentés dans le tableau page suivante.

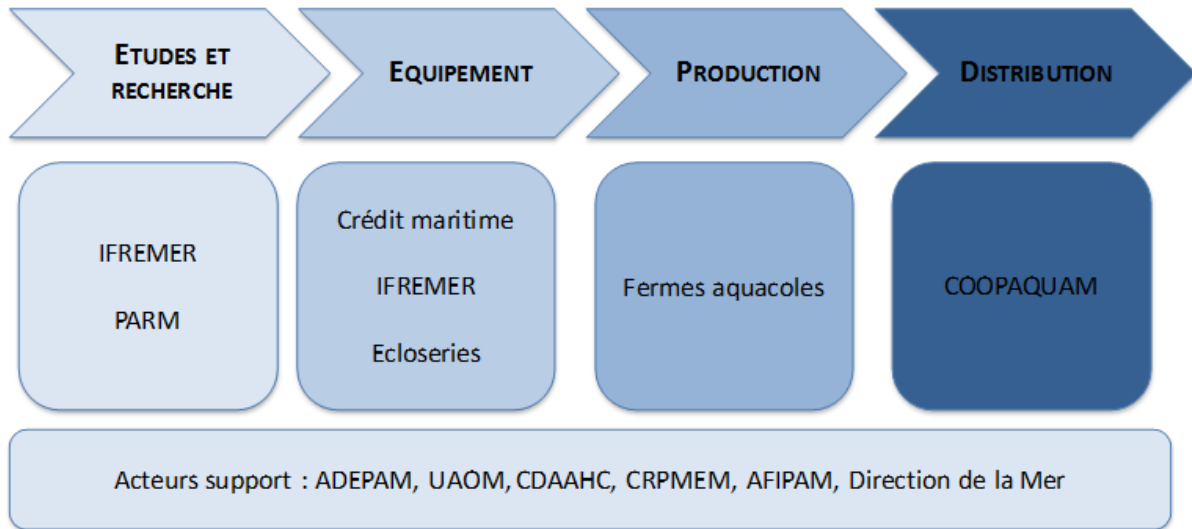


Figure 4. Chaîne de valeurs de l'aquaculture marine en Martinique

Tableau 9. Principaux acteurs impliqués dans l'activité aquacole

Structure	Type de structure	Rôle	Emploi (ETP)	Budget / Chiffre d'affaires (k€)
Ferme aquacole	Entreprise	Production de poissons élevage, essentiellement de l'ombrine ocellée	~ 15	~ 600 (très fluctuant)
Ecloserie	Entreprise	Approvisionne en alevins les fermes aquacoles	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
Association pour la Défense des Producteurs Aquacoles Martiniquais (ADEPAM)	Organisation professionnelle	Représente 75% des aquaculteurs martiniquais. Vise à améliorer les performances technico-économiques, développer les canaux de distribution, accompagner et conseiller les aquaculteurs. Participe à la définition des politiques publiques. Un transfert d'une partie de ses compétences au CRPMEM est en cours (Lusbeck, 2015). L'ADEPAM compte 17 membres dont 14 aquaculteurs marins (dont 10 actifs).	1 ^{xxxii}	<i>Donnée manquante</i> ^{xxxiii}
Union des Aquaculteurs d'Outre-Mer (UAOM)	Organisation professionnelle	Vise à favoriser l'innovation, les échanges de bonnes pratiques, et les mutualisations. Permet la mise en place d'actions en faveur de l'ensemble des filières aquacoles ultra-marines.	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM)	Organisation professionnelle	Assure la représentation et la promotion au niveau régional des intérêts des professionnels et apporte un appui scientifique et technique. Un transfert de compétence de gestion du stock de reproducteurs de l'IFREMER vers un centre technique aquacole en cours de création.	3 ^{xxxiv}	193 ^{xxxv}

^{xxxii} Pas de permanent, 1 technicien en CDD (2 ans, suivi des nouvelles techniques de production des aquaculteurs dans les fermes, labellisation du Loup Caraïbes), l'ADEPAM fait appel ponctuellement au CDAHC.

^{xxxiii} Le budget provient : des cotisations des membres (220 €/an/aquaculteurs, soit 3740€/an), du financement des actions spécifiques du Plan de Développement Régional de l'Aquaculture (demande de subvention pour chaque action). Environ 10% de la subvention reste pour l'association, le reste étant directement alloué à l'action.

^{xxxiv} 3 salariés permanents à temps plein dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture (1 secrétaire-comptable, 1 chargé de mission pêche-aquaculture, 1 chargé de mission et représentant du CRPMEM). De janvier à juillet 2015 2 CDD sont également venus renforcer l'équipe du fait du transfert des géniteurs de l'IFREMER vers la profession. Leurs contrats n'ont néanmoins pas été renouvelés, faute de budget. Il s'agissait de 2 aquacultrices – chargées d'études (Ingénieure et Bac +5).

^{xxxv} Le budget de fonctionnement (hors projets spécifiques) du CRPMEM est financé par le Conseil Régional (180 k€ en 2014) et par les Cotisations Professionnelles Obligatoires (environ 13 k€/an). Le financement des projets nécessite des recherches de financement auprès des banques (Crédit Maritime).

Structure	Type de structure	Rôle	Emploi (ETP)	Budget / Chiffre d'affaires (k€)
Coopérative Aquacole (COOPAQUAM)	Organisation professionnelle	En charge de la collecte, du conditionnement, de la transformation et de la vente des produits aquacoles (d'eau douce et marins), ainsi que de la mise à disposition de matériel à ses adhérents (11 dont 9 en aquaculture marine).	0	250 - 270
Cabinet CDAHC	Cabinet indépendant	Cabinet indépendant d'expertise et de conseil couvrant les secteurs de l'aquaculture, de l'agriculture de la pêche et de l'agroalimentaire. Prestataire de service pour la COOPAQUAM.	0.75 ^{xxxvi}	<i>Inclus dans le budget ADEPAM.</i>
Association de Préfiguration de l'Interprofession de la Filière Pêche et Aquaculture de la Martinique (AFIPAM)	Organisation professionnelle	Organisation interprofessionnelle créée en 2013 en vue d'une meilleure structuration de la filière aquacole martiniquaise.	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)	Organisme de recherche	Gère le stock de géniteurs d'ombrines des Antilles et est responsable de l'approvisionnement des éclosiers en larves d'un jour. Contribue à l'innovation de la filière ombrine ocellée via les projets GENODOM (Génétique de l'ombrine ocellée dans les départements d'Outre-mer) et HARMOGEDOM	Voir section « études et recherche »	Voir section « études et recherche »
Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique (PARM)	Centre technique en agroalimentaire	Recherche de nouveaux produits et contribue à la création d'une gamme de produits aquacoles transformés.	Voir section « études et recherche »	Voir section « études et recherche »
Conseil Régional	Administration	Un plan de développement de la filière a été élaboré par le Conseil Régional. L'une des actions phares est la création d'un centre technique aquacole régional	Voir section « administration »	Voir section « administration »
Direction de la Mer (DM)	Administration	En charge de l'administration et de la réglementation. Instruction des demandes de concessions aquacoles sur le DPM et des demandes d'aides européennes (FEP) ou du fonds de secours en cas de catastrophe naturelle (cyclones).	Voir section « administration »	Voir section « administration »
Crédit Maritime	Crédit et services bancaires	Octroi de crédits et services bancaires aux professionnels aquacoles.	Pas spécifique à l'aquaculture ^{xxxvii}	Pas spécifique à l'aquaculture
TOTAL			+ 20 ETP	+ 1 M€/an

^{xxxvi} 0.25 ETP intervenant à la demande, 0.5 ETP en prestation sur le plan de relance du Conseil Régional

^{xxxvii} On compte 3.3 ETP pour 3 M€ de financement exclusivement pour le monde maritime (y compris aquaculture)

Synthèse AFOM

Tableau 10. Synthèse AFOM de l'activité « aquaculture marine »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Potentiel de développement de l'aquaculture non exploité encore à son maximum.</i></p> <p><i>Nouvelles techniques et nouvelles espèces : Les nouveaux sites sont propices pour développer la pisciculture, la crevetticulture et l'algoculture.</i></p>	<p><i>L'aquaculture souffre d'un manque d'organisation du secteur et d'un approvisionnement non sécurisé en alevins.</i></p> <p><i>L'activité est très fragile. Du fait des forts aléas climatiques, pas de compagnie d'assurance pour assurer les cheptels et infrastructures d'élevage en mer.</i></p> <p><i>Pas de structure actuelle de production de nourriture pour les poissons dans la filière martiniquaise. Les aquaculteurs doivent donc anticiper leur approvisionnement en nourriture et restent soumis aux aléas et surcoûts liés à l'importation des produits.</i></p> <p><i>Des lacunes sont à souligner en matière de main d'œuvre et de formation locale pour la maintenance et la réparation du matériel spécifique à l'activité, notamment des cages. La formation d'une douzaine de personne est à l'étude³⁸.</i></p> <p><i>Les conditions à remplir pour l'obtention de concessions sur le DPM sont fortement contraignantes. Toutefois la récente codification de la partie réglementaire du code rural et de la pêche maritime tend à simplifier la procédure, et permet à l'outre-mer de se voir appliquer le même régime que dans l'Hexagone³⁹.</i></p>

³⁸ Louis LUSBECK, Président de l'ADEPAM, communication personnelle (08/07/2015).

³⁹ Direction de la Mer, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique.

Opportunités	Menaces
<p><i>La consommation martiniquaise des produits de la mer en 2014 était de 8 550 tonnes (soit 21 kg/hab.)⁴⁰. La part de l'aquaculture représente 0,7% de la consommation martiniquaise totale de poissons⁴¹. Or 60% des produits aquacoles sont importés, il y a donc un réel potentiel de développement de l'aquaculture.</i></p> <p><i>L'espace caribéen est fortement propice à la culture des micro-algues, qui peuvent être utilisées pour le traitement des boues des stations d'épuration et entrer aussi dans la composition de biocarburants. L'aquaponie utilisée actuellement pour l'élevage en eau douce, pourrait être étendue à l'élevage marin⁴².</i></p>	<p><i>Activité en déclin, la Martinique a initié les méthodes tropicales pour l'aquaculture mais a ensuite été confrontée à de très nombreux problèmes. La crise continue. Actuellement de nombreux aquaculteurs ne demandent pas de renouvellement de leur concession aux affaires maritimes⁴³</i></p> <p><i>Problème des sargasses, qui étouffent les poissons et entravent l'accès aux cages, pour nourrir les poissons⁴⁴.</i></p> <p><i>L'aquaculture dans la baie du Galion subit les pollutions au chlordécone⁴⁵.</i></p>

⁴⁰ Source : Douanes pour les importations, Direction de la Mer pour la production locale.

⁴¹ ACT consultants, 2012. Diagnostic territorial stratégique de la région Martinique pour la préparation des programmes européennes 2014-2020. Synthèse format DATAR.

⁴² Direction de la Mer, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique.

⁴³ Christian BLAMEBLE, aquaculteur, contacté le 26/08/2015

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Pascal-Olivier VERDAN, entreprise MADIN'AQUA Pêche, contacté le 27/08/2015

Potentiel de développement de l'activité et besoin d'accompagnement

Plusieurs projets sont en cours de création ou de développement :

- La production locale d'aliments pour poissons en Martinique ; le principal frein est dû aux faibles volumes nécessaires à l'heure actuelle⁴⁶,
- Des études bibliographiques portent actuellement sur la diversification à partir d'espèces locales (IFREMER), cette première phase d'étude du programme de diversification servira d'ici la fin de l'année à poser les bases d'un programme concerté de recherche/développement à partir de ces espèces qui aura été validé par la profession et les partenaires. La domestication d'une espèce sauvage prend environ 5 ans⁴⁷.
- La création d'un centre régional d'application aquacole (association loi 1901) par la Région, pour soutenir la production et mettre en place des programmes d'expérimentations pour le développement de la filière, ainsi que pour la gestion de stocks de géniteurs et la production de larves d'un jour, actuellement assurées par l'IFREMER.
- Un centre de formalité des installations aquacoles pour guider et accompagner les aquaculteurs dans les démarches administratives ;
- La création d'une zone d'activité aquacole au Robert, incluant une écloserie, un atelier de découpe et transformation, un point de vente, et un espace de nettoyage des filets est en cours de réflexion entre l'ADEPAM et la COOPAQUAM.
- La location des infrastructures à de jeunes aquaculteurs souhaitant s'installer afin de faciliter le démarrage de l'activité sont en cours de réflexion.
- Un projet est en cours avec un provendier local pour que les aliments pour poissons soient produits sur place en Martinique, le principal frein est dû aux faibles volumes nécessaires à l'heure actuelle⁴⁸.

Sources

Personnes contactées

- Louis LUSBECK, Président de l'ADEPAM, contacté le 08/07/2015
- Brigitte DOPPIA et Frédérique EDMOND, CDAAHC, contactées le 29/07/2015
- COOPAQUAM, contacté le 29/07/2015
- Hugues FRANCIL, CRPMEM Martinique, contacté le 02/07/2015
- Xavier SUIVANT, entreprise AQUA XS, contacté le 26/08/2015
- Christian BLAMEBLE, aquaculteur, contacté le 26/08/2015

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ ADEPAM / CDAAHC, contactées les 08 et 29/07/2015.

⁴⁸ Ibid.

- Pascal-Olivier VERDAN, entreprise MADIN'AQUA Pêche, contacté le 27/08/2015
- Paternelle TARDIF, ferme aquacole du Sable blanc, contacté le 27/08/2015

Documents consultés

- Direction de la Mer de la Martinique, 2015. Monographie de l'aquaculture en Martinique. 21 pp.
- IEDOM, 2014. Martinique, rapport annuel. 184 pp.
- Ifremer, 2014. Rapport d'activité. Unité de Recherche Biodiversité Environnement, Le Robert, Martinique. 48 pp.
- Région Martinique, 2013. Contrat d'Etude Prospective du secteur des métiers de la mer Martinique 2013. Projet de rapport. 210 pp.
- Région Martinique, 2012. Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation du Schéma régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM). Rapport de synthèse, version finale. 87 pp.

2.3 Energies thermiques marines

Description de l'activité

L'insularité a une implication majeure dans la problématique énergétique⁴⁹ et notamment la possibilité d'injecter des énergies renouvelables (y compris marines) sur le réseau électrique, ou dans les besoins d'énergie pour les transports (maritimes, aériens). En Septembre 2014, le débat sur la transition énergétique avait permis de lancer le concept « Martinique Ile Durable », dont le but est de mettre en place un nouveau modèle de développement durable qui valorise la situation de la Martinique comme territoire tropical insulaire. L'Agence Martiniquaise de l'Energie (AME) est notamment chargée d'accompagner la transition énergétique au niveau local.

Les territoires de Cap Nord Martinique et Le Prêcheur sont labellisés TEPCV⁵⁰ et deux projets sont en devenir : Le Vauclin et la démarche de redynamisation économique de la frange littorale de la Ville de Schoelcher.

La technologie ETM (Energie Thermique des Mers) consiste à utiliser la différence de températures entre les eaux chaudes de surface et les eaux froides des profondeurs pour produire de l'électricité. L'utilisation d'un système thermodynamique permet de convertir une partie de la chaleur de l'eau chaude en énergie électrique.

L'énergie thermique des Mers ne représente toutefois que 10 MW des 235 -315 MW d'EnR identifiés dans le scénario volontariste 2020 du SRCAE (Schéma Région Climat Air Energie).

Tableau 11. Indicateurs clés de l'énergie thermique marine - source : entretiens acteurs

INDICATEURS CLES	
Volume de production	Projets de démonstrateur NEMO de centrale flottante (16 MW bruts, soit 10,7 MW nets), unité terrestre NAUTILUS de 5 MW.
Emploi total	1 ETP (en Martinique) (3 ETP basé en Métropole pour AkuoEnergy pour le développement et la phase incubation. 25 ETP chez DCNS en Métropole.)
Budget	Plus de 90 M EUR de subventions à ce jour

Principaux usages et caractéristiques de l'activité

L'objectif principal d'une centrale ETM est de produire de l'électricité ; une production d'eau douce peut toutefois être associée. De plus, la qualité de l'eau de mer rejetée par la centrale permet une

⁴⁹ L'agence internationale IRENA a organisée les 24-25 Juin 2015 une rencontre internationale en Martinique et rendu public le « Martinique Action Plan » qui vise à donner un cadre pour le développement des énergies renouvelables dans les îles, Plus de détails via <http://irena.org/EventDocs/IRENA%20-%20MAP%2010%20July%20final.pdf>

⁵⁰ Transition Energétique Pour la Croissance Verte

réutilisation en aquaculture. La climatisation est aussi une application directe de l'énergie thermique des mers avec le système SWAC (Sea Water Air Cooling).

On envisage aujourd'hui des puissances unitaires d'une dizaine de mégawatts pour les premières centrales et, à terme, d'une centaine de mégawatts.

L'énergie thermique des mers s'affirme comme un excellent moyen de "décarboner" l'énergie, spécifiquement pour les îles et sites isolés des océans tropicaux. DCNS -l'ancienne Direction des chantiers navals est leader de cette filière industrielle naissante.

La filière est très bien représentée en Martinique, à travers deux projets pilotes :

NEMO

Ce projet, porté par le Conseil Régional de la Martinique, l'Etat, l'Europe, le constructeur naval DCNS et l'exploitant AKUO Energy, prévoit la construction d'une centrale ETM à environ 5 kilomètres au large de la commune de Bellefontaine. D'une puissance de 16 Mégawatts, la centrale permettra d'alimenter près de 35 000 foyers martiniquais en électricité. Sa construction s'étalera entre 2017 et 2018 et la mise en fonction de la centrale offshore est prévue pour mi 2019,

NAUTILUS

Porté par le Conseil Régional de la Martinique, l'Etat, l'Europe, DCNS, AKUO Energy et Entrepouse (groupe Vinci), le projet NAUTILUS consiste à implanter également une centrale ETM à Bellefontaine mais sur la côte ; ce projet puisera l'eau des profondeurs à 5°C à environ 1000 m de fond grâce à un tuyau long de 4 km depuis la côte. Cette centrale affichera une puissance de 5 Mégawatts et permettra d'alimenter environ 15 000 foyers en électricité, d'assurer la climatisation de certains bâtiments et d'alimenter des fermes aquacoles en électricité. Sa mise en fonction est prévue en 2017.

Le coût de production est actuellement autour de 450 €/MWh mais l'objectif à moyen terme est de baisser les coûts de production pour atteindre 250 – 300 €/MWh en zones insulaires.

A partir d'une expertise des coûts et des bénéfices, ce type de projet pourrait être inscrit dans la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie de la Martinique.

Les impacts du développement à grande échelle des centrales ETM demeurent méconnus⁵¹.

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

Les composants les plus importants des centrales ETM seront produits en Métropole, tandis que la mise en œuvre opérationnelle s'appuiera sur des bases arrières ultramarines. Etant actuellement au stade de développement, les potentiels des projets en termes d'emplois sont encore incertains mais le document de financement au titre du fond européen NER300 stipule que « *la plateforme pilote NEMO sera construite et assemblée dans un chantier naval français et permettra pour sa réalisation la création de près de 1 300 emplois. Les constructions en phase commerciale de centrales offshore devraient mobiliser plus de 2 000 emplois en France pendant 4 ans par centrale* ». Le projet NEMO

⁵¹Des études scientifiques faisant suite à l'implantation de la centrale américaine OTEC 1 à Hawaï ont prouvé que le rejet d'eau froide issue des profondeurs, chargée d'éléments nutritifs, favorisait le développement de la vie aquatique en surface.

permettra l'embauche permanente de 20 personnes au niveau local, et de près de 500 personnes en métropole lors de la phase de construction de la plateforme et des éléments qui la composent.⁵²

Au-delà des recettes (taxe professionnelle, revenus) pour les communes, le potentiel des activités indirectes générées en Martinique est également encore incertain. Des propositions ont été faites auprès du Conseil Régional de Martinique (en cours d'étude) pour la mise en place de formations spécifiques pour compléter les compétences locales.

Le schéma « chaîne de valeur », représente les liens entre les activités directes et connexes (figure 2).

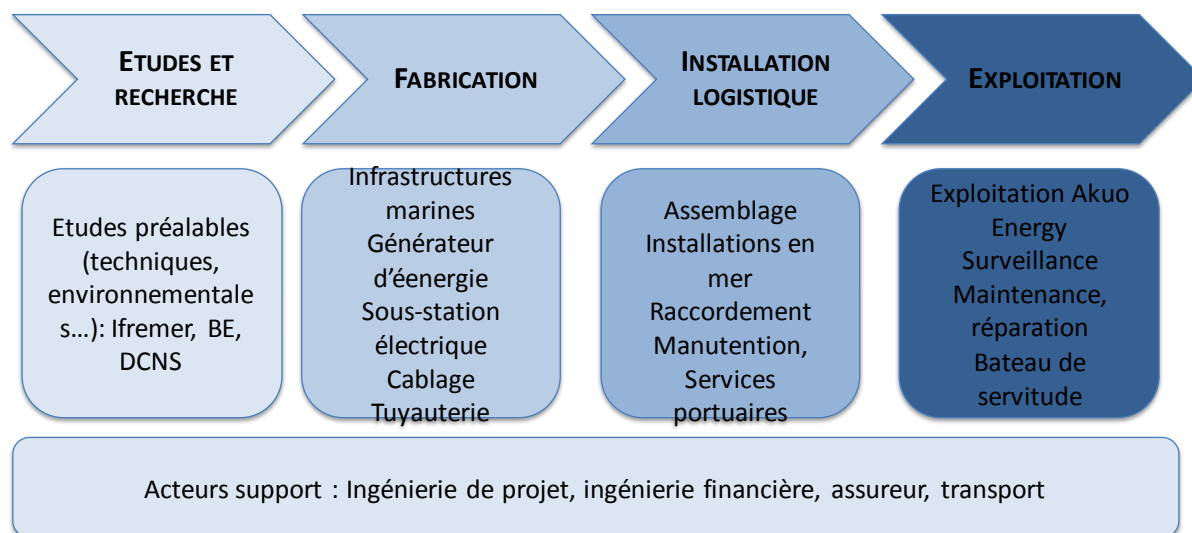


Figure 5. Chaîne de valeurs pour l'activité « Energie Thermique Marine »

Les éléments cruciaux de la valeur de cette activité sont les plateformes, conduites, échangeurs thermiques, système énergétique et conception. La répartition classique du CAPEX d'un projet de centrale ETM est rappelée dans le tableau suivant (ADEME, 2014) :

Plateforme, conduites	22%
Echangeurs thermiques, système énergie	21%
Pompes	18%
Conception, management	18%
Ancrage	14%
Câble d'export	2%
Infrastructures terrestres	1%
Développement de projet	1%

L'analyse des secteurs d'activités pour la maintenance des installations est en cours, en collaboration avec la CCIM. La Région Martinique doit identifier les compétences valorisables pour le développement de technologies spécifiques pour le milieu marin. Ces compétences nécessaires au développement des EMR en général sont présentes dans l'offshore, la métallurgie, le naval, le nautisme, les matériaux composites, les smart grids, l'océanographie opérationnelle, la photonique et les TIC.

⁵² Entretien du 7/7/2015 avec M. Olivier KREMER, Directeur AKUO Région Antilles.

Matrice AFOM

Tableau 12. Synthèse AFOM de l'activité « énergies thermiques marines »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Important gradient de température le long des côtes</i></p> <p><i>Potentiel important en ressources énergétiques (vents, courants, houle...);</i></p> <p><i>Savoir-faire industriel</i></p> <p><i>Des entreprises à positionner sur la chaîne de valeur</i></p> <p><i>Expérience acquise dans le naval, nautisme, géothermie, ENR,...</i></p> <p><i>Infrastructures portuaires dédiées</i></p> <p><i>Capacité de former des professionnels pour l'industrie à l'environnement « marin » : lycées maritimes, centres de formation professionnelle, écoles navales, de la marine marchande, etc.</i></p> <p><i>Territoire d'expérimentation</i></p> <p><i>2 projets labellisés NER 300, 3 projets labellisés dans le cadre du PIA</i></p> <p><i>Volonté politique et consensus social</i></p> <p><i>Bonne acceptation des projets, une forte volonté politique.</i></p> <p><i>Ouverture internationale</i></p> <p><i>Insertion dans les projets européens</i></p>	<p><i>Savoir-faire industriel</i></p> <p><i>Manque de concrétisations et de références en termes d'implantations d'usines</i></p> <p><i>Les entreprises sous-traitantes sont majoritairement de petite taille et éloignées des usines construites par les grands donneurs d'ordre</i></p> <p><i>Un système de formation restant à structurer</i></p> <p><i>Périphéricité/Lobbying :</i></p> <p><i>Les centres de décision sont à Paris voire à l'étranger</i></p> <p><i>Localisation au regard des préoccupations logistiques</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>Début de structuration de la filière dans le cadre des projets NEMO et Nautilus et fort engagement de DCNS</i></p> <p><i>Constitution d'une capacité industrielle</i></p> <p><i>Réalisation de partenariats avec des entreprises internationales sur des compétences et/ou technologies non présentes en Martinique</i></p> <p><i>Positionnement à l'export dans l'arc antillais</i></p> <p><i>Développement des co-activités et positionnement en sécurité maritime</i></p> <p><i>Des secteurs prometteurs en particulier pour la diversification d'entreprises du secteur de la filière navale</i></p>	<p><i>Rentabilité : problème de « Plafond de verre » et d'investissements importants, coût de revente de l'électricité issue des ETM</i></p> <p><i>Réglementation : Incertitude sur la compatibilité du corpus réglementaire et législatif avec la tenue des délais acceptable pour les investisseurs</i></p> <p><i>Concurrence nationale et internationale :</i></p> <p><i>Projet éolien offshore en Guadeloupe ? projet de revente d'énergie en provenance de Dominique ?</i></p>

Potentiel de développement de l'activité et besoin d'accompagnement

En Martinique les projets sont suivis avec attention afin de garantir les conditions d'exploitation du potentiel important en ETM dans les zones tropicales (DOM-TOM) et des solutions de climatisation à l'eau naturellement froide (CENF, en anglais SWAC) sont proposées en Polynésie et à la Réunion notamment.

DCNS estime que l'on peut atteindre 30 GW de puissance installée dans le monde à l'horizon 2030. Le groupe espère capter un tiers de ce marché grâce à des centrales en mer de 30 MW environ et des machines à terre plus petites (5 à 10 MW).

Une étude de Indicta pour l'ADEME (2012) situait un potentiel global de 150GW, avec un marché prioritaire de 60GW qui émergera prioritairement dans les îles et les sites isolés pour 9 GW., une capacité de 1,5GW pourrait être installée à l'horizon 2030.

Pour F.Lelidec, directeur de la ligne de produits Energies marines chez DCNS : *« La sélection par l'Europe de ce projet (financement NER 300) en Martinique préfigure le développement d'une filière industrielle de l'ETM dont DCNS sera l'un des principaux moteurs. Cette technologie pourra à terme bénéficier à l'ensemble des régions tropicales maritimes non connectées aux réseaux continentaux et aider ainsi les sites isolés à atteindre leur autonomie énergétique. »*

La filière ne présente pas un potentiel d'emplois susceptibles de créer une demande particulière de main d'œuvre en Martinique ; toutefois, elle peut être emblématique en termes d'innovation et de potentiels de croissance apportés par la transition énergétique

Sources

- ADEME, Note stratégique Energies Marines, 2014, http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20140404_AMI_Energies-marines-Note-strategique.pdf
- ADEME, Dossier Outre mer, avant-garde de la TE, http://www.presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2015/01/ademevous81_dossier.pdf
- Baromètre des Energies Marines Renouvelables, Observ'ER, 2014, http://energies-renouvelables.org/observ-er/html/energie_renouvelable_france/BaroElec2014_ENR_Marines.pdf
- Brochard, E. (2013), "DCNS Roadmap on OTEC", The International OTEC Symposium, Honolulu Convention Center, Oahu 9-10 September, http://hinmrec.hnei.hawaii.edu/wp-content/uploads/2013/09/1.4-Brochard-E_DCNS-OTEC-Roadmap-for-France.pdf
- CESER Bretagne, Des énergies marines en Bretagne (2) : concrétisons la filière, rapport du CESER, Octobre 2012, p. 157
- CGEIT & CGEDD, Rapport de la mission d'étude sur les énergies marines renouvelables, 2013, http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/2013_04_15a_RAPPORT_ENERGIES_MARINES_SANS_ANNEXES.pdf
- Les aires marines protégées et l'essor des énergies marines renouvelables <http://www.aires-marines.fr/Concilier/Energies-marines-renouvelables-et-AMP>
- SRCAE Martinique, <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-climat-air-energie-srcae-a255.html>

- OTEC Technology Brief, IRENA, June 2014, http://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/Ocean_Thermal_Energy_V4_web.pdf
- Dossier de financement NER300 du projet NEMO, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/NER_300- NEMO_cle83d872.pdf

2.4 Industrie navale

Description de l'activité

L'industrie navale regroupe l'ensemble des activités de construction, déconstruction et de maintenance navale. Le tableau suivant présente les chiffres clés de l'industrie navale en Martinique sur la base des données INSEE.

Tableau 13. Indicateurs clés de l'industrie navale - d'après INSEE-CLAP 2013

ACTIVITES	SOURCE	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	EMPLOI ⁵³	REMUNERATION SALARIALE
Réparation et maintenance navale	Code APE « 33.15Z » INSEE-CLAP 2013	84	102 salariés (ETP) 67 non salariés	3.6 M€
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	Code APE « 42.91Z » INSEE-CLAP 2013	14	60 salariés (ETP) 11 non salariés	2.1 M€
Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	Code APE « 26.51A » INSEE-CLAP 2013	1	1 salarié (ETP) 1 non salarié	<i>Non diffusable</i>
Construction de navires et de structures flottantes	Code APE « 30.11Z » INSEE-CLAP 2013	3	5 salariés (ETP) 1 non salarié	0.1 M€
TOTAL	-	102	168 salariés (ETP) et 80 non salariés, soit environ 248 ETP	5.8 M€

A ces chiffres s'ajoutent les entreprises de démantèlement qui appartiennent à des catégories NAF n'incluant pas uniquement des entreprises maritimes⁵⁴. On compte pour cette activité environ 4 ETP. Le chiffre d'affaires n'est pas diffusable car le niveau d'agrégation n'est pas suffisant (2 entreprises dont une en cours de projet).

Principales caractéristiques de l'activité

L'activité de construction navale est de dimension artisanale (construction de pontons ou de petits navires en aluminium, petits navires de pêche ou de tradition).

La maintenance navale rassemble de nombreuses entreprises de maintenance de petits bateaux de pêche ou de plaisance, mais également la maintenance des bateaux pouvant aller jusqu'à 130 mètres de long, qui s'effectue au bassin de radoub du port de Fort de France. Il existe trois principaux sites

⁵³ Salarié et non salarié

⁵⁴ Par exemple l'entreprise METAL DOM appartient à la catégorie NAF 46.77Z « Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris » et l'entreprise MORINGA à la catégorie NAF 49.41B « Transports routiers de fret de proximité ». Source : www.societe.com

d'entretien nautique en Martinique : Fort-de-France, le Marin et le Robert. Le centre de carénage du Marin s'équipe actuellement d'un portique élévateur de 440 tonnes pour permettre de lever des bateaux de 50 m long et 14 m de large. Il sera opérationnel fin 2015.

Concernant le démantèlement des navires, on compte aujourd'hui deux entreprises, la société MORINGA et la société METAL DOM. La société MORINGA, en cours de création, a pour projet la déconstruction de navires de plaisance et des navires saisis de la marine marchande, ainsi que la déconstruction de bâtiments ne répondant pas aux normes sismiques. Un partenariat a été signé avec EDF, SARA, Veolia pour la maintenance. La société METAL DOM intervient régulièrement pour le démantèlement des bateaux de plaisance (environ 6 par an) et des épaves (on recense 400 épaves le long de la côte martiniquaise).

L'activité de démantèlement nécessite plusieurs étapes :

- un diagnostic des déchets dangereux et amiante fait par le maître d'ouvrage ;
- le remorquage à quai ;
- le désamiantage par une société spécialisée ;
- un processus de dépollution (enlèvement des fluides hydrocarbonés, dégazage par société spécialisé) ;
- le curage (mobilier, sols,...) ;
- enfin la déconstruction du bateau.

Les matériaux sont recyclés (ferrailles destinées à l'export), ou mis en centre d'enfouissement (polyester, bois), ou traités en centres spécialisés en métropole (déchets dangereux, amiante).

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

Concernant les activités de réparation et maintenance, un enjeu souligné est que la Martinique devrait être équipée d'un ou plusieurs ports à sec sur des terrains suffisamment vastes pour accueillir 100 bateaux. Les limites sont plutôt d'ordre administratif. La rénovation du centre de carénage du Marin a pris 7 ans. Il est nécessaire d'équiper également les communes du François et du Robert. L'amélioration de la formation professionnelle a été également évoquée. Enfin les aspects fiscaux sont essentiels, tel que le passage en tax free qui pourrait permettre un développement économique.

Une zone franche d'activité pourrait être mise en place afin de favoriser les métiers de l'économie bleue en concurrence avec les pays voisins.

La tendance est au développement des activités de déconstruction des navires. La création de la société MORINGA permettra de créer 10 emplois et 20 en formation. L'activité de la société METAL DOM est actuellement stagnante mais le besoin de démantèlement des bateaux de pêche et des bateaux de plaisance montre des perspectives de développement. Le savoir-faire existe mais ce sont les problèmes de financement qui subsistent (peu d'appels d'offres sortent sur ces projets). Le coût

moyen du démantèlement d'un petit bateau est de l'ordre de 2 500 - 10 000 € tout compris, le prix variant selon la difficulté de renflouement et de remorquage.

Matrice AFOM

Tableau 14. Synthèse AFOM de l'activité « industrie navale »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Le bassin de Radoub est compétitif dans le marché caribéen pour les travaux à forte technicité, le principal concurrent étant la République Dominicaine, dans une moindre mesure la Guadeloupe et Trinidad⁵⁵.</i></p>	<p><i>La Martinique doit être équipée d'un ou plusieurs ports à sec sur des terrains suffisamment vastes pour accueillir 100 bateaux, en particulier dans les baies du François et du Robert. Limites administratives : la rénovation du carénage du Marin a pris 7 ans⁵⁶.</i></p> <p><i>Il est nécessaire d'améliorer la formation professionnelle. Les ouvriers qualifiés manquent.</i></p> <p><i>Le maintien du dispositif de défiscalisation pour consolider les investissements dans cette activité est nécessaire⁵⁷.</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>On compte 400 épaves le long de la côte qui nécessiteraient la sollicitation des entreprises du secteur pour leur démantèlement.</i></p> <p><i>Il faudrait permettre aux plaisanciers de passage d'être en tax free, ce qui permettrait d'être concurrentiel par rapport à St Martin et donc entrainerait un développement économique.</i></p>	<p><i>Bassin de Radoub : les limites au développement sont organisationnelle (recrutement de techniciens pas assez formés) et d'encadrement (pas assez de personnes ressources)⁵⁸.</i></p>

⁵⁵ Thierry LARCHER, Bassin de Radoub

⁵⁶ Jean DE LUCY DE FOSSARIEU, CARENANTILLES

⁵⁷ Assises de la Mer, 2013. Contribution bassin Antilles.

⁵⁸ Thierry LARCHER, Bassin de Radoub

Sources

Acteurs contactés

- Stephan DUCENE, MORINGA
- Denis SAINT PE, directeur technique du groupe SEEN
- Jean DE LUCY DE FOSSARIEU, CARENANTILLES
- Thierry LARCHER, Bassin de Radoub

Documents consultés

- VEV Consulting, 2013. CEP Mer Martinique 2013. Rapport final.
- Assises de la Mer, 2013. Contribution bassin Antilles.

2.5 Pêche professionnelle

Description de l'activité

La pêche professionnelle constitue un secteur d'activité maritime important en Martinique bien que sa contribution au PIB (0.16%⁵⁹) reste marginale. Une part importante de l'activité reste « informelle », s'expliquant par le fait que la pêche constitue une source complémentaire de revenu pour une majorité des marins-pêcheurs et n'est pas souvent déclarée. Seul 30% des pêcheurs enregistrés à Fort-de-France tirent leur revenu principal de la pêche.

La pêche martiniquaise est une pêche essentiellement artisanale et multi-spécifique, composée d'une grande variété de petits métiers. Cette activité traverse une crise depuis la fin des années 2000 du fait des pressions anthropiques excessives exercées sur les habitats marins et les ressources halieutiques (pollutions d'origines telluriques, développement urbain excessif dégradant les habitats côtiers, surexploitation des ressources, dégradations des fonds marins par la pêche et le nautisme, impacts du réchauffement climatique, prolifération algale,...) et à la hausse continue du prix du carburant qui ne s'est pas répercutée dans le prix de vente du poisson.

Les informations présentées dans cette section sont essentiellement issues du rapport suivant : « Rostaing T., EEAM, 2014. Quel avenir pour la pêche martiniquaise à l'horizon 2020 : lignes directrices pour l'action de la Direction de la Mer et outils financiers à mobiliser. ».

Tableau 15. Indicateurs clés de la pêche professionnelle - source : Direction de la Mer

INDICATEURS CLES ⁶⁰	
Emplois directs	1 055 marins-pêcheurs actifs + de 20 emplois connexes
Chiffre d'affaires	28 M€/an
Valeur ajoutée en % du PIB régional	0.16 %

⁵⁹Rostaing T., EEAM, 2014. Quel avenir pour la pêche martiniquaise à l'horizon 2020 : lignes directrices pour l'action de la Direction de la Mer et outils financiers à mobiliser.

⁶⁰Ibid.

Principales caractéristiques de l'activité

En 2014, la Direction de la Mer recensait 1 055 marins-pêcheurs actifs, la majorité (828) étant patrons. Pour la majorité des marins-pêcheurs martiniquais (deux-tiers), la pêche ne constitue qu'une activité complémentaire ou ponctuelle, qui rapporte environ 200 € mensuellement en moyenne. Pour les marins-pêcheurs pour lesquels la pêche constitue l'activité principale, le revenu mensuel est estimé à environ 1350 € en moyenne.

Le secteur est fortement dominé par la petite pêche qui représente 92.5% des effectifs. Les yoles constituent l'essentiel de la flotte de pêche et pratiquent divers petits métiers (entre 2 et 5 au cours de l'année pour la majorité des yoles). Les patrons de yoles armées à la petite pêche sont dans leur majorité aussi armateurs.

La production de pêche est vendue selon des circuits courts. Environ 70% des débarquements sont vendus directement aux consommateurs (particuliers ou restaurateurs), 24% sont vendus à des revendeurs et 6% aux mareyeurs.

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

La valeur créée par la pêche a très nettement baissé depuis les années 1990 sous l'effet de l'effondrement des volumes débarqués et de la hausse du coût des intrants qui n'a pas été répercutée sur le prix de vente du poisson. Les dépenses en carburant représentent aujourd'hui un peu plus de 20% du chiffre d'affaires des armements contre moins de 10% en 2001.

En 2011, seuls 200 à 250 patrons de yoles tiraient de leur activité un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Plus du tiers des navires (36%) est même inactif.

La coopérative d'avitaillement COPEMAR, envisage de fermer 2 de ses sites d'ici le 31 Décembre 2015 (gardant Fort-de-France), sauf si une reprise de l'activité s'opère. Elle prévoit donc une perte de 4 emplois⁶¹.

⁶¹ Gérard JOSEPHA, COPEMAR, contacté le 02/07/2015

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires et le nombre d'emploi en 2013 par segment d'activité⁶².

Tableau 16. Caractéristiques clés des flottilles de pêche martiniquaises

Segment	Nombre d'unités	Emploi directs	Chiffre d'affaires
Yoles - pêcheries du plateau insulaire	710	1700	9.6 M€/an
Yoles - pêche aux pélagiques du large (DCP & Miquelon)	426		8.2 M€/an
11-12 m pontés - grands pélagiques du large (DCP & Miquelon)	6	25	1.3 M€/an
> 12 m - Casiers, vivaneau et autres espèces démersales	4	25	1.6 M€/an
TOTAL	950⁶³	1750	20.7 M€/an

La pêche engendre un certain nombre d'activités connexes. La figure suivante présente la chaîne de valeur liée à la pêche professionnelle en Martinique et les acteurs martiniquais impliqués.

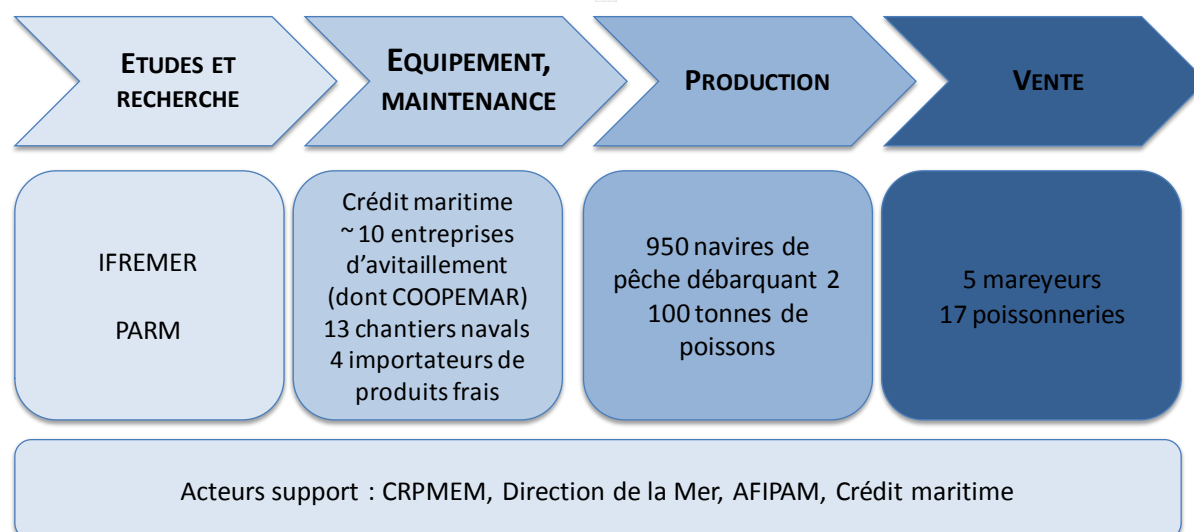


Tableau 17. Chaîne de valeurs liée à la pêche professionnelle en Martinique

⁶² Rostaing T., EEAM, 2014. Quel avenir pour la pêche martiniquaise à l'horizon 2020 : lignes directrices pour l'action de la Direction de la Mer et outils financiers à mobiliser. *Chiffres établis à partir des données 2013 DM972/Ifremer/Coopémar.*

⁶³ Certaines yoles pratiquent la pêche sur le plateau insulaire et au large, et sont donc comptées une seule fois dans le total.

On compte ainsi une cinquantaine de structures ayant une activité liée à la pêche. Le tableau suivant synthétise les données qui ont pu être recueillies dans le cadre de l'étude.

Tableau 18. Caractéristiques clés des activités connexes à la pêche professionnelle

Structure	Emploi	Chiffre d'affaires / budget
Chantiers navals	Voir section « industrie navale »	Voir section « industrie navale »
Crédit Maritime	3.3 ETP (entre bac et bac+2, embauché local)	3 M€ de financement pour l'ensemble du monde maritime, dont 80% pour la pêche (soit 2.4 M€)
COPEMAR	16 ETP au 30 Septembre 2015 (CDI embauchés localement, 1 bac+5, 2 BTS, 3 bac, 10 du secondaire)	4.2 M€/an
CRPMEM	3 ⁶⁴	Budget : 0.2 M€/an ⁶⁵
IFREMER	Voir section « Etudes et recherche »	Voir section « Etudes et recherche »
PARM	Voir section « Etudes et recherche »	Voir section « Etudes et recherche »

⁶⁴ 3 salariés permanents à temps plein dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture (1 secrétaire-comptable, 1 chargé de mission pêche-aquaculture, 1 chargé de mission et représentant du CRPMEM).

⁶⁵ Le budget de fonctionnement (hors projets spécifiques) du CRPMEM est financé par le Conseil Régional (180 k€ en 2014) et par les Cotisations Professionnelles Obligatoires (environ 13 k€/an).

Matrice AFOM

Tableau 19. Synthèse AFOM de l'activité « pêche professionnelle »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Les consommateurs martiniquais ont confiance en la qualité du poisson local.</i></p> <p><i>Les produits de la pêche locale et les produits importés sont écoulés selon des circuits différents (GMS et poissonneries pour les importations, vente directe pour la pêche locale), les deux secteurs ne sont pas en concurrence frontale.</i></p>	<p><i>Des patrons-armateurs très fortement endettés auprès de l'ENIM, de la CMAF, et du service social maritime.</i></p> <p><i>Des navires inadaptés qui ne répondent pas aux normes de sécurité et sont énergivores.</i></p> <p><i>Une offre de marché non maîtrisée (le prix de vente n'intègre pas la hausse des prix du carburant)</i></p> <p><i>La pression sur les habitats marins et les ressources halieutiques est excessive. L'effort de pêche est trop important et trop concentré sur le plateau insulaire.</i></p> <p><i>Les sites de débarquements sont insuffisamment équipés (absence d'installations de stockage de poisson, d'équipements de pesée). Le nombre de points d'avitaillement dépasse les besoins.</i></p> <p><i>Un déficit de formation chez les marins-pêcheurs : plus des deux-tiers des patrons ne possède aucun brevet de commandement.</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>Les consommateurs martiniquais sont prêts à payer le poisson local plus cher.</i></p> <p><i>Le futur parc naturel marin pourra en concertation avec l'ensemble des acteurs, contribuer à la protection du milieu marin et au développement durable des activités qui en bénéficient.</i></p> <p><i>Plusieurs outils financiers peuvent être utilisés pour redynamiser la filière : le plan chlordécone III, les fonds européens (FEAMP, FSE, FEDER), le plan région de développement de la pêche et de l'aquaculture martiniquaise (PRDAPM), le fonds de garantie pour l'agriculture et la pêche (FOGAP).</i></p>	<p><i>La politique commune de la pêche interdit les aides publiques à l'acquisition ou à la construction de navires de pêche neufs. Le renouvellement de la flotte ne peut donc être subventionné.</i></p> <p><i>La Coopémar est menacée de faillite (baisse du chiffre d'affaires depuis 2011, baisse du résultat d'exploitation, hausse de l'endettement envers les fournisseurs,...).</i></p>

Sources

Acteurs contactés

- Hugues FRANCIL, CRPMEM Martinique, contacté le 02/07/2015
- Gérard JOSEPHA, COOPEMAR, contacté le 02/07/2015
- Gérard CADIC, Crédit Maritime

Documents consultés

- Rostaing T., EEAM, 2014. Quel avenir pour la pêche martiniquaise à l'horizon 2020 : lignes directrices pour l'action de la Direction de la Mer et outils financiers à mobiliser.
- ACT Consultants, 2012. Diagnostic territorial stratégique de la région Martinique pour la préparation des programmes européens 2014-2020. Synthèse format DATAR.
- IFREMER, SIH - Réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages, 2013. Situation de la pêche en Martinique en 2013.

2.6 Tourisme maritime et littoral

Description de l'activité

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ».

Dans le cadre du tourisme maritime et littoral, on distingue trois types de tourisme:

- Le tourisme de séjour « maritime et littoral »: les touristes viennent principalement en Martinique pour son attrait maritime et restent 1 nuit minimum dans un hébergement sur l'île ;
- Le tourisme excursionniste incluant : le tourisme de croisière et le tourisme de plaisance.

Le tourisme est essentiellement « interne », la clientèle étant principalement française et marginalement internationale. L'activité se caractérise également par une forte saisonnalité, la haute saison touristique s'étendant d'Octobre à Mai.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés du tourisme maritime et littoral en Martinique. En 2011, on comptait 11 023 emplois touristiques en Martinique, et le nombre d'emplois ne cesse de croître depuis 2000 avec environ 1% d'augmentation par an⁶⁶. On estime donc le nombre d'emplois touristiques à environ 11 500 en 2015. On peut estimer à la louche le nombre d'emplois liés à l'attractivité maritime et littorale de la Martinique en appliquant un ratio de 0.75 correspondant à la part des touristes venant en Martinique avec pour motif principal les plages (voir page suivante). On compte alors environ 75% des emplois touristiques en Martinique qui sont liés à l'attractivité maritime de l'île, soit près de **8 600 emplois**.

Tableau 20. Indicateurs clés du tourisme maritime et littoral - source : CMT, IEDOM

INDICATEURS CLES	TOURISME DE SEJOUR	TOURISME DE CROISIERE	TOURISME DE PLAISANCE	TOTAL
Nombre de touristes	311 000 touristes de séjour ayant les plages pour motif principal de séjour	104 000	53 000	468 000
Dépenses par personne	590 €/p	12 €/p	261 €/p	-
Dépenses totales	183 M€	1 M€	9 M€	193 M€
Emploi (ETP)	-	-	-	8 600

⁶⁶ Philippe Villard consultant, Pollen Conseil, 2013. Contrat d'Etude Prospective, secteur du tourisme. Rapport final. Juin 2013.

Principales caractéristiques de l'activité

On comptait en 2013 plus de 468 000 touristes venant en Martinique pour son aspect maritime et littoral. Ce chiffre inclue les touristes de séjour ayant pour motif principal les plages (Tableau 21), ainsi que les touristes de croisière et de plaisance.

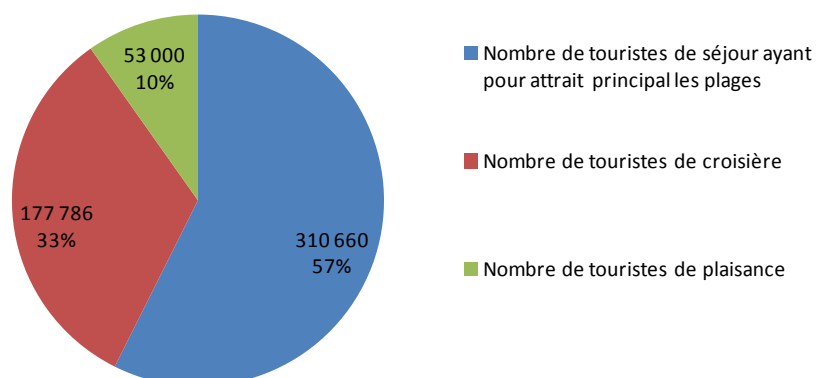


Figure 6. Nombre de touristes en 2014 par catégorie

Tourisme de séjour

Le tableau suivant présente le motif principal de visite des touristes de séjour en 2013 et 2014. L'attrait maritime et littoral pour la Martinique est représenté notamment par le motif « plages » qui constitue le 2^e motif principal de visite des touristes. Ainsi, près des 2/3 des touristes de séjour ont affirmé venir en Martinique principalement pour les plages, en 2013.

Tableau 21. Motif de visite des touristes de séjour en 2013 et en 2014 (en %) ⁶⁷

QUE RECHERCHAIENT-ILS ? (EN %) SUR L'ANNÉE	2013	2014
CLIMAT CHAUD	63,4	61,1
PLAGES	65,8	73,7
CADRE EXOTIQUE	57,9	58,3
DETENTE / FLANERIE / REPOS	55,0	56,4
GENS DU PAYS ACCUEILLANTS	33,1	38,2
RETROUVER LA NATURE	29,2	36,0
RESTAURANTS / BARS DE QUALITE	13,2	14,3
SE REFAIRE UNE SANTE	14,0	21,8
SE FAIRE DE NOUVEAUX AMIS	7,0	10,7
SHOPPING	5,2	6,7
ENDROITS PAS TROP CHER	5,2	6,2
ACTIVITES CULTURELLES	11,6	14,6
GOLF / TENNIS / AUTRES SPORTS	7,7	9,0
VIE NOCTURNE	3,6	4,9
CASINOS	1,0	2,2
ENDROITS PEU FREQUENTES DES TOURISTES	13,5	10,7
AUTRES	14,4	17,5

⁶⁷ Bruno Marqués, CMT. Communication personnelle (07/07/2015).

Tourisme de croisière

Les principaux sites de croisière sont Fort-de-France, le Marin et occasionnellement Grande-Anse d'Arlet qui accueille plutôt une croisière de luxe, avec des petites unités de 100 à 200 passagers. Le secteur centre du port de Fort-de-France accueille l'essentiel du trafic de croisière (les ¾ des navires de croisière y font escale). Malgré l'augmentation du nombre d'escales à la Pointe Simon, le secteur centre du port de Fort-de-France continuera d'accueillir l'essentiel de l'activité.

On dénombre de nombreuses compagnies de croisière, les plus importantes étant MSC Croisiers, RCCL et Croisières de France qui représentent 75% du trafic de croisière⁶⁸. L'Europe reste le premier marché émetteur de l'activité de croisière (61% du trafic de croisière), l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) constituant le deuxième marché émetteur (29%).

Tourisme de plaisance

La Martinique accueille des touristes venant d'Europe et louant un navire en Martinique pour partir vers d'autres destinations (les Grenadines principalement), mais également des plaisanciers en provenance d'Amérique du Nord venant avec leur propre navire.

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

La fréquentation touristique était en repli depuis la fin des années 1990 jusqu'en 2010, du fait notamment de la baisse de fréquentation des croisiéristes, et dans une moindre mesure, de celle des touristes de séjour⁶⁹. Sur ces quatre dernières années, de 2010 à 2014, la fréquentation est en hausse de 15.8%, mais le niveau n'atteint pas encore celui de la fin des années 90.

L'augmentation de la fréquentation des croisiéristes s'explique d'une part par les actions du CMT pour relancer le secteur (lobbying renforcé auprès des compagnies de croisières en utilisant les services d'un consultant croisière depuis novembre 2011, et actions de communication vers les prescripteurs de la croisière), mais également une concertation plus étroite avec l'ensemble des acteurs locaux de la croisière, une volonté de développer les infrastructures pour répondre aux besoins des compagnies de croisière, et une plus grande sensibilisation de la population au tourisme et au marché local de la croisière.

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

En 2013, on comptait 3 244 entreprises et 8 942 salariés bénéficiant du tourisme général (maritime et littoral inclus) (rapport IEDOM, 2015)⁷⁰. En 2011, le CMT estimait à 2 372 entreprises liées aux

⁶⁸ Jacques Bajal, CMT. Communication personnelle (18/06/2015).

⁶⁹ IEDOM, 2015. Le tourisme à la Martinique, un secteur à la recherche d'un nouveau souffle. Note expresse, N° 307 - Janvier 2015.

⁷⁰ IEDOM, 2015. Le tourisme à la Martinique, un secteur à la recherche d'un nouveau souffle. Note expresse, N° 307 - Janvier 2015.

activités touristiques pour 10 542 emplois⁷¹. Compte tenu du fait que ces entreprises ne sont pas spécifiques au tourisme maritime et littoral, il est difficile d'estimer le nombre d'entreprises et de salariés bénéficiant uniquement du tourisme maritime et littoral.

Ce sont les touristes de séjour qui dépensent le plus en Martinique en hébergement, restauration et loisirs (590 €/personne en moyenne), les plaisanciers dépensant en moyenne 261 €/personne et les croisiéristes 12 €/personne. Au total, les dépenses touristiques effectuées en Martinique s'élevaient à 193 M€⁷² en 2013.

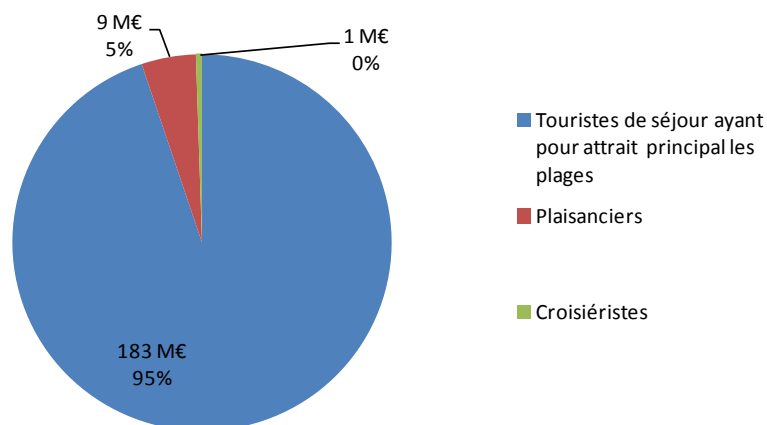
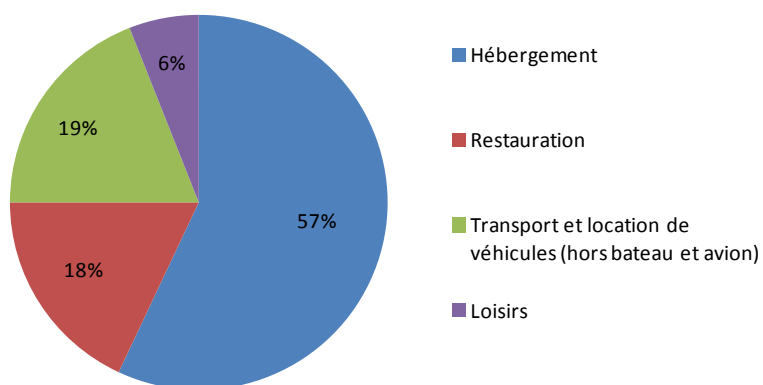


Figure 7. Dépenses touristiques par catégorie⁷³

Les dépenses touristiques bénéficient principalement à l'hébergement qui constitue plus de la moitié des dépenses⁷⁴. Les loisirs constituent la dernière catégorie de dépenses des touristes (6%).



⁷¹ CMT, 2011. Recensement des activités touristiques de la Martinique. Année 2011.

⁷² CMT, 2015. Martinique Tourisme Performance. Bilan 2010-2014.

⁷³ IEDOM, 2015. Le tourisme à la Martinique, un secteur à la recherche d'un nouveau souffle. Note expresse, N° 307 - Janvier 2015.

⁷⁴ Ibid.

Figure 8. Dépenses touristiques par catégorie⁷⁵

Tourisme de croisière

En collaboration avec la FCCA, le CMT réalise actuellement une étude sur l'impact économique de la croisière qui devrait être disponible au cours du second semestre 2015⁷⁶. Les derniers chiffres connus concernant les retombées directes et indirectes de la croisière ont été calculés pour la saison 1999-2000 : les retombées étaient alors estimées à 13.7 M€⁷⁷. Le temps d'escale moyen d'un navire de croisière en Martinique étant de 8h, les retombées économiques sont essentiellement concentrées sur les sites d'accueil des bateaux de croisière (Fort-de-France, le Marin, Grande-Anse d'Arlet).

Focus sur le pécaturisme

Le pécaturisme se développe en Martinique depuis 2012, et permet aux touristes de découvrir l'activité de pêche martiniquaise, sur des navires de pêche de type yole et uniquement en navigation côtière. On compte environ 30 dépôts de dossier par an pour la pratique du pécaturisme⁷⁸ depuis 2013.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Patrice Bensalem, CMT, communication personnelle (26/06/2015)

⁷⁷ Pra G., Marques B., Logossah K., Carpin E., (2000), Evaluation de l'Impact économique du tourisme international à la Martinique : Vers l'élaboration d'un compte satellite du tourisme).

⁷⁸ Emeric Faure, Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane, contacté le 08/06/2015. Transmission de la liste des dossiers déposés dans le cadre du pécaturisme. Années 2013-2014-2015.

Matrice AFOM

Tableau 22. Synthèse AFOM de l'activité « tourisme maritime et littoral »

Atouts	Faiblesses
<p><i>En tant qu'île caribéenne, la Martinique est dotée de nombreux atouts naturels (végétation riche et variée, plages de sable, mer,...) attractifs pour le tourisme. Le Marin possède le plus grand port de plaisance de la Caraïbe (près de 400 unités) avec une des meilleures infrastructures nautiques des Antilles. L'aménagement du port de plaisance de l'étang Z'abricot permet d'offrir à la Martinique un équipement compétitif pour l'accueil des plaisanciers.</i></p>	<p><i>La fréquentation touristique en Martinique représente 1% de la fréquentation touristique à l'échelle des Caraïbes⁷⁹. La Martinique connaît des performances inférieures à celles des autres îles de la région, notamment de Sainte-Lucie, la Dominique et la Barbade.</i></p> <p><i>La clientèle touristique est essentiellement française et marginalement internationale. Cette dépendance à l'égard du marché émetteur principal rend vulnérable l'offre touristique martiniquaise. L'offre touristique est inadaptée aux attentes de la clientèle internationale, les îles concurrentes bénéficiant de charges d'exploitation moins élevées, de normes de construction de meilleur marché, de parités de change plus favorables et d'un accueil jugé souvent de meilleur qualité⁸⁰.</i></p> <p><i>Le poids du tourisme dans l'économie martiniquaise enregistre une lente érosion depuis les 1990, et a subi un coup d'arrêt avec la crise économique de 2009, les entreprises d'hébergement et de restauration souffrant le plus⁸¹. L'offre hôtelière est limitée et les visiteurs privilégient de plus en plus les séjours en location ou l'hébergement chez des proches.</i></p>

⁷⁹ En 2013, on comptait 47,0 millions de visiteurs dans les Caraïbes. Source : IEDOM, 2015.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ IEDOM, 2015. Le tourisme à la Martinique, un secteur à la recherche d'un nouveau souffle. Note expresse, N° 307 - Janvier 2015.

Opportunités	Menaces
<p><i>La Caraïbe constitue la première destination touristique de croisière du monde. La Martinique peut augmenter son attractivité au travers d'un renouvellement de l'offre hôtelière, une structuration des offres touristiques (nautisme, croisière,...), de la capitalisation sur des événements sportifs et culturels à vocation touristique⁸².</i></p> <p><i>Un schéma directeur hôtelier et para-hôtelier, porté par le CMT, est en cours. Il traite de la rénovation du parc hôtelier martiniquais, du paiement des charges sociales, du modèle d'exploitation.</i></p> <p><i>La fréquentation touristique en Martinique est en augmentation depuis les années 2010 même si elle n'a pas atteint la fréquentation des années 1990.</i></p>	<p><i>La location de bateau est un acteur non négligeable du tourisme, et les clients ne trouvant plus de bateaux à louer au Marin pourraient se reporter à Saint Vincent ou dans les autres îles de la Caraïbe. Même si la location de bateaux pour l'année 2013-2014 a été bonne, de nombreux facteurs risquent de contrarier la pérennité des sociétés de location de bateaux dans les années à venir⁸³ :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une conjoncture difficile,</i> - <i>L'augmentation des charges,</i> - <i>La chasse aux prix des clients entraînant une dure concurrence entre les loueurs et les obligeant à tirer les tarifs vers le bas au détriment de la qualité et de la compétence,</i> - <i>La diminution importante de l'aide fiscale actuelle,</i> - <i>La cherté des billets d'avion en haute saison,</i> - <i>la différence de taux d'octroi de mer entre la Martinique (10%) et la Guadeloupe (4%).</i> <p><i>Les taxes pour la plaisance de passage a entraîné une baisse de la fréquentation en Martinique, les yachts s'amarrant plutôt à Saint Martin⁸⁴.</i></p>

⁸² CMT, 2015. Martinique Tourisme Performance. Bilan 2010-2014.

⁸³ Jacques Bajal, CMT. Communication personnelle (18/06/2015).

⁸⁴ Martinique Yachting Association

Sources

Personnes contactées

- Bruno MARQUES, Comité Martiniquais du Tourisme, contacté le 07/07/2015
- Patrice BENSALÉM, Comité Martiniquais du Tourisme, contacté le 26/06/2015
- Jacques BAJAL, Comité Martiniquais du Tourisme, contacté le 19/06/2015

Documents consultés

- CMT, 2015. Martinique Tourisme Performance. Bilan 2010-2014.
- CMT, 2011. Recensement des activités touristiques de la Martinique. Année 2011.
- IEDOM, 2015. Le tourisme à la Martinique, un secteur à la recherche d'un nouveau souffle. Note expresse, N° 307 - Janvier 2015.
- Philippe Villard consultant, Pollen Conseil, 2013. Contrat d'Etude Prospective, secteur du tourisme. Rapport final. Juin 2013
- Martinique Yachting Association. Rempporter le défi de la plaisance de passage. Ppt de présentation du 18/02/2014.
- Salon nautique du Marin, 2012. Location de bateaux de plaisance au Marin : ... phare de l'économie du nautisme en Martinique

2.7 Transport maritime et services portuaires

Description de l'activité

Le transport maritime constitue 90% du transport commercial en Martinique⁸⁵. Il inclut le transport de fret (entre l'Europe et la Martinique, et au sein des Caraïbes essentiellement) et le transport de passagers par ferry (inter et intra îles). Le transport maritime engendre de nombreuses activités connexes sur l'île, en particulier :

- Les entreprises de manutention portuaire: le GPMLM assure la manutention verticale des conteneurs. D'autres entreprises assurent la manutention horizontale telles que la société GEMO. ;
- Les agents maritimes, ou consignataires des navires, telles que les sociétés SCT et CAMA, représentant l'armateur dans le port d'escale du navire ;
- Les sociétés maritimes de transitaires : on en compte 15 sur l'île dont 11 sont affiliées au Syndicat des Commissionnaires en Douanes et Transitaires de la Martinique⁸⁶.
- Le remorquage assuré par la société SOMARA ;
- Le pilotage assistant les navires dépassant 50 mètres et/ou transportant des marchandises dangereuses : le Pilotage de la Martinique est la seule structure habilitée à gérer cette activité sur l'île et elle est également en charge quasi-intégralement (80%) du lamanage des navires⁸⁷ ;
- Les entreprises de transport routier pour acheminer les marchandises du port aux magasins de commerces de l'île, tels que LocManu et TDM ;
- Des entreprises de conseil ;
- Des entreprises de contrôle et d'inspections techniques ;
- Etc. ;

Ces activités connexes engendrées par le transport maritime ont été identifiées par la Direction de la Mer et ont fait l'objet d'un produit sur mesure auprès de l'INSEE pour recueillir les indicateurs socio-économiques de manière agrégée pour l'ensemble de ces activités.

Il est à noter que les entreprises Bureau Veritas et Pétroservices, qui ont également une activité liée à la sécurité maritime, ont été prises en compte dans ces activités connexes. Afin d'éviter des doublons, elles n'ont pas été prises en compte dans la section « sécurité et sûreté maritime ».

⁸⁵ Jean-Claude FLORENTINY, Cluster GAT Caraïbes Logistique et Transports, contacté le 30/06/2015

⁸⁶ Jean-Claude FLORENTINY, membre du Cluster GAT Caraïbes Logistique et Transports et président des Commissionnaires en Douane et Transitaires de la Martinique, contacté le 30/06/2015.

⁸⁷ Emmanuel LISE, Président du Syndicat des Pilotes Maritimes de Martinique, contacté le 01/07/2015.

Le tableau suivant présente les chiffres clés du transport maritime et des services portuaires, à partir des données INSEE. Afin d'éviter des doublons avec la section « tourisme », il a été choisi de ne pas présenter d'information dans cette section concernant les navires de croisière.

Tableau 23. Indicateurs clés du transport maritime et des services portuaires hors navires de croisière- source : INSEE-CLAP, 2013

	SOURCE	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	EMPLOI ⁸⁸	REMUNERATION SALARIALE
Transport maritime de passagers	Code APE « 50.10Z » INSEE-CLAP 2013	72	164 salariés (ETP) 54 non salariés	4.9 M€
Transport maritime de fret	Code APE « 50.20Z » INSEE-CLAP 2013	10	154 salariés (ETP) 5 non salariés	8.8 M€
Services auxiliaires des transports par eau	Code APE « 52.22Z » INSEE-CLAP 2013	19	166 salariés (ETP) 7 non salariés	9.1 M€
Location et location-bail de matériels de transport par eau	Code APE « 77.34Z » INSEE-CLAP 2013	27	10 salariés (ETP) 6 non salariés	0.3 M€
Manutention portuaire	Code APE « 52.24A » INSEE-CLAP 2013	18	28 salariés (ETP) 12 non salariés	1.5 M€
Autres activités connexes	Produit sur mesure INSEE-CLAP 2013	55	498 salariés (ETP) 12 non salariés	24.4 M€
TOTAL	-	201	1020 salariés (ETP) 96 non salariés Soit 1116 ETP	49 M€

Principales caractéristiques de l'activité

Transport maritime de passagers

On compte actuellement quatre compagnies de transport de voyageurs :

- Pour le transport inter-îles :
 - L'Express des Iles assure depuis le port de Fort-de-France les liaisons avec Pointe-à-Pitre, Sainte Lucie et la Dominique ;
 - La compagnie Jeans assure la liaison avec la Guadeloupe depuis Saint-Pierre, elle assure également des services ponctuels de liaison avec Saint Vincent et les Grenadines depuis la Martinique ;

⁸⁸ Salarié et non salarié

- La Compagnie de Navigation Caribéenne ;
- Enfin la nouvelle compagnie Transport Express Caraïbes assure la liaison entre le Marin et Saint-Lucie ;
- Pour le transport intra-île, on compte aujourd'hui une seule compagnie, la Compagnie Martiniquaise de Navigation, qui assure les trois lignes maritimes entre Fort-de-France et les Trois Ilets.

Le transport de passagers engendre des retombées indirects pour la Martinique via :

- l'avitaillement en carburant lors des escales (le plus souvent le plein de carburant est cependant fait en Guadeloupe pour l'Express des Iles et Jeans)
- le paiement des taxes : il est à noter que le port de Fort de France est l'escale la plus coûteuse en termes de taxes (20€ dont environ 14€ pour le GPMLM, vs/ gratuit à Saint-Pierre et 5 € à Pointe-à-Pitre)
- la maintenance (qui reste cependant exceptionnelle pour l'Express des Iles et Jeans du fait du fonctionnement à Fort de France)

Transport maritime de marchandises

Plusieurs lignes maritimes régulières desservent la Martinique⁸⁹. Pour les lignes desservant le port de Fort de France, on compte principalement :

- Les lignes océaniques (orientées vers l'Europe) assurées essentiellement par :
- La CMA-CGM avec une flotte de 4 porte-conteneurs assurant une escale par semaine à Fort-de-France. La compagnie représentait en 2014 un total de 58% du tonnage net du trafic de conteneurs du terminal ;
- La compagnie MARFRET qui assure le transport de porte-conteneurs entre la Méditerranée et les Antilles (une escale par semaine également) ;
- Les lignes trans-caraïbes :
- La compagnie CMA-CGM assure également d'autres lignes vers les Amériques et les Caraïbes (Guyanas, Nord-Brésil, et CAGEMASS assurant notamment du transbordement) ;
- La compagnie MADSHIP (de la société GEEST LINE) qui assure le transport trans-caraïbe en produits frais ;
- La compagnie MARFRET qui assure l'échange de marchandises avec la Guadeloupe de manière hebdomadaire ;
- La compagnie Horne line (une escale par semaine).

⁸⁹ GPMLM, contacté le 12/07/2015.

Le Grand Port Maritime de La Martinique (GPMLM) est le 6^e port français pour l'activité conteneur⁹⁰, avec 171 880 000 conteneurs EVP traités en 2014 (+16.1 % d'évolution par rapport à 2013) et 699 escales de navires marchands accueillies en 2014⁹¹.

On compte également dix pétroliers faisant chaque année escale à l'appontement pétro-minéralier Californie de la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA), au Lamentin, pour l'import de produits pétroliers bruts (637 000 tonnes en 2014) et l'export de produits raffinés (933 000 tonnes en 2014).

D'autres sites dans l'île ont également une activité maritime marchande :

- Le port du Robert, qui est notamment desservi par la société SOREIDOM pour le transport transcaraïbes de boissons, de véhicules d'usagers et de matériaux de constructions⁹².
- Le port du Marin pour l'import/export de navires de plaisance ;
- Le port de Saint Pierre pour l'export d'agrégats ;
- Bellefontaine pour l'import de fuel de la raffinerie vers la centrale électrique EDF (1 pétrolier, 1 escale tous les 15 jours).

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

Transport maritime de passagers

Un agrandissement de la société Transport Express Caraïbes est envisagé prochainement, qui assure déjà 20 rotations par mois entre le Marin et Sainte Lucie pour un taux d'occupation de 60 à 75% de la navette⁹³. Concernant les compagnies Express des Iles et Jeans, le développement d'autres lignes n'est actuellement pas envisagé, faute de rentabilité du transport vers des îles plus lointaines mais pour lesquelles il y aurait potentiellement une demande (Trinidad-et-Tobago et les Iles Vierges notamment)⁹⁴.

Transport maritime de marchandises

Concernant le trafic de marchandises, le tonnage de marchandises a connu des variations depuis 2009, et a fortement augmenté en 2014, ce qui s'explique en partie par la reprise du vrac pétrolier (+29.4% par rapport à 2013) et le transport de marchandises en conteneur⁹⁵ (+22.6% par rapport à 2013).

⁹⁰ Site internet du GPMLM : <http://www.martinique.port.fr/activites.asp>

⁹¹ Chiffres GPMLM

⁹² Tristan de Moussac, SOREIDOM, contacté le 12/06/2015.

⁹³ Patrick AMANOU, Transport Express Caraïbes, contacté le 26/08/2015

⁹⁴ Roland BELLEMARED, Express des Iles, contacté le 10/07/2015

⁹⁵ Les marchandises diverses présentées sur le graphique incluent le transport en conteneur et d'autres solides en vrac.

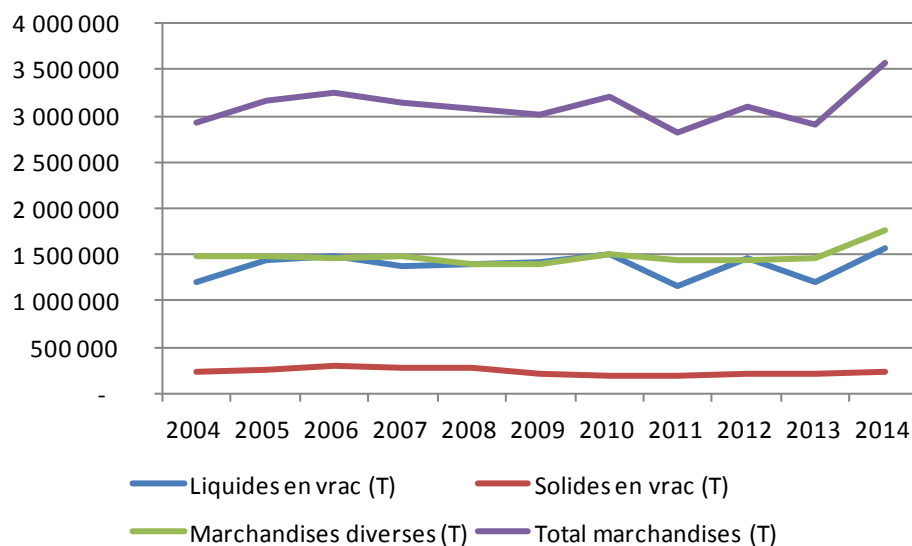


Figure 9. Evolution du nombre d'escapes de navires entre 2004 et 2014 -

Le trafic de marchandises est quasiment stable car il est lié à l'économie insulaire (pas de concurrence d'autres modes de transport)⁹⁶. L'import de marchandises est prédominant, mais la Martinique exporte également, essentiellement la banane.

L'évolution du trafic est directement liée à l'économie et aux opportunités de nouveaux échanges, notamment avec la Caraïbe et l'Amérique latine, actuellement peu développés. Dans les années à venir, un trafic de transbordement (hub dit « secondaire ») pourrait faire jour du fait de l'ouverture fin 2016 du troisième jeu d'écluse du canal de Panama pour des méga porte-conteneurs, qui va bouleverser le trafic maritime dans la zone Caraïbes et sur l'Atlantique par la reconfiguration des lignes Asie/Europe. De nombreuses lignes vont chercher des ports de transbordement secondaires en plus des hubs de transbordement en cours de développement sur les îles « bien placées » par rapport aux routes principales (Jamaïque, Cuba, Bahamas, St-Domingue...). Située non loin du croisement des lignes principales vers l'Europe avec les lignes Amérique du Sud/Côte Est USA, la Martinique cherche à capter un trafic de transbordement de l'ordre de 100 à 150.000 EVP.

⁹⁶ Jean-Rémy VILLAGEOIS, GPMLM, contacté le 12/07/2015

Matrice AFOM

Tableau 24. Synthèse AFOM de l'activité « transport maritime et services portuaires »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Le Grand Port Maritime de la Martinique dispose d'une position géographique idéale dans une zone d'échanges et de flux très active (possibilité de capter le trafic trans-Amérique, trans-Atlantique, et Asie-Europe via le canal de Panama).</i></p>	<p><i>Le transport de marchandises entre les îles de la Caraïbe est complexe du fait de la multitude de normes, critères et règles différentes (sur le transport et sur les produits eux-mêmes) entre les îles.</i></p> <p><i>Les importations depuis la Métropole sont bien supérieures aux exportations vers la Métropole. Il y a un problème de rentabilité dû au retour des containers vides de la Martinique vers la Métropole⁹⁷</i></p> <p><i>Il n'y a pas d'offre d'emploi enregistrée par Pole Emploi pour les métiers d'équipage et d'encadrement de la marine marchande. A l'inverse, l'offre d'emploi excède la demande pour les métiers de la mécanique marine. Remarque : de nombreux recrutements dans la marine marchande et la plaisance professionnelle sont effectués de bouche à oreille.⁹⁸</i></p> <p><i>Les ports antillais (Guadeloupe et Martinique) sont désavantagés par leurs structures de coûts par rapport aux autres ports de la Caraïbe⁹⁹</i></p> <p><i>Concernant le transport de marchandises à l'intérieure de l'île, il est actuellement mal maîtrisé. De nouvelles solutions de transports sont à proposer. La politique de déconcentration pourra passer par le développement d'un cabotage côtier interne à la Martinique.</i></p>

⁹⁷Patrick LECURIEUX-DURIVAL, MEDEF, contacté le 06/06/2015

⁹⁸V.E.V Consulting, 2013. Contrat d'Etude Prospective Mer de Martinique 2013. Rapport final.

⁹⁹ Assises de la mer et du littoral, contribution du bassin Antilles.

Opportunités	Menaces
<p><i>Possibilité de faciliter les synergies par la complémentarité entre les deux ports Martinique et Guadeloupe par leur similitude de gouvernance¹⁰⁰.</i></p> <p><i>L'ouverture du troisième jeu d'écluses de Panama impactera fortement les flux de navires à l'échelle caribéenne.</i></p> <p><i>Concernant les nouveaux marchés, relevons le transport de biomasse¹⁰¹. 2 projets d'utilisation de la biomasse pour générer de l'énergie sont en cours, dont l'un est porté par le Groupe Albioma (www.albioma.com) au Galion. L'alimentation en biomasse des usines de Martinique, va nécessiter le transport de biomasse depuis des pays d'Amérique latine vers la Martinique. De nouvelles liaisons devront donc voir le jour avec des cargos mixtes adaptés à ce type de marchandise.</i></p> <p><i>Il faudrait redynamiser les bassins portuaires (Fort-de-France, Marin et autres) en recensant les besoins et proposant des formations (via la Métropole) pour que les compétences soient présentes sur l'île surtout dans le domaine de l'entretien maritime. Actuellement les difficultés à trouver le personnel compétent sur l'île sont importantes. Il s'agit néanmoins d'un micro-marché, mais essentiel¹⁰².</i></p>	<p><i>Peu de besoins en compétences sont exprimés, car le recrutement est international. Par ailleurs le coût du personnel et les exigences en termes de responsabilités des nouveaux diplômés sont des obstacles à leur recrutement. Le désir des Martiniquais de maintenir des attaches locales ne se prête pas à une carrière dans la marine marchande¹⁰³.</i></p> <p><i>L'activité de transitaire / commissionnaire en douane est en danger dans les DOM du fait de la mise en œuvre du nouveau Code des Douanes de l'Union (prévue pour Mars 2016). Celui-ci retirera l'obligation de déclarer les marchandises dans les bureaux de destination. Toutes les formalités pourront ainsi être réalisées depuis le pays européen d'origine. Cela pourra conduire à la suppression de nombreux emplois en Martinique. Des discussions sont en cours sur une dérogation de cette mesure dans les DOM¹⁰⁴.</i></p> <p><i>La pérennité de la raffinerie de Californie n'étant pas assurée à moyen/long terme (tendance mondiale à la fermeture des « petites » raffineries et délocalisation vers des pays à moindres contraintes environnementales et sociales...), le trafic d'hydrocarbures pourrait chuter fortement (d'environ 1 Mt annuel).</i></p>

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Jean-Claude FLORENTINY, contacté le 30/06/2015

¹⁰² Patrick LECURIEUX-DURIVAL, MEDEF, contacté le 06/06/2015

¹⁰³ V.E.V Consulting, 2013. Contrat d'Etude Prospective Mer de Martinique 2013. Rapport final.

¹⁰⁴ Jean-Claude FLORENTINY, contacté le 30/06/2015

Sources

Personnes contactés

- Jean-Claude FLORENTINY, membre du cluster Gat Caraïbes Logistique et Transports, Président des Commissionnaires en Douane et Transitaires de la Martinique
- Tristan DE MOUSSAC, SOREIDOM, contacté le 12/06/2015
- Patrick LECURIEUX-DURIVAL, MEDEF, contacté le 06/06/2015
- Emmanuel LISE, Président du Syndicat des Pilotes Maritimes de Martinique, contacté le 8/06/2015
- Patrick AMANOU, Transport Express Caraïbes, contacté le 26/08/2015
- Pierre MARTIN, SeaquestShipManagment, contacté le 28/08/2015
- Roland BELLEMARED, Express des Iles, contacté le 10/07/2015
- Cyrille LIROY, chef du service Transport Mobilité de la DEAL de Martinique, contacté le 02/07/2015
- Michelle DETHORE, chef de service direction des transports, Conseil Départemental 972
- Jean-Rémy VILLAGEOIS, GPMLM, contacté le 12/07/2015
- Paul LERIQUE, expert maritime indépendant, contacté le 09/07/2015
- Emeric FAURE, chef du Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane, contacté le 08/06/2015
- Jean-Pierre PORRY, président de la société SOMARA SAS

Documents consultés

- Agence des Aires Marines Protégées, 2010. Analyse Stratégie Régionale Martinique. Synthèse des connaissances. 158 pp.
- V.E.V Consulting, 2013. Contrat d'Etude Prospective Mer de Martinique 2013. Rapport final.
- Assises de la mer et du littoral, contribution du bassin Antilles
- Grand Port Maritime de la Martinique, 2014. Trafic commercial 2004- 2014 & Evolution.
- Agence d'Urbanisme et d'Aménagement en Martinique, 2013, Transports et déplacements en Martinique. Regard croisé n°4.
- DATAR, 2012. Diagnostic territorial stratégique de la région Martinique pour la préparation des programmes européens 2014-2020.
- IEDOM, 2014. Martinique, rapport annuel. 184 pp.
- CERTA, 2015. Phase 3. Propositions et perspectives pour les filières maritimes.

Sites internet visités

- Grand Port Maritime de la Martinique : www.martinique.port.fr
- Société.com : www.societe.com

3. ACTIVITES DE SUPPORT

Cette section regroupe les activités suivantes:

- Administration ;
- Associations de protection de la mer et du littoral ;
- Etudes et recherche ;
- Formation et éducation à la mer ;
- Sécurité et sûreté maritime.

3.1 Administration

Description de l'activité

Différentes structures administratives sont en charge de la gestion et du développement des activités économiques ainsi que de la protection de l'environnement marin. Le tableau suivant présente le nombre d'emplois administratifs ainsi que le budget annuel alloués à l'économie bleue martiniquaise. **L'emploi et les dépenses administratives liées à la sécurité et à la sûreté en mer ne sont pas pris en compte dans cette section** (cf. section « sécurité et sûreté en mer »).

Il est important de noter que ces chiffres sous-estiment l'importance des services administratifs liés à l'économie bleue, du fait de l'absence d'information collectée pour certaines structures contactées ainsi que de celle des 27 communes littorales qui n'ont pu être contactées individuellement dans le cadre de l'étude.

Tableau 25. Indicateurs clés des activités administratives liées à l'économie bleue - source : entretiens acteurs

CHIFFRE CLES	
Emploi (ETP)	Plus de 170 ETP
Budget annuel alloué	Plus de 13.5 M€/an

Principales caractéristiques de l'activité

Le tableau suivant présente la mission de chaque structure administrative ainsi que son périmètre d'intervention et ses principaux interlocuteurs.

Tableau 26. Principales caractéristiques des structures administratives

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)	Martinique (terre et mer)	<ul style="list-style-type: none"> - Développement durable - Connaissance - Protection du milieu marin 	Services et établissements publics, Elus et leurs collaborateurs, Professionnels (pêche nautisme tourisme ...), Associations de loisirs Associations de protection de la nature, Personnes qualifiées (Université, Ifremer...)
ADEME	Martinique	L'ADEME intervient dans l'accompagnement des porteurs de projet et/ou dans l'incitation au développement de nouveaux projets. Lorsque l'ADEME intervient sur les volets maritimes, c'est au travers de ce qui est « flottant et revenant à terre, ou flottant ayant une emprise environnementale conséquente, ou flottant venant du milieu terrestre ». Ils interviennent à la fois sur les problématiques liées à l'environnement, à l'énergie, aux déchets et au développement durable. Pas de relation spécifique avec l'économie bleue.	Services et établissements publics, porteurs de projet
Agence Régionale de la Santé (ARS)	Zones de baignades de la Martinique (63 zones, 20 communes)	Responsable de la mise en œuvre du contrôle sanitaire des eaux (en bouteille, du robinet, de loisirs (baignade et piscine))	Référents baignades des communes, Laboratoire, ODE, DEAL, Gestionnaire de l'assainissement (institutionnels Syndicat ou technique sociétés fermières), Médias
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM)	Martinique	Missions consultatives et représentatives du monde économique, interventions dans le développement économique et le soutien aux entreprises, mission d'administration, missions de formation aux compétences	Entreprises, administrations

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
		de l'entreprise et aux métiers de demain.	
Comité Martiniquais du Tourisme (CMT)	Martinique essentiellement, intervention à l'extérieures ponctuellement (Etats-Unis et dans la Caraïbe)	Coordonner et proposer des actions de promotion et d'accueil des clients des filières « Croisière », « Nautisme » et « Plongée ». Les deux derniers postes ont été ajoutés au premier (croisière) en 2007.	Entreprises – agences maritimes, Associations de commerçants, Autocars et taxi place, Guides touristiques, Centre d'affaire de la Pointe Simon, GPMLM, Administrations (SEMAF, communes, OT...) Routiers maritimes En extérieur : compagnies et associations de croisiéristes, homologues et Ministre des autres pays de la Caraïbes
Communauté d'Agglomération Centre Martinique (CACEM)	CACEM	<p><u>Direction Adjointe du Développement Durable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables - Gestion de la distribution de l'eau potable et assainissement des eaux usées déléguée à la Régie communautaire Odyssi - Surveillance de la qualité de l'air - Surveillance des pollutions sonores - Protection et amélioration de la qualité des eaux marines <p>Concernant le programme du contrat de baie de Fort de France, assuré par la Direction Adjointe du Développement Durable, celui-ci est axé autour de sept enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assainissement des eaux usées domestiques - assainissement des eaux usées pluviales - pollutions industrielles, artisanales et portuaires - pollutions phytosanitaires - érosion, aménagement de l'espace rural - milieux aquatiques - pilotage et suivi du contrat de baie 	<p><u>Direction Adjointe du Développement Durable :</u></p> <p>Collectivités locales, EPCI, syndicats mixtes, administrations, organisations professionnelles et organisations des usagers de la Baie, experts, établissements publics</p> <p><u>Direction de l'Équipement et des Aménagements Nautiques :</u></p> <p>OT Fort de France, douane, associations de plaisanciers, CMT, Schœlcher station voile, Transquadra, DEAL, Total, fournisseurs de matériels nautiques, collectivités de la Martinique, SDIS, trésor public, MARINOV</p>

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
		<u>Direction de l'Équipement et des Aménagements Nautiques</u> : gestion de deux équipements communautaires (port de plaisance communautaire de l'Étang Z'Abricots, centre aquatique communautaire du Lamentin)	
CAP Nord Martinique	Du Prêcheur, Grand Rivière au Robert	- Développement Economique du CAP Nord - Aménagement de l'espace - Equilibre social de l'habitat - Politique de la ville	CRPMEM, Pêcheurs professionnels, Ecole Maritime, Direction de la Mer, Conseil Régional, CCI
Conseil Départemental	Martinique	<u>Service aménagement et entretien des ports</u> : - Créer et aménager des ports professionnels de pêche. - Création de 16 APID (Aménagement de Pêche d'Intérêt Départemental) - Gestion des équipements des ports et APID par convention avec les communes. <u>Direction des transports</u> : gestion des transports (aérien, maritime, routier)	<u>Service aménagement et entretien des ports</u> : Pêcheurs, associations, marins pêcheurs, communes, Direction de la Mer, DEAL <u>Direction des transports</u> : Affaires maritimes, DEAL, exploitant transbaie, prestataires sur infrastructure (marché public avec le CG pour gestion des infrastructures) Ville de Fort de France, CACEM
Conseil Régional	Martinique	<u>Service pêche</u> : Information réglementaire européenne, prospective, pose de DCP, Réserve Naturelle régionale du Prêcheur <u>Service environnement</u> : Subvention aux initiatives, participation aux travaux de réflexion	<u>Service pêche</u> : Direction de la Mer, DEAL, CRPMEM, Ifremer, Communes littorales, Associations de pêcheurs, pêcheurs, Conseil général, aquaculteurs, importateurs, syndicats, Université, Communautés d'agglomération, certains bureaux d'études <u>Service environnement</u> : PNM, PNRM, AGOA, UAG, DEAL, Conservatoire du Littoral, Sepanmar, OMMM
Conservatoire du littoral	Martinique	Chargé de mener une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres	ODE, communauté d'agglomération Espace Sud, Direction de la Mer
DAAF - Service de	Martinique	Chargé de la déclinaison et de l'adaptation du plan régional	Services administratifs, professionnels

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
l'Alimentation		de l'alimentation, veille à la sécurité sanitaire des aliments, coordonne la préparation des plans d'intervention sanitaire d'urgence départementaux.	
DEAL Martinique	Martinique, sanctuaire AGOA	<u>Service Paysages Eau et Biodiversité</u> : Études de connaissance, aménagement du milieu marin et du littoral, valorisation de la connaissance, police de l'environnement et de l'eau, animation (réseau IFRECOR, club littoral) <u>Service énergie</u> : Energies terrestres pour l'instant.	<u>Service Paysages Eau et Biodiversité</u> : DM, AAMP, Conservatoire du Littoral, Ifremer, ODE, PNRM, CG, CR, OMMM, bureaux d'études, membres du réseau local IFRECOR
DIECCTE	Martinique	- Rénovation hôtelière - Contrôles régaliens <u>Pôle tourisme</u> : Conseil expertise auprès du secteur public et des particuliers porteurs de projets	CM, Affaires maritimes, ports, communes, entreprises de loisirs, particuliers, <u>Pôle tourisme</u> : Mairies, DM, entreprises de loisirs, particuliers
DRJSCS	Martinique	Action sociale, jeunesse (hors éducation), sport et vie association.	Services administratifs, clubs, associations sportives, professionnels
Direction de la Mer	CROSS et CSN: Interrégional	Sécurité maritime, animation des filières et aides publiques au développement des activités maritimes, surveillance du littoral, contrôle des pêches, gestion du domaine public maritime, formation professionnelle, gens de mer, navigation professionnelle, plaisance	Tous les acteurs de la mer (représentants de professionnels, collectivités locales, scientifiques,...)
DRFIP	Martinique	Gestion des finances publiques	Préfecture, Conseil Régional, DEAL, DIECCTE, Direction Régionale des Affaires Maritimes, autres administrations. Pas de relations directes avec les porteurs de projets
Espace Sud Martinique	Espace Sud	<u>Direction de l'écologie</u> : 2 projets fédérateurs : contrat littoral, plan climat. Une attention particulière est portée aux littoraux sensibles où des activités économiques sont pénalisées par les Sargasse.	<u>Direction de l'écologie</u> : Conservatoire du Littoral, ODE, DEAL FFESSM (poisson lion), communes (schéma de cohérence territoriale, définition des projets structurants, politique d'aménagement), associations environnementales, bureaux

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
		<p><u>Direction Développement Economique - Service Appui aux filières économiques</u> : Appui aux filières économiques, développement des filières nautisme pêche aquaculture activités aquatiques</p>	<p>d'études, acteurs de la société civile (pêcheurs, citoyens)</p> <p><u>Direction Développement Economique - Service Appui aux filières économiques</u>: Collectivités, professionnels du milieu marin, citoyens, entreprises et associations, porteurs de projets</p>
Météo France	Antilles Guyane (études) France (opérationnel)	<p>Dans le domaine des études : activités d'ingénierie et de recherche en collaboration avec le Centre National de Recherche météorologie (Toulouse) et la Direction de la Climatologie et des services climatiques dans le domaine de l'océan superficiel (houle et surcote, déferlement à la côte). Météo-France met actuellement à jour la connaissance sur les durées de retour de houle et surcote cycloniques en Martinique.</p> <p>Dans le domaine opérationnel, Météo France, de part de sa mission de sécurité des personnes et des biens 24h/24, 365/365 jours, émet des bulletins marine réguliers et si besoin des bulletins marine spéciaux en cas de situation dangereuse. Elle peut également assurer des prestations spécifiques pour la gestion par exemple de la problématique des algues Sargasse (prévision de dérive) ou autre exemple, l'assistance au tour des yoles.</p>	-
Office de l'Eau Martinique	Martinique essentiellement, le périmètre s'est agrandi lors de la prise de compétence sur la coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger et gérer la ressource, sécuriser l'alimentation en eau potable de la population - Connaître et maîtriser les pollutions - Maîtriser les eaux pluviales et les risques - Encourager la gestion intégrée et concertée 	Services de l'Etat (DEAL, DM, Parc marin, Aamp, CEL, ONCFS), BE, CRPMEM, Grand Port, Privés, associations surfrider, Carbet des Sciences, Assaupamar, CNRS (tortues &, PNRM, ONF (convention tripartite)

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	AXES D'INTERVENTION	PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS
	internationale (zone Caraïbe)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître, protéger, restaurer et valoriser les milieux aquatiques - Former et informer les usagers et acteurs de l'eau 	
ONCFS	Martinique	Police de l'eau et cellule technique	ONF PNR 5 associations : reflets de culture, SEPANMAR, Kawan, le Carbet des Sciences, Surfrider, CNRS, Bureau d'étude, pompiers, gendarmes, gendarmerie nautique, CROSSAG, Direction de la Mer, CRPMEM, club de plongée, collectivités, DEAL
ONEMA	Martinique	Police de l'eau	Direction de la mer, pêcheurs professionnels et semi professionnel, prestataires : carburant, maintenance
Parc Naturel Régional de la Martinique	2 réserves naturelles (Caravelle et ilets de Sainte-Anne)	<p>4 objectifs stratégiques de la nouvelle charte 2012-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver et valoriser les milieux naturels et les paysages de la Martinique - Encourager les martiniquais à être acteur du développement durable de leur territoire - Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc - Renforcer la performance de l'outil Parc 	Prestataires écotouristiques, associations, bureau d'études et organismes de recherche, services administratifs et territoriaux

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

Le tableau suivant présente les éléments recueillis en entretien concernant les tendances de développement des structures administratives.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EVOLUTION PASSEE ET ENJEUX FUTURS
Agence des Aires Marines Protégées	Entre 2016 et 2019, 4 millions de budgets sont prévus (1M€/an) et 1/3 ETP prévu pour l'acquisition de connaissances avec recherche de fonds européens, partenariat. D'ici 2025, le recrutement de 25 à 30 personnes est prévue.
Agence Régionale de la Santé (ARS)	La qualité des zones de baignade tend à s'améliorer, aujourd'hui 95% des zones sont conformes aux exigences européennes. Des zones de baignade en mer ne sont encore pas conformes (Anse à l'Ane, petite Anse d'Arlet, Anse Caritan). La qualité des eaux est bien sûr dépendante des précipitations annuelles : 90% des pollutions surviennent pendant 10% du temps.
CCIM	<i>Information manquante</i>
CMT	<i>Information manquante</i>
Communauté d'Agglomération Centre Martinique (CACEM)	Projets futurs de la Direction Adjointe Développement Durable : <ul style="list-style-type: none"> - Faire émerger les besoins en emplois dans le cadre des 7 thèmes d'actions du Contrat de la Baie de Fort-de-France. - Favoriser les actions en faveur de l'économie sociale et solidaire afin de créer des emplois. - Faire émerger une coopérative environnementale. Concernant le contrat de baie de Fort de France : signé en 2010, il est prorogé jusqu'à 2017. Le contrat devrait être renouvelé.
CAP Nord Martinique	Les questions maritimes sont récentes. Une commission littorale mer et pêche a été créée, un plan d'action est en cours de rédaction. Enjeux futurs : <ul style="list-style-type: none"> - Projet de création d'un centre caribéen de la Mer - Création de la réserve naturelle du Prêcheur, - Projet de port de plaisance à Case Pilote (extension et modernisation)
Conseil Départemental	Service aménagement et entretien des ports : projets à Grand Rivière, au François et au Marin, au stade de consultation des entreprises. Service direction des transports : projet de développement avec CapNord dans la desserte maritime.
Conseil Régional	<u>Service pêche</u> : La création de la CTM (collectivité territoriale de la Martinique) va engendrer un regroupement des missions (notamment pour la gestion des ports APID). Projets futurs : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un centre régional d'aquaculture marine - Création d'un centre d'activité aquacole au Robert - Accompagnement à la création d'une interprofession de la pêche et de l'aquaculture (2017) <u>Service environnement</u> : Activités régulières, avec une nouvelle préoccupation sargasses depuis 2014
Conservatoire du littoral	Evolution actuelle vers les zones humides littorales (mangroves) et le milieu marin. Le nombre d'emploi dédié à l'économie bleue va augmenter à l'avenir du fait de la prise en charge de la mangrove par le Conservatoire du littoral.
DAAF - Service de l'Alimentation	<i>Information manquante</i>
DEAL Martinique	Tendances : budget stable, missions identiques

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EVOLUTION PASSEE ET ENJEUX FUTURS
DIECCTE	Pas d'évolution particulière depuis sa création (2011). Pôle tourisme : Les demandes en conseils « bleus » sont stables
DRJSCS	Activité croissante : travail avec le PNM, fédération des acteurs sur ce territoire.
Direction de la Mer	<p>Le Conseil Régional est désormais en charge du volet économique pour l'instruction des dossiers pêches dans le cadre du FEAMP. La tendance est à la montée en puissance du pilotage de la politique maritime intégrée.</p> <p><u>Concernant le Centre de Sécurité des Navires (CSN) Antilles-Guyane :</u></p> <p>Evolution passée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'effectif des inspecteurs est relativement stable, et tend à diminuer légèrement (comme pour l'ensemble des effectifs dans la fonction publique) - Le contrôle évolue, principalement pour les petits navires : périodicité plus étalée entre les visites (2 ans en Martinique et pourrait aller jusqu'à 5 ans), amélioration de la qualité des contrôles, ciblage de certains navires... - Le contrôle des gros navires est passé au secteur privé (Bureau Veritas) pour une bonne partie des navires hors navires de passagers <p>Enjeux futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'activité de transport inter-île de petite taille (pour mi-juin nouvelle compagnie l'Express des Iles qui assure lignes Fort-de-France Dominique et/ou Sainte-Lucie) - Participation du CSN au Mémoire de la Communauté de Pays de la Caraïbes pour que la France devienne membre à part entière. (Dominique et Sainte-Lucie = Membre observateur). Ainsi l'accès à la base de données sur les navires de la Caraïbes sera possible. <p>Un projet est de réaliser le séminaire des inspecteurs de la Caraïbes dans le cadre du Mémoire, en Martinique, en 2016.</p>
DRFIP	Evolution liée à celle de l'économie bleue. Si l'économie bleue se structure, la demande d'avis sera croissante, le réseau de la DRFIP et notamment des comptables de trésoreries risquent d'avoir une activité accrue en proportion, et ce en relation avec les projets qui seront montés dans le périmètre des collectivités locales (évolution de la fiscalité , de l'activité commerciale et de l'accompagnement administratif et juridique).
Espace Sud Martinique	<p><u>Direction de l'écologie</u> : Montée en puissance car l'Espace Sud est gestionnaire d'espaces littoraux depuis 1 an. Quantité de travail croissante ; prise en compte plus forte des potentialités liées aux activités écotouristiques et économiques potentielles sur le littoral, sur les espaces en gestion. L'augmentation des effectifs traduit cette croissance</p> <p><u>Direction Développement Economique - Service Appui aux filières économiques</u> : Montée en puissance, orientations stratégiques construites sur un diagnostic territorial. Mise en place d'une politique maritime intégrée, stratégique et structurante. Enjeu futur : le projet Odyssea, ratifié en décembre 2013, a pour objectif de développer une stratégie touristique dans l'économie bleue, de la terre à la mer autour du Marin. Enjeux économique, humain et social.</p>
Météo France	Météo France sera amené dans le futur à travailler sur la dynamique de l'activité cyclonique dans le Bassin Atlantique et les effets sur les états de mer dans le contexte du changement climatique.
Office de l'Eau Martinique	Le futur SDAGE (2016-2021) sera davantage tourné vers la mer donc plus de subventions à venir sont à prévoir. De plus, la prise de compétence du milieu marin par l'ODE datant de 2014 devrait entraîner la création d'un nouveau poste. Parallèlement à cela, le budget de l'ODE Martinique, stable actuellement, devrait décroître dans le futur si les sources de pollution diminuent et les volumes d'eau

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EVOLUTION PASSEE ET ENJEUX FUTURS
	prélevés décroissent
ONCFS	Réseau en développement
ONEMA	Création de l'agence française de la biodiversité et du Parc Naturel Marin de Martinique, missions maritimes à venir.
Parc Naturel Régional de la Martinique	<p>Porteur de projets de création d'une réserve en baie de Génipa et d'extension marine de la réserve de la Caravelle</p> <p>Evolution de l'activité : Gestion de réserves marines à venir, gestion de sites du conservatoire du littoral</p> <p>Animation sur les thématiques du littoral. L'activité monte en puissance et est amenée à se développer.</p>

Importance socio-économique de l'activité

Le tableau suivant présente l'emploi (en Equivalent Temps Plein) et le budget annuel de chaque structure administrative alloués à l'économie bleue.

Tableau 27. Indicateurs clés par structure administrative

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EMPLOI (ETP)	BUDGET ANNUEL (K€)
AAMP	3 ETP (dont 1 en CDI et 2 VSC, tous ingénieurs bac +5, 2 détachés et 1 local)	250 k€
ADEME	Pas d'emploi spécifique	Pas de budget spécifique
ARS	0.5 ETP (technicien qualifié local, titulaire de la fonction publique)	260 k€ (précision estimée à 20%, inclut l'élaboration d'un bilan annuel aux médias (4-5 k€/an), 0.5 ETP (35 k€/an), contrôle sanitaire (220 k€/an))
CCIM	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
CMT	2 permanents, 1 à 2 saisonniers en supplément durant la haute saison	<i>Donnée manquante</i>
CACEM	8 ETP, tous embauchés localement, dont : - Direction Adjointe Développement Durable : 3 catégories A (dont 2 en charge de l'animation du contrat de baie Fort de France), 1 catégorie C, 1 catégorie B - Direction des Equipements et Aménagements Nautiques : 1 catégorie A, 1 catégorie B, 1 catégorie C.	3 171 k€ dont : - Direction Adjointe Développement Durable : 171 000 € (contrat de Baie inclus) - Direction de l'Equipement et des Aménagements Nautiques : 3 M€ (port de plaisance communautaire de l'Etang Z'abricots)
CAP Nord Martinique	0.1 (CDD, bac+5, embauché local), 100 contrats aidés pour le nettoyage des plages (sargasses)	45 k€ pour 6 DCP
CG 972	<u>Service aménagement et entretien des ports</u> : 1.2 (dont 1 ETP pour la surveillance, 0.2 ETP pour le contrôle (une demi-journée par agent de contrôle - on compte 10 agents de contrôles)) <u>Service direction des transports</u> : 3.5 ETP	<u>Service aménagement et entretien des ports</u> : 1 600 - 2 000 k€ (dont entre 600 k€ et 1000 k€/an de désensablement du port de Grand Rivière, 600 k€/an d'entretien des autres ports, 400 k€/an d'investissement équipement) <u>Service direction des transports</u> : <i>Donnée manquante</i>
CR Martinique	<u>Service pêche</u> : 3 ETP de catégorie A (dont 2 titulaires de la fonction publiques, 1 CDI, tous ont été embauchés localement) <u>Service environnement</u> : 0.5 ETP (titulaire de la fonction publique, embauché localement) <u>Service énergie</u> : 0.1 ETP	<u>Service pêche</u> : 2 350 k€ <u>Service environnement</u> : 600-700 k€ (dont 400 k€ à l'attention des communes pour le nettoyage des plages des sargasses) <u>Service énergie</u> : 1 000 k€ en 2013

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EMPLOI (ETP)	BUDGET ANNUEL (K€)
Conservatoire du littoral	0.2 ETP (fonctionnaire détaché, bac+5)	Pas de budget dédié, réparti en fonction des opérations, variables d'une année à l'autre. Seul Sentier sous-marin de Grande Anse (110 k€). Evacuation de bateau (épave échouée) : 6.5 k€ en 2015
DAAF - Service de l'Alimentation	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
DEAL Martinique	<p><u>Service Paysages Eau et Biodiversité</u> :</p> <p>6 ETP, tous titulaires de la fonction publique, bac+5, détachés du MAAF ou du MEDDE, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.5 ETP milieu marin (2 chargés de missions référents milieu marin, 0.25 ETP chef de pôle biodiversité, 0.25 ETP chargé de mission DCE qualité des eaux) - 3 ETP littoral gestion du DPM (2 instructeurs DPM, 1 chef d'unité littoral) - 0.5 ETP police (eau, environnement) <p><u>Service Energie</u> : ~ 0 ETP (part de l'énergie marine dans le travail du service quasi nulle)</p>	<p><u>Service Paysages Eau et Biodiversité</u> : 350 k€</p> <p><u>Service énergie</u> : 0 k€ (pas de budget dédié à l'énergie marine)</p>
DIECCTE	1.1 - 1.2 ETP (dont 1 ETP pour la gestion du nautisme et entre 0.1 et 0.2 ETP pour le pôle tourisme)	Pas de budget spécifique
DRJSCS	2 ETP (cadre A)	2 k€ en 2015 (plongée) + subventions CNDS (Donnée manquante)
Direction de la Mer	76 ETP (dont 31 ETP Direction de la Mer, 1 ETP Service de Santé des Gens de Mer, 23 ETP CROSS Antilles Guyane, 21 ETP Phares et Balises - Polmar terre ¹⁰⁵)	Budget annuel DM : 1 100 k€
DRFIP	0.1 ETP (2 personnes sont identifiées pour 1/20 ^e de leur temps dédié à l'économie bleue)	Pas de budget spécifique
Espace Sud Martinique	<p><u>Direction de l'écologie</u> : 20 ETP (tous employés localement)</p> <p><u>Direction Développement Economique - Service Appui aux filières économiques</u> : 2 ETP (CDD, 1 catégorie A et 1 catégorie B, 1 détachement et 1 local)</p>	<p><u>Direction de l'écologie</u> : <i>Donnée manquante</i></p> <p><u>Direction Développement Economique - Service Appui aux filières économiques</u> : <i>Donnée manquante</i></p>
Météo France	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>

¹⁰⁵ Remarque : M. Chomard de la DM incluait également les emplois du CSN Antilles-Guyane, mais ceux-ci ont déjà été pris en compte (voir dans le tableau la ligne CSN Antilles-Guyanes correspondante)

STRUCTURE ADMINISTRATIVE	EMPLOI (ETP)	BUDGET ANNUEL (K€)
Office de l'Eau Martinique	9 ETP (7 titulaires, 2 CDD, 4 bac+5 et 5 bac+2, 1 détaché d'administration, 3 recrutements Métropole, 5 locaux)	2 100 k€ ¹⁰⁶
ONCFS	1 ETP en CDD, bac+5, contrat local	113 k€ (Budget FEDER pour la période 2012 - 2015 : 450 000 €)
ONEMA	0.5 ETP (répartis sur 6 postes de fonctionnaire)	3 k€
PNRM	29.4 ETP ¹⁰⁷	380 k€ (pour les 2 réserves naturelles, situées sur le littoral)
TOTAL	> 170 ETP	> 13.5 M€/an

¹⁰⁶ Montants très variables d'une année sur l'autre selon les projets développés et les aides octroyées. Pour les deux années 2014 - 2015 : budget des études connaissances (1.16 M€), communication (0.123 k€), subventions et partenariats (1.8 M€), fonctionnement (ETP, investissement, locaux, etc.) (1.2 M€). Attention en 2015 1 million d'euros consacrés pour la réfection de la STEP des Anses d'Arlet dont l'émissaire est en mer (ce qui peut biaiser le chiffrage moyen).

¹⁰⁷ 13 personnes CDI / CDD de la Direction Protection et Aménagement du territoire en moyenne à 0,4 ETP ; 6 personnes CDI / CDD de la Direction de l'Animation et Communication en moyenne à 0,2 ETP ; 6 agents en CDD sur l'aménagement des sentiers de la RNNC à 0,5 ETP (ponctuel) ; 20 Agents en insertion sur le sentier du littoral à 1 ETP. Temps variable selon les agents.

Sources

Personnes contactées

- François COLAS, AAMP, contacté le 01/07/2015
- Benoît LACROIX, Pôle Environnement Déchets Agriculture, ADEME, contacté le 11/06/2015
- Vincent JOSSELINE, directeur de la veille sanitaire, ARS, contacté le 16/07/2015
- Jacques BAJAL, responsable du pôle « Croisière, Nautisme, Plongée », CMT, contacté le 19/06/2015
- Danielle DEFORT, CACEM, contactée le 09/07/2015
- Kevin CABARET, chargé des fonds européens, CAP Nord Martinique, contacté le 03/07/2015
- Michelle DETHORE, chef de service Direction des Transports, Conseil Départemental, contactée le 15/07/2015
- Patricia MACNI, service aménagement et entretien des ports, Conseil Départemental, contactée le 08/07/2015
- Françoise NEGOUAI, chargée de mission biodiversité, service Environnement, Conseil Régional, contactée le 10/07/2015
- Gertrude BOIS DE FER, chargée de mission pêche professionnelle et biodiversité, Conseil Régional, contactée le 02/07/2015
- Benjamin ESPERANCE, Service Paysages Eau et Biodiversité, DEAL Martinique, contacté le 15/07/2015
- Olivier PERRONET, Service Risque Energie Climat, DEAL Martinique, contacté le 09/07/2015
- Luc BATBY, DIECCTE, contacté le 29/06/2015
- José DELAUNAY BELLEVILLE, DIECCTE Tourisme, contacté le 29/06/2015
- Eloïse PETIT, Direction de la Mer, contactée le 08/07/2015
- Nicolas CHOMARD, Direction de la Mer, contacté le 03/07/2015
- Yolaine AUTEVILLE, DRFIP, contactée le 29/06/2015
- Myriane MACENO, chef de service, Direction Développement Economique, Service Appui aux filières économiques, Espace Sud Martinique, contactée le 08/07/2015
- Aude BRADOR, Direction de l'écologie, Espace Sud, contactée le 16/07/2015
- Florian GIBIER, Météo France, contacté le 26/07/2015
- Gaëlle HIELARD, chef du service Etudes, Suivi, Conseil et Formation, Office de l'Eau, contactée par le 10/07/2015
- Emilie DUMONT, ONCFS, contactée le 09/07/2015
- Francis MARGUENAT, ONEMA, contacté le 09/07/2015
- Anthony NOBOUR, chargé de mission énergie, Conseil Régional, contacté le 01/09/2015

- Axel VILLARD MAUREL, co-animateur du contrat de Baie Fort de France, CACEM, contacté le 03/09/2015
- Stéphane JEREMIE, co-animateur du contrat de Baie Fort de France, CACEM, contacté le 03/09/2015
- Nadine VENUMIERE, PNRM, contactée le 23/07/2015
- Véronique FLAMAND, DRJSCS
- Jean LOTTI, DAAF / SALIM

3.2 Associations de protection du milieu littoral et marin

Description de l'activité

Trois acteurs associatifs principaux contribuent à la protection du milieu marin en Martinique :

- L'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais, en charge de mieux connaître l'écologie des récifs coralliens de la Martinique, de suivre leur évolution dans le temps, et de sensibiliser la population martiniquaise et touristique à la protection de l'environnement marin. Elle suit notamment l'évolution de l'invasion du poisson lion (espèce exotique envahissante) et l'état de la santé des récifs dans le cadre du programme IFRECOR.
- L'Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais (AS.SAU.PA.MAR), dont les actions de protection de la nature et d'information du public portent sur toutes les problématiques environnementales de la Martinique ; l'AS.SAU.PA.MAR contribue aux réflexions sur la gestion de l'espace maritime en tenant compte des habitudes culturelles et en cherchant un partage de l'espace et du milieu marin permettant de préserver et protéger la biodiversité ;
- La Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature à la Martinique (SEPANMAR), qui agit pour développer la connaissance et la protection des milieux littoraux et marins en réalisant des suivis et diagnostics et en proposant des animations pédagogiques.

La nouvelle antenne martiniquaise de Surfrider Foundation Europe, qui a pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ;

Les associations de protection du milieu marin participent à des organes de gouvernance de la gestion du littoral et du milieu marin. Ainsi :

- l'AS.SAU.PA.MAR est membre du comité de bassin ; elle interagit avec la DEAL, le Préfet, le Grand Port de Martinique, le PNRM, l'ODE.
- l'AS.SAU.PA.MAR et la SEPANMAR pourraient faire partie du comité de gestion du futur parc naturel marin ; ce comité définit le plan de gestion et le règlement intérieur du parc, les programmes d'action, donne un avis sur le schéma de mise en valeur de la mer, rend des avis sur les activités soumises à autorisation et éventuellement à avis conforme (lorsqu'une activité est susceptible d'altérer le milieu marin), contribue à la réalisation d'études pour mieux connaître le milieu marin et son état. Il doit aider à la cohérence des actions et à la coopération des différentes structures pour la mise en place d'une gestion globale et intégrée de l'espace maritime.

Tableau 28. Indicateurs clés des associations de protection du milieu marin et littoral - source : entretien acteurs

INDICATEURS CLES	
Emploi total (direct et indirect)	2
Budget annuel	Environ 125 700 €

Principales caractéristiques de l'activité

Les associations de protection du milieu marin interviennent sur l'ensemble de l'espace marin et littoral de la Martinique. Les actions de l'AS.SAU.PA.MAR portent sur l'ensemble des problématiques environnementales de l'île (question agricole, transition agro écologique, lutte biologique, question des déchets...); celles de SEPANMAR peuvent concerner tous les écosystèmes (y compris terrestres) bien qu'elles s'appliquent en majorité au milieu littoral et marin, tandis que celles de Surfrider concernent uniquement le littoral et le milieu marin.

En termes de communication et de sensibilisation, les associations de protection du milieu marin interviennent auprès des scolaires et participent à des événements locaux liés à la gestion du littoral et du milieu marin: l'AS.SAU.PA.MAR participe ainsi à environ 45 jours de séminaire par an (sur les différentes problématiques environnementales), et en 2015 au forum BodlanMe sur la gestion du littoral et de la mer. Elles mettent aussi en œuvre des projets en lien avec l'actualité internationale en matière d'environnement : l'AS.SAU.PA.MAR porte un projet de diaporama ou de film sur les adaptations comportementales face au changement climatique autour de la Coop 21. SEPANMAR réalise également des films.

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

Les associations de protection du milieu marin perçoivent pour l'avenir un enjeu fort d'information et de sensibilisation de la société civile, en vue de faire évoluer les comportements et de donner les clés aux citoyens amenés à se prononcer sur des consultations publiques. L'AS.SAU.PA.MAR souhaite ainsi ouvrir le débat et développer ses activités de sensibilisation, notamment dans les écoles, en restant sur les thématiques actuelles mais en visant notamment les problématiques liées à l'eau, à la transition écologique et énergétique. Le développement de ces activités demande toutefois d'augmenter le nombre de membres actifs, les associations de protection du milieu marin fonctionnant sur la base du bénévolat (120 bénévoles pour l'AS.SAU.PA.MAR, dont une vingtaine de membres actifs).

Par ailleurs, les associations de protection du milieu marin telles qu'AS.SAU.PA.MAR et SEPANMAR participent à la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique, en étant impliqués au sein du groupe de travail en charge de suivre, proposer et donner son avis sur le périmètre, les orientations et la composition du conseil de gestion du futur parc marin. Leurs actions se sont aujourd'hui recentrées sur la Martinique mais l'AS.SAU.PA.MAR s'intéresse au protocole SPAW.

L'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais (OMMM), qui accueillait 10 salariés en 2010, n'en compte plus qu'un. Des financements espérés pour 2016 permettraient d'embaucher et de développer les projets.

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

L'OMMM emploi 1 ETP en CDI (bac +5) et dispose d'un budget annuel inférieur à 100 k€. La SEPANMAR compte 2 chargés de mission à mi-temps.

L'AS.SAU.PA.MAR compte 120 bénévoles, dont 20 membres actifs. L'AS.SAU.PA.MAR fonctionne grâce aux cotisations annuelles (45 € par an soit environ 5 400€ de budget de fonctionnement). L'organisation d'activités spécifiques ou de manifestations est sponsorisée par le secteur privé. La SEPANMAR dispose d'un budget annuel de 20000 € en moyenne et de 320 € provenant de la cotisation de ses membres (16€/membre).

Matrice AFOM

Atouts	Faiblesses
<i>Implication dans les événements et la gouvernance locale en termes de gestion et protection du milieu marin</i>	<i>Pas de personnel salarié mais uniquement du bénévolat : une pérennité non assurée</i>
Opportunités	Menaces
<i>Création du parc marin</i>	

Sources

Personnes contactées

- Marie Jeanne TOULON, contactée le 09/06/2015
- Stéphane JEREMIE, SEPANMAR
- Noémie CHANTEUX, Surfrider
- Ewan TREGAROT, chargé d'études à l'Observatoire du milieu marin martiniquais, contacté le 12/08/15

Documents consultés

- Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique, juin 2015. Synthèse des propositions du Groupe de travail pour la création d'un parc naturel marin en Martinique
- Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique, juillet 2014. Synthèse du Groupe de travail sur les patrimoines et les usages en mer en Martinique

3.3 Etudes et recherche

Description de l'activité

L'activité d'études et recherche sur le milieu marin et le littoral inclut des missions variées et concerne donc des acteurs aux compétences diverses :

- les acteurs de la recherche publique mettent en œuvre des programmes et projets de recherche sur le développement durable des filières de la pêche et de l'aquaculture (IFREMER), les dynamiques d'évolution du trait de côte (BRGM) et la dynamique littorale des plages et des mangroves (UMR 228 Université des Antilles / IRD); ils contribuent ainsi à créer de la connaissance sur les ressources marines et le littoral, et à évaluer les impacts des activités naturelles et anthropiques notamment sur le milieu marin et le littoral ;
- les bureaux d'étude privés participent à l'acquisition de connaissances, fournissent de l'ingénierie et interviennent dans la gestion durable de la mer et du littoral ;
- le Centre de culture scientifique, technique et industrielle fait le lien entre la recherche et la société civile en diffusant les connaissances ;
- l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais (OMMM) assure un suivi des connaissances sur l'état du milieu marin et les pressions associées. Pour éviter un double compte avec la section « associations de protection de la mer et du littoral », l'OMMM n'est pas pris en compte dans les chiffres présentés pour cette section.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs économiques de l'activité.

Tableau 29. Indicateurs clés des structures d'études et de recherche - source : entretien acteurs

INDICATEURS CLES	
Emploi total (direct uniquement)	Environ 34 ETP
Budget / chiffre d'affaires annuel	Environ 1 M€

Principales caractéristiques de l'activité

Tableau 30. Principales caractéristiques des structures d'études et de recherche - source : entretien acteurs

Structure	Type de structure	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
IFREMER	Institut de recherche	<p>Soutien au développement durable des filières de la pêche et de l'aquaculture tout en garantissant la qualité alimentaire de leurs produits, en lien avec une problématique de préservation environnementale, en terme de qualité du milieu marin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des ressources marines associées aux écosystèmes côtiers/suivis - évaluations aux plans socioéconomiques et environnemental des effets et impacts des pressions que subissent ces milieux fragiles et vulnérables aux activités anthropiques <p>IFREMER coordonne notamment le projet Magdalesa, qui vise le redéploiement de l'activité de pêche des ressources côtières très exploitées vers les espèces pélagiques hauturières (par l'utilisation de dispositifs de concentrations de poissons), et la recherche des conditions de développement d'une pêche durable sur les ressources pélagiques partagées ainsi que le maintien de l'activité hors des plateaux insulaires et des écosystèmes coralliens associés</p>	<p>Martinique, Antilles françaises</p> <p>Projets de coopération COPACO (FAO) et CRFM (CARICOM) ; accord-cadre de coopération sur la problématique de gestion des pêches, développement durable, aquaculture en projet</p>	<p>Services de l'Etat : DM, DEAL, DAAF, ARS, AAMP</p> <p>Organismes scientifiques et techniques : partenariats avec IRD/CIRAD, PARM, Université des Antilles en Guadeloupe (Dynecar) et en Martinique (Biosphère), BRGM, ODE (AMO Suivi DCE)</p> <p>Bureaux d'études (Impact Mer)</p> <p>Collectivités territoriales : Conseil Régional, Conseil Général, Communautés de communes (CACEM Contrat de Baie, Cap Nord, Espace Sud), PNRM</p> <p>Professionnels : CRPMEM, ADEPAM, COOPAQUAM</p>
IRD	Institut de recherche	<p>Cinq unités de recherche sont représentées en Martinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HydroSciences Montpellier (HSM) : impacts climatiques et anthropiques sur les ressources en eau dans les hydro-systèmes méditerranéen et tropicaux ; - Interactions plantes-microorganismes-environnement (IPME) - Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle (MIVEGEC) - UMR Espace pour le développement (ESPACE-DEV) avec l'Université des Antilles ; - Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE). 	<p>Martinique</p>	<p>IRD, BRGM, Ifremer, nombreux universitaires, AAMP, Conservatoire littoral, Commune, Communauté de communes, Impact Mer,...</p>

Structure	Type de structure	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
BRGM	Institut de recherche	Suivi de l'évolution du trait de côte de la Martinique, de l'évolution hydro-sédimentaire du littoral de Schœlcher Identification des cellules sédimentaires le long du littoral Procédure de porter à connaissance des données du littoral	Martinique	Services de l'Etat : DEAL, Direction de la Mer Collectivités territoriales : Conseil Régional, CACEM
Impact Mer	Bureau d'études et de conseil	Connaissance et suivi de l'environnement Ingénierie sur les thèmes : pêche et ressources halieutiques, développement et gestion intégrée	Antilles Caraïbes Guyane	Services de l'Etat Collectivités territoriales
Creocean	Bureau d'études	Etudes des sensibilités et des impacts sur l'environnement, restauration de milieux impactés, acquisition de données initiales, génie portuaire et côtier, recherche et développement dans les domaines : environnement et océanographie, aménagement et environnement littoral et marin	Antilles françaises, Caraïbes	Services de l'Etat Collectivités territoriales GIE, Universités, Instituts de recherche, autres bureaux d'études, acteurs privés
Aquasearch	Bureau d'études	Bureau d'études en environnement et océanographie Aménagement et environnement littoral et marin Etudes des sensibilités et des impacts sur l'environnement Restauration de milieux impactés Acquisition de données initiales Génie portuaire et côtier Recherche et développement	Antilles françaises Polynésie Française (antenne en cours de création, rattachée à la Martinique) Québec : partenariat privilégié avec un autre bureau d'études sur place.	Services de l'Etat et Agences : DEAL, AAMP, Sanctuaire AGOA, DM, Espace Sud, ONCFS ; Instituts de recherche : universités, CNRS (Strasbourg), MEDIMEER, CRMM, MNHN ; Bureaux d'étude : Biotope, SINAY, ProGEM, M-Expertise Marine ; Professionnels : Excursionnistes martiniquais, AKUO, Naturagency ; Associations de protection/éducation à l'environnement: OMMAG, Souffleurs d'Écume, Expédition 7ième Continent, OceanScience&Logistic, ÉcoMaris, Surfrider Foundation Martinique, Réseau Tortues Marines de Martinique
Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique (PARM)	Centre technique en agroalimentaire	Etude sur les opportunités de développement de produits transformés à base de poissons. Caractérisation complète (aspects physico-chimiques, nutritionnels et organoleptiques) des produits d'aquaculture. Etude de faisabilité de micro-projets évolutifs d'ateliers de transformation des produits d'aquaculture et de la pêche. Technologies de transformation appliquée aux	Martinique	Professionnels (pêche, aquaculture), instituts de recherche

Structure	Type de structure	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
		espèces locales.		
Université des Antilles / IRD	Centre de recherche	UMR 228 « Espace pour le développement » Recherches sur les dynamiques spatiales et temporelles caractérisant les relations entre écosystèmes et sociétés aux échelles locales, régionales, et globales. Activités en Martinique : Dynamique littorale des plages et mangroves en lien avec impacts météo marins	Antilles	IRD, BRGM, Ifremer, nombreux universitaires, Aamp, Conservatoire littoral, Commune, Communauté de communes, Impact Mer

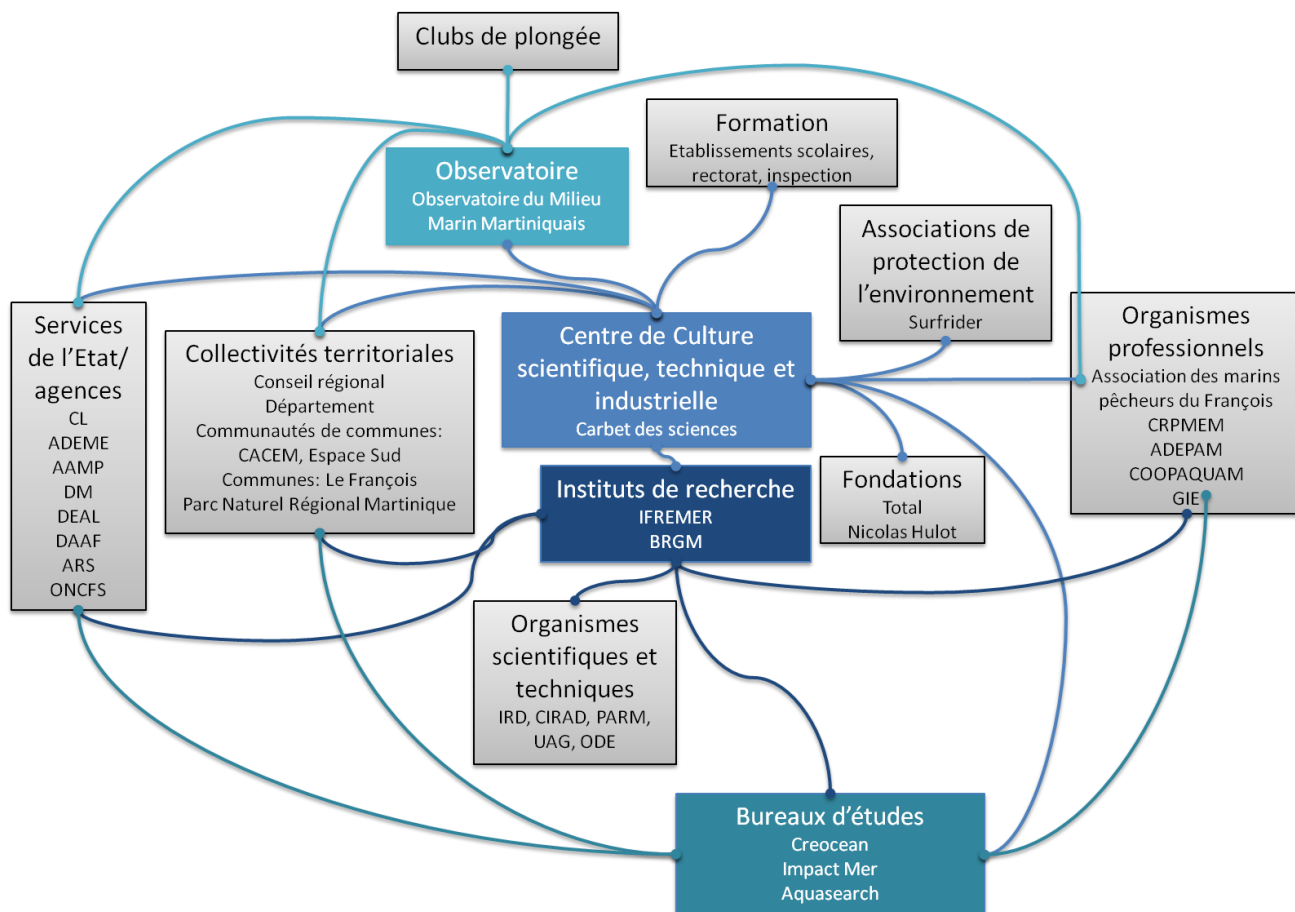


Figure 10. Relations entre les acteurs martiniquais de la recherche et des études sur le milieu littoral et marin et les autres acteurs martiniquais.

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

L'activité des instituts de recherche et des bureaux d'étude s'est développée dans les dernières années : le BRGM a vu ses activités croître depuis 3 ans, l'IFREMER a accueilli un salarié supplémentaire dédié aux problématiques environnementales de la mer et du littoral, qui intervient sur les programmes en lien avec la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) : contrat de baie, de rivières.... Les thématiques d'intervention de l'IFREMER sont restées identiques jusqu'à aujourd'hui : aquaculture et pêche (gestion de la ressource). Toutefois, la visibilité des instituts de recherche quant à leurs activités futures reste faible.

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

Le tableau ci-dessous décrit l'emploi et le chiffre d'affaires généré par chaque structure dans le domaine de l'économie bleue.

Tableau 31. Indicateurs clés par structure d'étude et de recherche - source : entretien acteurs

Structure	Emploi (ETP et qualification)	Budget / Chiffre d'affaires annuel
IFREMER	<p>9.5 ETP permanents dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 chercheurs/ingénieurs (bac+5 à bac+8) - 3 techniciens destinés à la recherche (bac+2) - 1 agent support logistique technique (bac+2) - 1.5 employé gestion et assistance (bac+2) - 1 directeur chercheur (bac+8) <p>5 ETP non permanents dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 VSC (bac+5) - 1 VSC aquaculture <p>1 post-doctorant en co-direction locale Des stagiaires</p>	<p>Environ 1 M€ (donnée manquante pour le PARM)</p>
IRD	Pas d'emploi dédié spécifiquement à l'économie bleue, mais la régie financière locale fonctionne en fonction des projets	
BRGM	<p>0.5 ETP en CDI (bac+5)</p> <p>Employés détachés</p> <p>Experts thématiques (littoral, hydrodynamisme) : 2 mois / an, modélisation</p>	
Impact Mer	Entre 10 et 12 ETP en CDD et CDI (bac+5 à bac+8) ; contrats locaux	
Créocéan	<p>3 ETP en CDI (bac+5 à bac+8)</p> <p>Employés détachés et locaux</p>	
Aquasearch	<p>1 ETP en CDI (bac+8)</p> <p>Prochainement 1 ETP supplémentaire (bac+5)</p> <p>3 à 4 stagiaires (bac+2 à bac+8)</p>	
PARM	2 (1 en CDI, 1 en CDD, ingénieurs bac+5, locaux)	
Université des Antilles	UMR 228 Espace pour le Développement, Université des Antilles / IRD : 1.5 ETP	
TOTAL	Environ 34.5 ETP	

Matrice AFOM

Dans la matrice suivante, les éléments sont essentiellement issus du Diagnostic territorial stratégique de la région Martinique pour la préparation des programmes européens 2014-2020 (2012), et du Contrat d'Etudes Prospectives du secteur des métiers de la mer en Martinique (2013).

Tableau 32. Synthèse AFOM de l'activité « études et recherche »

Atouts	Faiblesses
<p><i>Présence d'équipes de recherche pluri-disciplinaires</i></p> <p><i>Présence de pôles d'excellence en risques naturels et énergies durables</i></p> <p><i>Equipements de laboratoire de niveau européen dans un environnement Caraïbe</i></p> <p><i>Existence de collaborations des équipes martiniquaises avec les équipes nationales/internationales</i></p> <p><i>Soutien de la communauté scientifique par les collectivités territoriales</i></p> <p><i>Soutien financier de la part de l'Etat, de l'Europe et des collectivités</i></p> <p><i>Des manifestations de diffusion de la culture scientifique auprès de la population</i></p>	<p><i>Effectifs de recherche peu nombreux</i></p> <p><i>Recherche privée peu présente</i></p> <p><i>Perspectives de postes pour les jeunes martiniquais dans les organismes de recherche du département faibles</i></p> <p><i>Manque de compétences locales d'où le recours à des bureaux d'études en France métropolitaine</i></p> <p><i>Stratégies des organismes de recherche venant « du haut », résultats recensés au niveau des administrations centrales donc faible visibilité de la recherche martiniquaise aux niveaux national et international</i></p> <p><i>Manque de leadership de l'Université</i></p> <p><i>Articulations entreprises innovantes / filières de formation / recherche encore peu fréquentes</i></p>

Opportunités	Menaces
<p>Nombre de jeunes diplômés en croissance</p> <p>Un pôle universitaire fort en Sciences Humaines et Sociales adapté à un développement de l'innovation sociétale</p> <p>Volonté marquée de l'Université des Antilles de créer des unités mixtes de recherche avec les organismes de recherche présents sur le sol martiniquais</p> <p>Objectifs dans le diagnostic stratégique de la région Martinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de filières innovantes à forte valeur ajoutée et à avantage concurrentiel - Performance des pôles d'innovation et d'excellence <p>=> Consolider, compléter et coordonner les structures et les dispositifs existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littoral : recherche sur la biodiversité marine à développer, projet énergie des mers <p>Priorités du Fonds Européen pour les Affaires maritimes et la Pêche en cohérence avec les objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une pêche innovante, compétitive et fondée sur les connaissances, en se concentrant sur le soutien au renforcement du développement technologique, de l'innovation et du transfert des connaissances; - Favoriser une aquaculture innovante, compétitive et fondée sur les connaissances, en se concentrant sur le soutien au renforcement du développement technologique, de l'innovation et du transfert des connaissances - Recherche et innovation pour l'agro-transformation des produits de la pêche et l'aquaculture <p>Priorités transversales de l'UE en cohérence avec les objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte et adaptation au changement climatique <p>=> décliné dans l'objectif de recherche et innovation à partir des ressources locales pour le développement des énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention et gestion des risques <p>=> décliné dans l'objectif de recherche et innovation sur les risques tropicaux</p> <p>Enjeux nationaux pour les régions ultrapériphériques en cohérence avec les objectifs :Encourager une pêche durable et efficace dans l'utilisation des ressources : [...] développement des connaissances de la ressource, lutte contre la prolifération d'espèces invasives, suivi de l'évolution des écosystèmes et des impacts du changement climatique sur les espèces [...].</p>	<p>Manque de communication entre les acteurs (chercheurs, secteur public, bailleurs privés, tissu associatif) qui rend difficile l'identification des actions de chacun</p> <p>Coûts en matériel et besoin de personnel pour la recherche très spécialisé et compétent</p> <p>Quasi-absence de filières de formation scientifique et technologique</p> <p>Manque de débouchés locaux pour les étudiants donc diminution du nombre d'étudiants en troisième cycle</p> <p>Manque de développement du département scientifique inter facultaire du pôle universitaire martiniquais</p> <p>Intégration limitée aux réseaux de recherche européens et internationaux</p> <p>Risque de changement de politique régionale des organismes de recherche décidée en Centrale</p> <p>Diminution des financements structurels européens</p>

Potentiel de développement de l'activité et besoin d'accompagnement

Les instituts de recherche ont plusieurs projets de développement des activités :

- BRGM : projets Tsunami, planPolmar, érosion côtière, contrat littoral de l'espace Sud avec le développement des actions de recherche scientifique incluant le profil vulnérabilité des eaux de baignade et le diagnostic des masses d'eau ;
- IFREMER : projet de modèle hydrodynamique sur les Antilles en cours (sous-traitance à venir d'une partie des travaux ; direction a Brest) ; orientation à venir vers l'étude des zones fonctionnelles halieutiques via un programme Interreg
- UMR 228 Université des Antilles/IRD : le projet « ECO CARIB - environmental change observatory » est un projet de développement d'un observatoire des changements environnementaux dans la Caraïbe. Budget envisagé 4 M€ sur 4 ans pour la Caraïbe, dont 50% pour la Martinique.

Par ailleurs, la contribution du Bassin Antilles aux Assises de la Mer et du Littoral (2013), qui contribue à l'élaboration de la politique maritime intégrée, faisant elle-même partie de la stratégie nationale de la mer et du littoral, cible:

- le besoin en protection renforcée du milieu marin face à la pression exercée sur la frange littorale et sur les ressources halieutiques, notamment les pollutions, principalement d'origine tellurique, l'émergence d'espèces exotiques envahissantes (poisson lion) ;
- un suivi nécessaire pour le maintien du trait de côte, notamment sur des secteurs sensibles ;
- le besoin de mieux connaître l'effort de pêche par une amélioration de la collecte de données, afin de prévoir l'évolution des stocks, et ainsi contribuer au renouvellement de la ressource côtière et à une meilleure gestion de la ressource au large ;
- le besoin d'apporter des réponses pérennes à la situation liée à la contamination de certaines zones par le chlordécone, à partir de l'observation et de la recherche (méthodes de décontamination) ;
- l'importance de participer aux instances régionales caribéennes de gestion de la ressource, en s'appuyant sur le Fonds de coopération régional, le programme INTERREG Caraïbe ou d'autres programmes ;
- pour l'aquaculture, le besoin de mobiliser la recherche pour la maîtrise des techniques d'élevages d'espèces endogènes dans le cadre d'une stratégie nationale de développement de l'aquaculture outremer ;
- le besoin de la profession d'être soutenue dans la recherche et le développement d'une aquaculture

Concernant spécifiquement la recherche maritime et la valorisation de la mer et ses ressources, les Assises proposent quatre axes majeurs :

- la valorisation des compétences locales et la nécessité de se diversifier : soutenir les centres de recherche de haut niveau, en particulier l'Université des Antilles, l'IFREMER, l'IRD, le PARM... ;

- un encouragement à la recherche sur les risques naturels (climat, sismologie, courantologie et conséquences duréchauffement sur la biodiversité, les coraux...) ;
- s'appuyer sur le Conseil scientifique et technique dont la vocation est de rassembler tous les organismes de recherche ;
- mettre à profit la reconnaissance de la mer des Caraïbes par les Nations Unis, en tant que zone spéciale dans une perspective de développement durable.

Les Assises recommandent aussi de s'appuyer sur le programme INTERREG Caraïbes pour faciliter les échanges inter-Caraïbes de chercheurs et d'étudiants, pour consolider les réseaux et mutualiser les données.

Un potentiel de développement réside aussi dans les projets pouvant être portés par les pouvoirs publics locaux sur des domaines nouveaux à forts enjeux culturels, économiques et sociaux : énergie thermique des mers, ressources minérales, biologie et biotechnologie marine, archéologie sous-marine en relation avec le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines. Outre les domaines de l'archéologie marine pour la mise en valeur du patrimoine et des énergies marines renouvelables, le Contrat d'étude prospective du secteur des métiers de la mer en Martinique identifie également un potentiel de développement lié à l'assainissement des eaux usées sur le littoral et à la restauration du littoral. Il préconise un « pôle mer » qui réunirait les acteurs de la recherche et les acteurs économiques, et la mise en place de partenariats recherche-privé.

Sources

Personnes contactées

- Benjamin De Montgolfier, gérant de l'entreprise AQUASEARCH, contacté le 27/08/2015
- Emmanuel Thouard, Délégué IFREMER pour les Antilles et Chef de station de Martinique, contacté le 26/08/2015
- Christophe Yvon, Directeur de l'IFREMER, et Adeline Pouget, Directrice adjointe, contactés le 18/08/2015
- Béatrice de Gaulejac, Directrice de projets chez Creocean
- Aude Nachbaur, BRGM, contactée le 9/07/2015
- Franck Dolique, Université des Antilles
- Patrick Queneherve, Directeur IRD Martinique, contacté le 9/9/2015
- Juliette Smith-Ravin, Université des Antilles

Documents consultés

- Contrat d'étude prospective du secteur des métiers de la mer en Martinique, 2013, VEV Consulting
- Contribution du Bassin Antilles aux Assises de la Mer et du Littoral, 2013

- Diagnostic territorial stratégique de la région Martinique pour la préparation des programmes européens 2014-2020, 2012, ACT consultants

3.4 Formation et éducation à la mer

Description de l'activité

Les métiers de la mer comprennent les métiers de la marine marchande, les métiers de la construction et réparation navale, les métiers de l'étude et de la protection de l'environnement, les métiers de l'exploitation des ressources, les métiers de la plaisance professionnelle et des loisirs, et ceux des activités portuaires.

Tableau 33. Indicateurs clés des structures de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs

INDICATEURS CLES	
Emploi total	>30 ETP
Budget annuel	>3.05 M€

Principales caractéristiques de l'activité

Les métiers de la mer sont d'une grande diversité. Le tableau ci-dessous donne des exemples de métiers de la mer exercés en Martinique.

Pôles	Activités	Exemples de catégories de métiers
Marine marchande	Transport maritime de marchandises ou de personnes	Mécaniciens, marins du pont (cuisiniers, divertissement...)
Industrie nautique, construction et réparation navales	Construction, entretien et maintenance de bateaux : navires de pêche et de plaisance (matériel électronique, gréement, moteurs)	Ingénieur en construction navale, chaudronnier-soudeur, charpentier-bois, ouvriers voiliers, application aux navires de divers métiers de la métallurgie et de l'industrie mécanique (soudeurs, électriciens...)
Plaisance	Plaisance professionnelle, plaisance de loisirs	Skipper, capitaine de yacht, chef mécanicien de yacht, éducateurs sportifs en mer, emplois à terre générés (courtiers, accueil...)
Exploitation des ressources	Pêche maritime, culture marine	Mécanicien à la pêche, patron de pêche, matelot à la pêche, aquaculteurs, emplois à terre générés (vente et transformation des produits de la mer: poissonniers, emplois dans l'industrie agro-alimentaire...)
Etude et protection de l'environnement	Activités de recherche publique ou privée, protection de l'environnement et gestion des espaces naturels	Ingénieurs, chercheurs, plongeurs, géographes

Figure 11 Une grande variété de métiers de la mer¹⁰⁸

Le tableau ci-dessous présente les principales structures contribuant à la formation et à l'éducation à la mer en Martinique.

¹⁰⁸ CEP Mer, 2013. Synthèse du Contrat d'Etude Prospective Mer.

Tableau 34. Principales caractéristiques des structures de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs

Structure	Axes d'intervention	Caractéristiques
Ecole de la Formation Professionnelle aux métiers Maritimes et Aquacoles (EFPMA)	L'EFPMA est le seul organisme de formation aux métiers de la navigation et aux métiers de la réparation nautique en Martinique.	3 diplômes en formation initiale et 6 spécialités proposées en formation professionnelle continue Chiffres 2014 : 200 élèves en formations diplômantes nationales, 200 élèves en formations diplômantes internationales, 60 intervention par an dans les collèges, lycées, mairies,...
Direction de la Mer	Formation, autorité académique de l'EFPMA	Principaux interlocuteurs : Ecole de Trinité, Inspection générale de l'enseignement maritime : délivrance agréments, Région, CRPMEM, AGEFOSPME, professionnels de la mer (fonction examinateurs), Direction affaires maritimes
Centre Régional de Formation des animateurs Sportifs et Socio-éducatifs (CERFASSO)	Dispense des formations dans le secteur de la plaisance et des loisirs nautiques	BPJEPS Activités Aquatiques, Certificat d'aptitude professionnelle maître-nageur sauveteur, Certificat de qualification professionnelle animateur Loisirs Sportifs – Moniteur Voile
Université des Antilles	Formation pour la recherche et les études sur le milieu marin	Master en gestion et expertise des milieux littoraux
Carbet des sciences	Diffuser la culture scientifique et technique sur le territoire, sur tous les types de sciences Faire le lien entre la science et la société =>Création d'une exposition interactive : 80 à 200 m ² =>Création de mallettes pédagogiques : objets mobiles de découverte, panneaux avec manip interactive =>Site internet interactif (clim'way Martinique), visite virtuelle sous-marine => Coordination d'évènements: BodlanMé village exposition et jeux concours, fête de la science (depuis 22 ans) => Ateliers scientifiques, jeux	-
Lycée professionnel Raymond Nérès	Formations aux métiers de la mer dans le secteur industriel : bac pro maintenance nautique, réparation et entretien des embarcations de plaisance, ...	-

Le tableau suivant présente les titres de formation professionnelle continue dans le secteur des métiers de la mer délivrés par la Direction de la Mer. Au total, 403 titres de formation ont été délivrés en 2014.

Tableau 35. Titres de formation délivrés en 2014 par la Direction de la Mer

Titres de formation	Nombre délivrés en 2014
Formation de la base de sécurité	20 (STCW10) - 68
Formation à la lutte contre l'incendie	14
CAE des embarcations et radeaux de sauvetage	4
CRO	38
CGO	86
formation médicale 2	66
formation médicale 3	1
Certificat d'initiation nautique	44
Permis de conduire les moteurs marins 250kw	84
Brevet mécanicien 750kw	17 (diplôme)
Capitaine 200	33 (diplôme) 39 (brevet)
Certificat de capacité	15
Capitaine 200 voile	14
certificat aptitude au commandement à la petite pêche	26
Chef de quart 500	6
Capitaine 500	5
TOTAL	403

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur – éléments disponibles

L'EFPMA est actuellement géré par une association. Un des enjeux futur est d'acquérir le statut de lycée maritime afin d'avoir un statut officiel au sein du Ministère de l'écologie. Les formations proposées par l'EFPMA sont de niveau bac professionnel et CAP. Une formation scaphandrier de niveau 1 sera développée prochainement (le niveau 1 est nécessaire pour les aquaculteurs). Depuis 1999, la formation est en constante évolution. 7 agréments existaient auparavant contre 30 aujourd'hui.

Le CCSTI Carbet des Sciences, après avoir mené un travail de diagnostic des lacunes dans la population sur la connaissance du milieu marin, monté des dossiers et obtenu des financements, a mis en place un fonctionnement en itinérance d'un animateur et d'un outil (déplacement à la demande des établissements scolaires, de la primaire au lycée). Les financements actuels sont insuffisants, d'où un besoin de participation financière de la part des demandeurs. Bien que l'activité

soit en croissance, les budgets à la baisse impliquent de trouver de nouvelles sources de financement ou de rendre payantes les activités.

Importance socio-économique et culturelle de l'activité

Tableau 36. Indicateurs clés par structure de formation et d'éducation à la mer - source : entretien acteurs

Structure	Emploi	Budget annuel
EFPMA	28 formateurs (15 CDI, 13 contractuels)	3 M€
Carbet des Sciences	- 1 ETP en CDI (bac+5 en biologie marine) - 1 Titre de Travail Simplifié (<0.1ETP) Contrats locaux	45000 - 65000 € (budget du pôle mer et développement durable)
Université des Antilles - <i>aspect formation uniquement</i>	24h d'enseignement « Biologie marine caribéenne » 34h d'enseignement « Biotechnologie de la mer »	-
CERFASSO	Donnée manquante	Donnée manquante
Lycée professionnel Raymond Nérès	Donnée manquante	Donnée manquante
Direction de la Mer	1 ETP	Pas de budget spécifique pour la formation
TOTAL	> 30 ETP	> 3.05 M€/an

Matrice AFOM

Tableau 37. Synthèse AFOM de l'activité « formation et éducation à la mer »

Atouts	Faiblesses
<i>Un CCSTI labellisé qui appartient à un consortium</i>	<i>L'image inexacte de certains métiers de la mer ne contribue pas à attirer les nouvelles générations. Différents besoins en compétences dans le domaine de l'industrie nautique, de la plaisance professionnelle et loisirs nautiques et de la pêche et l'aquaculture ont été recensés. Absence d'un lieu physique dédié à l'accueil du public pour le CCSTI</i>
Opportunités	Menaces
<i>Davantage de collaboration entre l'EFPMA et les professionnels permettra de mieux adapter les formations aux besoins. Convention pluriannuelle de financement des actions du CCSTI par le Conseil Régional.</i>	<i>Une compétition accrue avec les autres îles et les importations nécessitant une plus forte compétitivité sur le plan de la qualité des activités de la mer. Absence de CCSTI en Guadeloupe et en Guyane générant un manque de CCSTI interrégionale</i>

Des besoins en formation qui peuvent être satisfaits localement, des possibilités d'investissements afin de renforcer la structuration de l'activité.

Des normes et matériaux qui évoluent rapidement et nécessitent des formations adaptées.

Potentiel de développement de l'activité et besoin d'accompagnement

À l'avenir, les formations seront davantage développées en réseau en lien avec les professionnels. Les formations professionnelles continues seront élargies pour répondre aux besoins identifiés par le CEP, avec des modules sur le création/gestion et reprise d'entreprise, sur la sécurité en mer, sur la dépollution ou sur le dialogue social. Des partenariats avec l'Université des Antilles et l'Éducation nationale favoriseront les passerelles entre les formations dispensées par ces organismes et l'EFMA.

Sources

Personnes contactées

- Jean-Paul Alaric, Ecole de Formation Maritime Antilles-Guyane
- Mathilde Brassy, Responsable du Pôle mer et développement durable de Carbet des Sciences, contactée le 18/08/2015
- Juliette Smith-Ravin, Université des Antilles
- Eloïse Petit, Direction de la Mer

Documents consultés

- CEP Mer, 2013. Synthèse du Contrat d'Étude Prospective Mer.

3.5 Sécurité et sûreté maritime

Description de l'activité

La sécurité maritime comporte la sécurité des navires, la sécurité de la navigation, et la facilitation du trafic maritime. La sûreté maritime désigne la prévention et la lutte contre toutes les menaces d'actes malveillants à l'encontre du navire, de l'équipage et de ses passagers ou des installations portuaires. Des actions de prévention (formation, communication, sensibilisation) assurent aussi la sécurité et la sûreté maritime.

Tableau 38. Indicateurs clés de l'activité « sécurité et sûreté maritime »

INDICATEURS CLES	
Emploi	> 600 ETP
Budget annuel	> 13 M€

Principales caractéristiques de l'activité

La sécurité et la sûreté maritimes sont développées à l'échelle de la zone de compétences du CROSS Antilles Guyane, incluant les îles de Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin et St-Barthélémy.

On comptait 814 personnes assistées, retrouvées ou secourues en mer aux Antilles par le CROSS en 2014¹⁰⁹. Ont été recensés 29 morts ou disparus, dont la majorité était liée à des avaries techniques.

Les visites de sécurité des navires de la CSN et de l'ULAM permettent de réduire les risques et entraînent plusieurs activités de maintenance et de réparation des navires.

234 visites de sécurité ont été réalisées par les agents de Fort-de-France en 2014. 440 visites ont été prises en charge par l'ULAM de Martinique¹¹⁰. La société privée Bureau Veritas a contrôlé certains des gros navires internationaux.

Le tableau suivant présente les principaux acteurs de la sécurité et la sûreté maritime. Les entreprises d'analyse et de contrôle ont été prises en compte dans les activités du transport maritime, et ne sont donc pas pris en compte dans cette section.

¹⁰⁹ CROSS Antilles-Guyane, 2015. Bilan d'activité année 2014.

¹¹⁰ CSN, 2014. Bilan du Centre de sécurité des navires Antilles-Guyane 2014 et présentation des objectifs 2015.

Tableau 39. Caractéristiques principales des activités de « sécurité et sûreté maritime »

Catégorie	Structures	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
Moyens concourant au sauvetage en mer	Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) en Martinique	Missions de sauvetages, organisations de formations (de secourisme et sauvetage en mer)	5 stations en Martinique : Fort-de-France, Case Pilote, Le Marin, François, Trinité (nouvellement créée et active à partir de fin 2015)	Conseil Général de Martinique, Conseil Régional de Martinique
	Direction Régionale Garde-Côtes Antilles-Guyane (DRGC AG)		Martinique	DM, Préfecture, Justice magistrature, forces armées
	Marine nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du territoire national - Participation aux autres missions de l'action de l'Etat en mer (lutte contre la pollution, police des pêches) - Coopération régionale avec les autres Etats riverains de la zone maritime Antilles - Soutien de la flotte (la base navale de Fort de France et le service de soutien de la flotte ont une capacité régionale, incluant les navires basés en Guyane et en Guadeloupe). 	Martinique	Services administratifs, professionnels
	Brigade nautique	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance maritime, littorale et des AMP - Police des pêches (en mer & à terre) 	Martinique (jusqu'à 6 miles)	Direction de la Mer CROSS Antilles-Guyane, Douane, Office national des Forêt, Plaisanciers, Professionnels

Catégorie	Structures	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Assistance et sauvetage - Missions judiciaires au profit unités gendarmerie ou police - Lutte contre la pollution marine - Contrôles coordonnés avec les autres administrations (DM, douane, ONF) 		de la mer
	Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	En charge de la prévention, la protection et la lutte contre les incendies et autres accidents (sinistres, risques naturels, technologiques,...) ainsi qu'en charge des secours d'urgence.	Martinique	Services administratifs, professionnels
	Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles Guyane (CROSS AG)	Le CROSS AG assure la coordination des moyens engagés en matière de recherche et de sauvetage en mer. Le CROSS est aussi en charge de la surveillance de la sécurité maritime, de la surveillance des pollutions marines, de la surveillance des pêches maritimes, et de la diffusion des informations de sécurité maritime.	Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin et St-Barthélémy	Administrations
	Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane (CSN AG)	Le CSN AG étudie, met en service et visite périodiquement les navires de commerce et de pêche afin de vérifier la conformité en matière de sécurité et de prévention de la pollution en mer ¹¹¹ . Le CSN effectue notamment des audits sur la gestion de la sécurité et de la sûreté.	Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin et St-Barthélémy	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des radeaux de survie : La Survie (Marin) - Révision des radios, balises de détresse... : Diginav' - Contrôle de gréement annuel : Caraïbes Marine / Caraïbes Gréement - Contrôle des sécurités incendie : GEL Sécurité, SMPI, Protection incendie - Sortie à sec annuelle : Carenantilles (Marin et Fort-de-

¹¹¹ CSN, 2014. Bilan du Centre de sécurité des navires Antilles-Guyane 2014 et présentation des objectifs 2015.

Catégorie	Structures	Axes d'intervention, missions et actions	Périmètre	Interlocuteurs
				France) - Armement de sécurité pour les activités de plaisance et professionnelle : Shiphandler, Caraïbes Marine, Sea Survie - Chantier – Structure des navires : sociétés externes de classification telles que Bureau Veritas - Activité de conseil : MédiaServ, SeaQuestCompany - Autres interlocuteurs: Transport Express Caraïbes, l'Express des Iles.
	Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM) de Martinique	Police de la pêche maritime, police spéciale de l'environnement (pollution par les navires principalement), police de la navigation maritime, police du Domaine Public Maritime (contrôle de l'occupation du DPM)	Martinique	Services administratifs, professionnels
Service phares et balises		Chargé d'entretenir les dispositifs d'aide à la navigation mis en place le long des côtes pour signaler les dangers et baliser les routes maritimes et les chenaux d'accès aux ports.	Martinique	Administrations
Service Santé des Gens de Mer (SSGM)		Service de médecine préventive organisé au profit des marins professionnels de la pêche et du commerce, assurant la santé et la sécurité du travail maritime.	Martinique	Services administratifs, professionnels

Importance socio-économique de l'activité

Le tableau suivant présente pour chaque structure l'emploi et le budget annuel alloué à l'économie bleue.

Tableau 40. Indicateurs clés par structure de sécurité et sûreté maritime

Structure	Emploi (ETP)	Budget annuel
Marine nationale	<p>Environ 400 personnes dont 370 militaires et 30 civils répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Base navale FDF 110 militaires et 20 civils ; - 2 frégates de surveillance : Ventôse + détachement aéro 90 militaires ; Germinal + détachement aéro, 94 militaires ; - 1 Bâtiment de transport léger (BATRAL) : Dumont D'Urville, 50 militaires ; - 1 Remorqueur « Maïto » : 8 militaires ; - 1 Patrouilleur de gendarmerie maritime « Violette » basé à Pointe à Pitre: 12 militaires (Gendarmes maritimes) ; - Service de soutien de la flotte : 7 militaires et 7 civils. 	12 M€/an pour les contrats de maintien en condition opérationnelle. Une part très importante des travaux est confiée aux entreprises locales.
Service de Santé des Gens de Mer	2 (1 médecin et 1 infirmière)	
Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage - Antilles Guyane (CROSS AG)	23 ¹¹²	
Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane (CSN AG)	5 ETP au siège à Fort-de-France : 1 chef de centre de sécurité (catégorie A+), 1 inspecteur de la sécurité des navires (catégorie A), 1 inspecteur de la sécurité des navires (catégorie B), 1 inspecteur de la sécurité des navires (catégorie C), 1 secrétaire (catégorie C) ¹¹³	Budget Direction de la Mer : 1.1 M€/an, dont CSN : 15 000 €/an
Phares et balises - Polmar terre	21 ¹¹⁴	
Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM) de Martinique	14 agents répartis entre la Martinique et la Guadeloupe ¹¹⁵	

¹¹²Nicolas CHOMARD, Direction de la Mer, contacté le 03/07/2015

¹¹³Ibid.

¹¹⁴Nicolas CHOMARD, Direction de la Mer, contacté le 03/07/2015

¹¹⁵CSN AG, 2014. Bilan du Centre de sécurité des navires Antilles-Guyane 2014 et présentation des objectifs 2015.

Structure	Emploi (ETP)	Budget annuel
Société Nationale de Sauvetage en Mer en Martinique (SNSM)	Pas de personnel dans les stations, uniquement à Paris. 100 à 150 bénévoles dans les 5 stations martiniquaises.	<i>Donnée manquante (bilan de la station Fort-de-France)</i>
Direction Régionale Garde-côtes Antilles-Guyane (DRGC AG)	144 ETP dont 135 titulaires de fonction publique (niveau de qualification moyen bac+3), 65% des employés locaux, 35% détachés ¹¹⁶ .	<i>Donnée manquante</i>
SDIS	<i>Donnée manquante</i>	<i>Donnée manquante</i>
TOTAL	> 600 ETP	> 13 M€/an

Evolution passée de l'activité et enjeux de développement futur

L'organisation des visites de contrôles a été modifiée. Le contrôle des petits navires assuré par le CSN évolue en s'étalant un peu plus dans le temps. Le contrôle des gros navires a été externalisé vers le secteur privé¹¹⁷.

¹¹⁶ Joël Mansuy, Directeur adjoint DRGC. Communication personnelle (09/07/2015)

¹¹⁷ Emeric Faure, Chef de la CSN. Communication personnelle (08/06/2015)

Matrice AFOM

Tableau 41. Synthèse AFOM de l'activité « sécurité et sûreté maritime »

Atouts	Faiblesses
<p><i>La Martinique possède des moyens suffisants pour assurer la sécurité maritime bénéficiant à des activités telles le nautisme¹¹⁸.</i></p>	<p><i>Le management de la sécurité a été identifié comme un des besoins clés en compétences métiers, d'autant que certaines normes dans le transport maritime vont être modifiées¹¹⁹.</i></p> <p><i>Un manque d'équipements de débarquement adaptés en termes de sécurité a été identifié dans le secteur de la pêche¹²⁰.</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>Le développement de la coopération caribéenne permettra d'optimiser le dispositif de lutte que ce soit en matière de pollutions par hydrocarbures ou l'assistance à des navires en difficultés¹²¹.</i></p> <p><i>La sécurité pour la plaisance pourrait être valorisée, bénéficiant à l'image du nautisme en Martinique¹²².</i></p>	<p><i>Des modifications de normes peuvent entraîner des modifications possibles dans les formations et contrôles.</i></p> <p><i>Des risques de pollution par hydrocarbures ne sont pas inexistantes.</i></p>

Potentiel de développement de l'activité et besoin d'accompagnement

La contribution du Bassin Antilles aux Assises de la Mer et du Littoral (2013) cible les besoins suivants :

- un soutien au renforcement de la coopération caribéenne
- un appui de l'OMI aux Etats de la Caraïbe pour des actions de formation et de renforcement de leurs capacités administratives
- l'installation de radars de surveillance des côtes ;
- la reconnaissance du code Small Caribbean Vessel (SCV) dans la réglementation nationale ;

¹¹⁸ VEV Consulting, 2013. CEP Mer de Martinique, Contrat d'études Prospective du secteur des Métiers de la Mer Martinique 2013.

¹¹⁹ VEV Consulting, 2013. CEP Mer de Martinique, Contrat d'études Prospective du secteur des Métiers de la Mer Martinique 2013.

¹²⁰ VEV Consulting, 2013. CEP Mer de Martinique, Contrat d'études Prospective du secteur des Métiers de la Mer Martinique 2013.

¹²¹ Contribution du Bassin Antilles aux Assises de la Mer et du Littoral, 2013

¹²² VEV Consulting, 2013. CEP Mer de Martinique, Contrat d'études Prospective du secteur des Métiers de la Mer Martinique 2013.

- un renforcement des actions de sensibilisation et de formation des marins professionnels ou non, à la sécurité maritime ;
- une action pilotée par les préfets de Guadeloupe et Martinique engagée auprès des maires en matière de sécurité dans la bande de 300 mètres
- des actions de formation des personnels de mairies en charge des volets infra-polmar et des collectivités souhaitant mobiliser leurs efforts dans le cas d'une pollution maritime
- une amélioration de la coordination interministérielle pour mieux impliquer, dans le rapprochement avec les Etats voisins, les services concernés par le sauvetage, la prévention et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures, et notamment les Directions de la mer ;
- dans nos ports, des contrôles de l'Etat du port des navires se référant aux règles caribéennes.

Sources

Personnes contactées

- Antoine SABLONE, Président de la station Fort-de-France de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, contacté le 01/07/2015
- Joël MANSUY, Directeur adjoint DRGC, contacté le 09/07/2015
- Philippe BAILLOT, Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane
- Emeric FAURE, chef du Centre de Sécurité des Navires Antilles-Guyane, contacté le 08/06/2015
- Nicolas CHOMARD, Direction de la Mer, contacté le 03/07/2015
- Sébastien MAVEYRAUD, Marine nationale
- Florent SCHMILLER, capitaine, responsable section Organisation Emploi, Brigade nautique, contacté le 16/07/2015
- SDIS Pompiers

Documents consultés

- Contribution du Bassin Antilles aux Assises de la Mer et du Littoral, 2013.
- CSN AG, 2014. Bilan du Centre de sécurité des navires Antilles-Guyane 2014 et présentation des objectifs 2015.
- VEV Consulting, 2013. CEP Mer de Martinique, Contrat d'études Prospective du secteur des Métiers de la Mer Martinique 2013.
- CROSS Antilles-Guyane, 2015. Bilan d'activité année 2014.

4. SYNTHÈSE : QUELLE IMPORTANCE DE L'ÉCONOMIE BLEUE DANS L'ÉCONOMIE MARTINICAISE ?

4.1 Estimation du poids de l'économie bleue

Le tableau suivant présente une estimation de l'emploi « bleu » et de son importance dans l'économie martiniquaise à partir des données recueillies. On estime à près de 12% la part de l'emploi des activités maritimes dans l'économie martiniquaise. Le tourisme littoral et maritime constitue près des trois quarts des emplois de l'économie bleue. Les activités purement économiques représentent pour plus de 93% de l'emploi « bleu », les activités support (administration, recherche, formation,...) représentant quant à elle une part marginale de l'emploi « bleu ».

Tableau 42. Nombre d'emploi par activité liée à l'économie bleue

Catégorie	Activité	EMPLOI (ETP)
Activités économiques principales	Activités sportives et de loisirs en mer	506 ETP
	Aquaculture marine	> 20 ETP
	Energie thermique marine	1 ETP
	Industrie navale	248 ETP
	Pêche professionnelle	Marins-pêcheurs : ~ 685 ETP ¹²³ Activités connexes : >20ETP
	Tourisme littoral et maritime	8 600 ETP
	Transport maritime et services portuaires	1116 ETP
Activités support	Administration	> 170 ETP
	Associations de protection de la mer et du littoral	2 ETP
	Activités d'études et de recherche liées au milieu littoral et marin	34 ETP
	Formation et éducation à la mer	30 ETP
	Sécurité et sûreté maritime	>600 ETP
TOTAL	> 12 000 ETP soit près de 12 % de l'emploi en Martinique¹²⁴	

¹²³ On estime que 30% des 1055 marins-pêcheurs actifs travaillent à temps plein (soit 316 ETP) et que 70% des marins-pêcheurs travaillent à temps partiel (estimé à 50%, soit environ 370 ETP).

¹²⁴ On comptait 111 365 salariés en Martinique en 2012 dont 16.5% travaillaient à temps partiel (source : INSEE). En supposant qu'un temps partiel correspond en moyenne à 0.5 ETP, on estime ainsi à 102 177 ETP en Martinique.

4.2 Éléments de comparaison avec d'autres territoires

Selon le Cluster Maritime Français qui n'inclut pas les emplois liés au tourisme, le secteur maritime emploie plus de personnes que l'industrie aéronautique (180.000 emplois en 2014), le secteur des télécommunications (122.000 emplois en 2014) ou encore l'industrie automobile (en 2013, équipementiers compris, 201.000 emplois).

Figure 12. Poids du maritime dans l'économie française - source : Cluster Maritime Français¹²⁵

Domaine d'activité	Emplois directs	Valeur de la production (Mrds €)	"En deux mots..."
Flotte de commerce	22.000	15	Des navires présents dans tous les secteurs de transport et sur toutes les mers du monde.
Ports ^(a)	39.000	4,5	Les ports maritimes de commerce voient transiter 85 % des échanges maritimes extérieurs de la France en volume et 66 % en valeur.
Constructions navales et équipementiers marins ^(a)	42.000	8,5	Un positionnement sur les navires et équipements à forte valeur ajoutée.
Parapétrolier offshore ^(a)	32.000	17,6	Exploitation des hydrocarbures jusqu'à 2.000 m de profondeur d'eau, et plus !
Industrie nautique ^(a)	39.700	4,3	9 millions de pratiquants occasionnels, 4 millions de plaisanciers, 72,4 % des bateaux construits sont exportés.
Pêche et aquaculture	61.040 ^(a)	8,7 ^(a)	7.121 navires (8 % de la flotte européenne), Tonnage de production : 625.000
Energies Marines Renouvelables*	800	0,1	L'effort de R&D français pour le développement des EMR.
Ressources Marines ^(a)	2.250	0,5	Matériaux marins, ressources minérales et biologiques (dont algoculture).
Défense et Action de l'État en Mer	36.000	4,2	Nombre de personnes secourues : 1.545 Nombre de navires contrôlés en mer : 2.793 Tonnes de produits stupéfiants saisis : 2,4
Instituts de recherche marine et océanographique	3.620	0,4	Des pôles aux grandes profondeurs, tant à découvrir !
Organismes de formation	2.000	0,1	Dont l'École Nationale Supérieure Maritime et plusieurs MBA dédiés au maritime.
Autres activités**	17.065	~ 5	Des experts reconnus en assurance, courtage, droit, conseils, gestion, management, finance, mais aussi poissonneries et thalassothérapie.
Administrations maritimes (DGITM, DAM, ENIM, IFM...)	3.300	0,2	La fonction publique au service de la mer.
Total (arrondi)	300.775	69,1	

Base 2015 sauf (a) Base 2014, (b) Base 2013

* Uniquement R&D pour cette année. Chiffres à prévoir en forte hausse sur les exercices prochains - ** attention indiquant des chiffres non recoupés pour les emplois (ETP).

En Novembre 2015, l'INSEE a publié une analyse du poids des activités économiques maritimes des régions littorales en métropole ainsi que des territoires et départements d'outre-mer. Les activités maritimes économiques prises en compte sont les suivantes¹²⁶ :

- Tourisme littoral, incluant la restauration, l'hôtellerie et les activités touristiques récréatives, culturelles et commerciales. Il est à noter que l'ensemble du tourisme des territoires étudiés a été pris en compte, sans distinction du motif de visite ;
- Activités liées aux produits de la mer (pêche et aquaculture) ;
- Transport maritime et fluvial. Les services portuaires ont également été pris en compte, en utilisant les données des codes APE lorsque cela a été possible, sinon par expertise des directions régionales de l'INSEE ;

¹²⁵ Source : <http://www.cluster-maritime.fr/fr/economie-maritime/9/poids-du-maritime-dans-leconomie-francaise>

¹²⁶ Source : Olivier Leon, INSEE, communication personnelle (13/11/2015).

- Construction et réparation navales ;
- Les activités de production d'énergie (énergies renouvelables et non renouvelables telles les centrales nucléaires en bord de mer) ;
- Les services parapétroliers et paragaziers offshore ;
- La fabrication, la pose et la maintenance de câbles sous-marins ;
- L'extraction de matériaux marins ;
- Les activités d'assurance et les banques maritimes.

Les activités support suivantes ont également été prises en compte :

- Intervention publique prenant en compte, selon la nomenclature utilisée par l'Observatoire National de la Mer et du Littoral : la marine nationale, les activités d'études et de recherche, l'enseignement maritime, les activités de protection du littoral ;
- Les travaux publics maritimes et fluviaux (aménagement, entretien des ports).

Au total, l'INSEE estime à 450 100 emplois dans le domaine d'activité maritime en 2012 (emplois salariés et non salariés) dans les régions littorales de métropole et les territoires et départements d'Outre-mer.

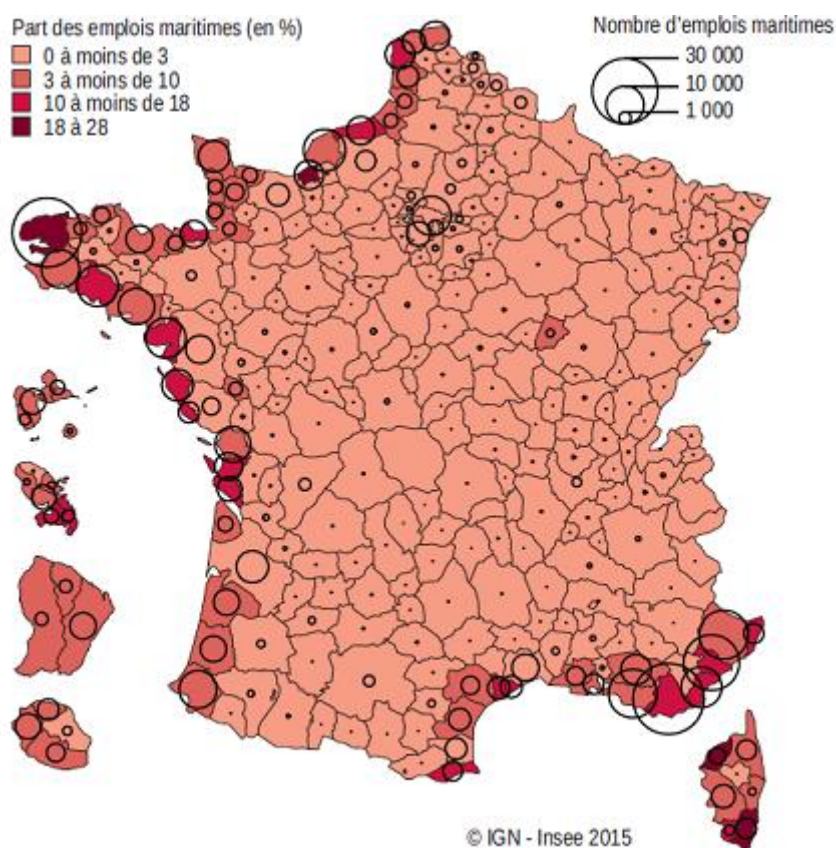


Figure 13. Importance de l'emploi maritime par zone d'emploi en 2012

Lecture : la part des emplois maritimes dans l'emploi local est la plus élevée dans les zones d'emploi littorales. Elle peut également être importante dans quelques territoires non littoraux, à l'image de la

zone d'emploi de Montbard en Côte d'Or où le groupe Vallourec (domaine des services parapétroliers) est implanté.

Source : Insee, Clap 2012, RP 2012, DADS 2011, zones d'emploi 2010.

Les emplois maritimes se concentrent naturellement dans les régions côtières et pour moitié en Provence - Alpes - Côte d'Azur et en Bretagne. En particulier, la part des emplois « bleus » en Martinique est estimée entre 1.2% et 10.7% de l'emploi total, selon la zone d'emploi considérée¹²⁷. Au total, l'INSEE estime à environ 6.5% la part des emplois bleus dans l'économie martiniquaise.

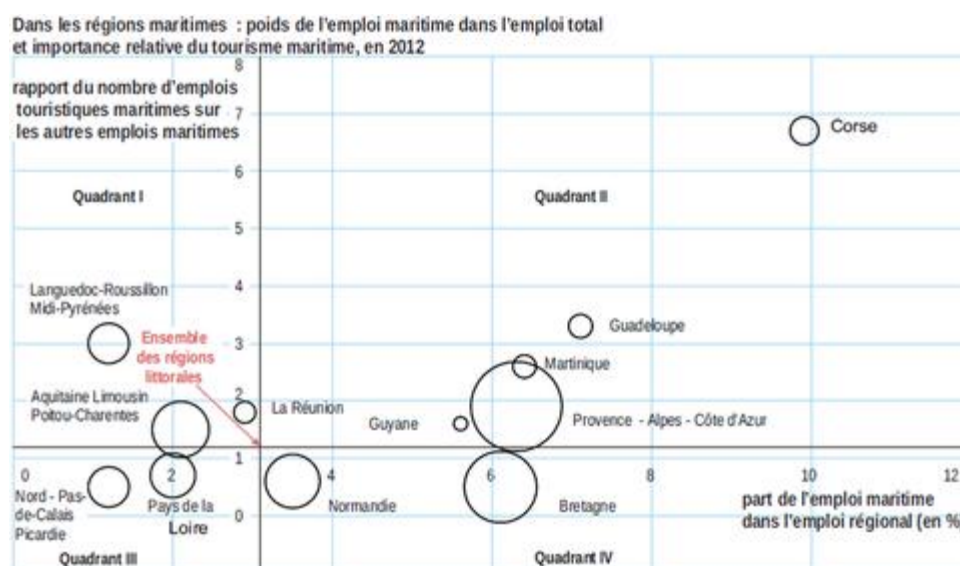


Figure 14. Part de l'emploi maritime dans l'emploi régional, et rapport du nombre d'emplois touristiques maritimes sur les autres emplois maritimes, par région littoral

Note : la surface des cercles est proportionnelle au nombre d'emplois de l'économie maritime de chaque région. Le graphique est partagé en quatre quadrants.

- Quadrant I : Économie maritime à dominante tourisme littoral et poids modéré dans l'emploi régional
- Quadrant II : Économie maritime à dominante tourisme littoral et poids notable dans l'emploi régional
- Quadrant III : Économie maritime à dominante activités hors tourisme et poids modéré dans l'emploi régional ;
- Quadrant IV : Économie maritime à dominante activités hors tourisme et poids notable dans l'emploi régional.

Lecture : l'emploi maritime représente 6,3 % de l'emploi régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la part de l'emploi maritime dans le tourisme littoral est dominante par rapport aux autres domaines d'activités. En Normandie l'emploi maritime représente 3,5 % de l'emploi total avec une dominante dans les activités non touristiques.

Champ : régions côtières, régions 2016.

Source : Insee, Clap 2012, RP 2012, DADS 2011.

¹²⁷ 6 zones d'emplois sont identifiées en Martinique : Sud-Caraïbe, Sud, Centre agglomération, Nord-Caraïbes, Centre-Atlantique, Nord-Atlantique.

A l'instar de notre étude, l'INSEE estime que l'économie maritime de la Martinique est dominée par l'emploi touristique. L'INSEE estime à 8 281 le nombre d'emplois « bleus » en Martinique.

Exemple de la Bretagne

Selon les périmètres choisis, l'économie bleue bretonne génère entre 37 000 emplois et 4 milliards d'euros de chiffres d'affaires réalisés par 630 entreprises (Kurt Salmon, 2015) et 60 000 emplois (CESER, 2014¹²⁸). Le rapport Kurt Salmon et Crédit Agricole Filière Mer (2015) estime que l'hypothèse d'une croissance moyenne de 5 à 10% par an est envisageable, ce qui générerait 200 à 400 M€ de chiffre d'affaires et 1850 à 3700 emplois supplémentaires¹²⁹. Une récente étude de Pôle Emploi sur la filière Mer (Octobre 2015¹³⁰) valide ce chiffre de 10 % de l'emploi salarié breton et avec un périmètre « grand large » de l'emploi maritime, recense près de 17 000 demandeurs d'emploi recensés qui dépendent d'un ROME de la filière.

Exemple de la Vendée

En Vendée, une estimation des emplois liés directement ou indirectement à la mer montre que ce secteur occupe près de 40.000 personnes sur une population active de 392.000 personnes (source Vendée Expansion, 2014¹³¹).

Outre-Mer Pacifique

Les deux clusters maritimes dans le Pacifique, l'un en Nouvelle-Calédonie (CMNC) l'autre en Polynésie française (CMPF), se positionnent également sur les potentiels économiques de la croissance bleue.¹³²

¹²⁸ Source : Economie maritime en Bretagne : changeons de regard, octobre 2014, CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional)

¹²⁹ Source : Kurt Salmon, Crédit Agricole Filière Mer, 2015. Economie bleue en Bretagne : relais de croissance des filières MER.

¹³⁰ La filière Mer, Octobre 2015, Pôle emploi Bretagne

¹³¹ <http://www.vendee-expansion.fr/publications/documents/etudes-thematiques/economie-maritime-vendee-2014.pdf>

¹³² Loubersac Lionel, Kressman Olivier (2015). Le rôle, les défis et les projets structurants des deux Clusters Maritimes : CMPF pour la Polynésie française et CMNC pour la Nouvelle-Calédonie. In Rapport d'information n° 567 (2014-2015) fait au nom de la délégation sénatoriale à l'outre-mer sur les entreprises et les dynamiques sectorielles du Pacifique – Actes de la conférence économique du 25 juin 2015, par Michel Magras, sénateur - Quatrième table ronde "Valoriser les potentiels de l'économie verte et bleue : Quels relais de croissance durable ?", pp. 198-209. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00299/40986/>

ANNEXE. LISTE DES ACTEURS CONTACTES

Tableau 43. Liste des acteurs contactés

ORGANISME	REPRESENTANT
ADEME	Benoit LACROIX
ADEPAM	Louis LUSBECK
AFIPAM	Charles HENRY
AAMP – Mission Parc Naturel Marin	François COLAS
Agence des 50 pas géométriques	Yves-Michel DAUNAR
AME	Laurent BELLEMARE et Annick POPULO
APAVE	M. PAILLER
Aquaculteur	Christian BLAMEBLE
Aquasearch	B. de MONTGOLFIER
Aqua XS	-
Ariane's cup	-
ARS	M. VINCENT / M. GODARD
ASSAUPAMAR	Marie-Jeanne TOULON
Association des gommiers	Patrick PETITO
Autremer Concept	Edwin SZEKELY
Bassin de radoub	Thierry LARCHER
BRGM	Aude NACHBOUR
Bureau Veritas	Romain BENOIT
CACEM	Danielle DEFORT
CAP Nord	Kevin CABARET
CAPO ROSSO - Transport Express Caraïbes	M. AMANOU ; M. MARCHAND
Carbet des Sciences	Mathilde BRASSY
CARENANTILLES	M. DE LUCY
CCIM	Jean-Marc AMPIGNY
CGPME	Céline ROSE
Chantier Dracius	Alfred RACINE
Cluster des transitaires	Jean-Claude FLORENTINY
Cluster maritime	Emmanuel LISE
CMT	Jacques BAJAL ; Bruno MARQUES ; Patrice BENSALÉM
Conseil général	Patricia MACNI ; Sully BOURGEOIS ; Françoise NEGOUAI
Conseil régional Energie	Anthony NOBOUR
Conservatoire du Littoral	Marie Michelle MOREAU
Contact entreprises	Emmanuel DE REYNAL
Contrat de Baie de FdF	Stéphane JEREMIE ; Axel VILLARD MAUREL

COOPAQUAM / CDAAHC	Brigitte DOPPIA ; Frédérique EDMOND
COPEMAR	Gérard JOSEPHA
Correspondant Lloyd's et P&I Clubs	Jean-Pierre PORRY
Crédit maritime	Gérard CADIC
Créocéan	Béatrice de GAULEJAC
CRPMEM	Hugues FRANCIL ; Karl LARCHER
CSN	Emeric FAURE ; Philippe BAILLOT
DAAF/SALIM	Jean LOTTI
DCNS/AKUO ENERGY	Olivier KREMER ; Joanna LANTZ
DEAL Martinique	Olivier PERRONNET ; Cyrille LIROY ; Benjamin ESPERANCE
DGFIP	Max BULVER
DIECCTE	Luc BATBY ; José DELAUNAY-BELLEVILLE
DJS	Véronique FLAMAND
DM	Eloïse PETIT ; Nicolas CHOMARD
Douanes/DRGC	M. MANSUY
DRFIP	Yolaine AUTEVILLE
EDF	L. LARGEN ; K. SAR
EFPMA	Jean-Paul ALARIC
Energie de Martinique	Marwane BEJGANE
Espace Sud	Myriane MACENO ; Aude BRADOR
Expert maritime indépendant	Pau LERIQUE
Expert maritime indépendant	Pierre MARTIN
Express des îles	M. BELLEMARE
FFPP	Glenn JEAN-JOSEPH
FFV	Arsène ENRICO
FIN	Eric VASSE
Gendarmerie brigade nautique	Florent SCHMILLER
GPMLM	Jean-Rémy VILLAGEOIS ; M. L. SINGUIN ; M. VION
IEDOM	Nicolas BRUN
Ifremer	Lionel REYNAL ; Jean-Claude FALGUIERE ; Jean-Pierre ALLENOU ; Emmanuel THOUARD
Impact Mer	Adeline POUGET
INSEE	Christophe BASSO ; Joëlle NACITAS ; Nicolas PRUD'HOMME
IRD	Patrick QUENEHERVE
MADIN'AQUA PECHE	-
Marine nationale	Sebastien MAVEYRAUD
MEDEF	Patrick LECURIEUX-DURIVAL
Mermer location	Pierre PRADO
Métal DOM – Groupe Seen	Olivier FLAVIEN ; Denis SAINT-PE
Météo France	Florian GIBIER

MORINGA	Stéphan DUCENE
MYA	Douglas RAPIER
ODE	Gaëlle HIELARD
OMMM	Ewan TREGAROT
ONEMA/ONCFS	Emilie DUPONT DAYOT
PARM	Katia ROCHEFORT
PNRM	Nadine VENUMIERE
Pôle emploi	Dalila DIB
Punch Croisière	Mme Vasse
Région Martinique	Gertrude BOIS-DE-FER
Régis Guillemot Charter	Anne FERRAZZINI
SARA	Henry ROCHE
SDIS Pompiers	-
SEPANMAR	Stephane JEREMIE
SNSM	Antoine SABLONE
SOREIDOM	Tristan DE MOUSSAC
Sous-préfecture du Marin	Clarisse RAUMEL
SPORTSUB	Michel TOULA
Surfrider	Noémie CHANTEUX
Tour des yoles	Christelle NATTES
Transquadra	Frank LANG
UAG	Juliette SMITH-RAVIN ; Olivier GROS
UAG	Franck DOLIQUE
Yoles rondes	-